



**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT



**inter aide**

Lancement et suivi de programmes concrets de développement

---

# ETUDE COMMUNAUTAIRE DU PROJET RANOMANGA

**Septembre 2021**

**IRD**  
Institut de Recherche  
pour le Développement  
FRANCE

**Ran'Eau**  
MALAGASY

**ONG soakoja**  
SARAKANJATO - FIANARANTSA - FOMBOSONA  
FIVANONJANA KOMBINA FANJOLY  
BAVO FIDRINDR MAJOLY

# SOMMAIRE

Liste des abréviations	5
Liste des figures	6-7
Résumé	8
Introduction	9

## - SADABE -

<b>I - GÉNÉRALITÉ</b>	11
1- Habitats	11
2- Histoire	11-12
<b>II - ACTIVITÉS PRODUCTIVES</b>	13
1. Ecosystème	13
2. Agriculture	13-14
3. Elevage	14
4. Salarial	14
5. Migration	15
<b>III - RESSOURCES EN EAU</b>	15
1. Approvisionnement en eau	15
2. Gouvernance en eau	16-23
3. Enjeu majeur de l'eau à Sadabe	23-24
<b>IV. INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME ENGLOBANT</b>	24
1. Intégration commerciale	24
2. Accès aux crédits et services financiers	24
3. Accès aux services de base	25
4. Réseau téléphonique	26
5. Accès à l'appui	26-27
<b>V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION</b>	27
1. Pratiques et obligations sociales	27
2. Les personnes influentes dans le fokontany	27-28
3. Les confis et les protagonistes	28
4. Les dynamiques locales de sécurisation (système local de protection sociale)	29

## - AVARATSENA -

<b>I - GÉNÉRALITÉ</b>	31
1- Habitats	31
2- Histoire	31-32
<b>II - ACTIVITÉS PRODUCTIVES</b>	32
1. Ecosystème	32-33
2. Agriculture	33-34
3. Elevage	34
4. Salarial	34-35
5. Migration	35
<b>III - RESSOURCES EN EAU</b>	35
1. Approvisionnement en eau	35
2. Gouvernance en eau	36-40
<b>IV. INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME ENGLOBANT</b>	40
1. Intégration commerciale	40
2. Accès aux crédits et services financiers	41
3. Accès aux services de base	41
<b>V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION</b>	42
<b>1. Pratiques et obligations sociales</b>	42
2. Les personnes importantes dans la commune	42-43
3. Inégalités et exclusions	43
4. Les dynamiques locales de sécurisation (système local de protection sociale)	43-44

**- AMPANOTOKANA -**

<b>I - GÉNÉRALITÉ</b>	46
1- Habitats	46
2- Histoire	46-47
<b>II - ACTIVITÉS PRODUCTIVES</b>	47
1. Ecosystème	47-48
2. Agriculture	48-49
3. Elevage	49
4. Salariat	49
5. Migration	49
<b>III - RESSOURCES EN EAU</b>	49
1. Approvisionnement en eau	49
2. Gouvernance en eau	50-54
3. Conflits	54-56
<b>IV. INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME ENGLOBANT</b>	56
1. Intégration commerciale	56
2. Accès aux services de base	56-57
<b>V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION</b>	57
1. Pratiques et obligations sociales	57-58
2. Les personnes importantes et influentes	58
<b>VI. LES CONFLITS</b>	58
1. Foncier	58-59
2. Immigration	59
<b>VII. GENRE</b>	59
<b>VIII. LES DYNAMIQUES LOCALES DE SÉCURISATION (SYSTÈME LOCAL DE PROTECTION SOCIALE)</b>	59
1. Entraide face aux maladies	59
2. Systèmes de sécurisation locale	59

**- MAHABO -**

<b>I - GÉNÉRALITÉ</b>	61
1- Habitats	61
2- Histoire	61-62
<b>II - ACTIVITÉS PRODUCTIVES</b>	62
1. Ecosystème	62-63
2. Agriculture	63-64
3. Elevage	64
4. Salariat	64
5. Migration	64
<b>III - RESSOURCES EN EAU</b>	64
1. Approvisionnement en eau	64-65
2. Gouvernance en eau	65-69
<b>IV. INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME ENGLOBANT</b>	70
1. Intégration commerciale	70
2. Accès aux crédits et services financiers	70
3. Accès aux services de base	70-71
<b>V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION</b>	72
<b>1. Pratiques et obligations sociales</b>	72
<b>2. Les personnes importantes dans la commune</b>	72
<b>VI. LES CONFLITS</b>	73
1. Conflits sur le foncier	73
2. Conflits sur le pouvoir	73
3. Conflits sur l'AEP	73
<b>VII. LES DYNAMIQUES LOCALES DE SÉCURISATION (SYSTÈME LOCAL DE PROTECTION SOCIALE)</b>	73

**- ANJANADORIA -**

<b>I - GÉNÉRALITÉ</b>	<b>75</b>
1- Habitats	75
2- Histoire	76
<b>II - ACTIVITÉS PRODUCTIVES</b>	<b>76</b>
1. Ecosystème	76
2. Agriculture	76-77
3. Elevage	77-78
4. Salarial	78
5. Migration	78
<b>III - RESSOURCES EN EAU</b>	<b>78</b>
1. Approvisionnement en eau	78-79
2. Gouvernance en eau	79-82
<b>IV. INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME ENGLOBANT</b>	<b>83</b>
1. Intégration commerciale	<b>83</b>
2. Accès aux services de base	<b>83-84</b>
<b>V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION</b>	<b>84</b>
1. Structuration de la commune	85
2. Personnes influentes	85
3. Règles coutumières et religions locales	85
<b>VIII. LES CONFLITS</b>	<b>85</b>
1. Foncier	85
2. Les ressources en eau	86
<b>VII. LES DYNAMIQUES DE LA SÉCURISATION</b>	<b>86</b>
<b>L'ANALYSE SWOT DU MODÈLE ABC</b>	<b>87-88</b>

# Liste des abréviations

- ABC : Association à Base Communale
- ACEAH : Agent Communal en Eau, Assainissement et Hygiène
- AEPPS : Adduction en Eau Potable par Pompage Solaire
- AR : Ariary
- BF : Borne Fontaine
- BIF : Birao Ifoton'ny Fananan-tany
- °C : Degré Celcius
- CEG : Collège d'Enseignement Général
- CEPE : Certificat d'Etudes Primaires Élémentaire
- CHR D : Centre Hospitalier de Référence du District
- CISCO : Circonscription SCOLAIRE
- CSB : Centre de Santé de Base
- CODEMA : COopérative de Déshydratation de la Mayenne
- EAH : Eau, Assainissement et Hygiène
- ECAR : Eglise Catholique Romaine
- EPP : Ecole Primaire Publique
- ETM : Enfant Tiers Monde
- FAFI : Fandraisana Afitrainana
- FDL : Fonds de Développement Local
- FER : Fond pour l'Entretien Routier
- FIMPIRSV : Fikambanan'ny Mpioty Ravina Soavikanjaka
- FJKM : Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara
- FORMAPROD : Programme de Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole
- FPVM : Fiangonana Protestanta Vaovao eto Madagasikara
- FRAM : Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra
- GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
- HD : Humanitarian Development
- HTC : Hautes Terres Centrales
- IMGAM : Institut de Management des Arts et Métiers
- KG : Kilogramme
- M : Mètre
- MEAH : Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
- METM : Eglise Mission Evangélique Internationale à Madagascar
- ONN : Office National de Nutrition
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- OTIV : Ombona Tahiry Ifampisamborana Vola
- PCC : Président du Conseil Communal
- PDG : Président Directeur Général
- PPMH : Pompe ou Puits à Motricité Humaine
- PSDR : Programme de Recherche pour et Sur le Développement Régional
- PUPIRV : Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité
- RANO MANGA : Recherche Action et Observation participante pour la co-construction de Modèles Adaptés de Gouvernance du secteur eau Assainissement et hygiène
- RN : Route Nationale
- SECALINE : Stratégie Nationale de la Sécurité Alimentaire
- SMR : Solontenan'ny Mpisotro Rano
- STEAH : Service Technique en Eau, Assainissement et Hygiène
- STEFI : Suivi Technique et Financier
- SWOT : Strengths, Weaknesses, Opportunity and Threats
- TED : Traitement d'Eau à Domicile
- UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund
- WC : Water Closet
- FIKRIFAMA : Fifanampiana Kristianina ho an'ny Fampanandrosoana eto Madagasikara
- ZAP : Zone d'Administration Pédagogique

# Liste des figures

- Figure 1 : Un ombilaha mazava loha
- Figure 2 : Un habitat moderne
- Figure 3 : Des maisons en terre battue avec une toiture en tôle
- Figure 4 : Des maisons en terre battue avec une toiture en tôle
- Figure 5 : Chronologie récapitulative des événements marquants avec dates et descriptions à Sadabe
- Figure 6 : Champs d'oignon
- Figure 7 : Calendrier agricole
- Figure 8 : Charrue agricole
- Figure 9 : Puisseur d'eau
- Figure 10 : A 16 heures, les habitants se précipitent pour aller à la borne fontaine
- Figure 11 : Missions du STEAH
- Figure 12 : Organigramme du STEAH Sadabe - source RANOMANGA 2022
- Figure 13 : Rôles des membres du Comité Eau
- Figure 14 : Calendrier de travail du STEAH
- Figure 15 : Mécanisme de redevabilité
- Figure 16 : Circuits de la prise de décision
- Figure 17 : Etape à suivre pour la mise en place d'un comité eau
- Figure 18 : Une lettre adressée à la commune, exprimant ce refus du projet de forage
- Figure 19 : Le marché communal avec les infrastructures commerciales, le jour sans marché
- Figure 20 : Les vendeurs de friperie étalent leurs marchandises au sol lors du jour de marché
- Figure 21 : Bureau du CECAM
- Figure 22 : Bâtiment de l'OTIV
- Figure 23 : DLM installés dans le lycée du chef-lieu Sadabe
- Figure 24 : EPP de Sadabe chef-lieu
- Figure 25 : CSBII de Sadabe chef-lieu
- Figure 26 : Réfrigérateur pour maintenir les vaccins à une température adéquate
- Figure 27 : Lits pour les patients dans le CSBII du chef-lieu Sadabe
- Figure 28 : Patient transporté par quatre hommes à l'aide d'un matelas attaché sur des bois ronds par des cordes
- Figure 29 : Le camion taxi-brousse lors des enterrements
- Figure 30 : Les voitures de RABENANORO, ambulances de la commune
- Figure 31 : Arbre généalogique de la famille de RABENANORO
- Figure 32 : Cultivateur d'oignon
- Figure 33 : Habitat moderne
- Figure 34 : Maisons en brique avec une toiture en végétaux
- Figure 35 : Habitat traditionnel
- Figure 36 : Chronologie récapitulative des événements marquants avec dates et descriptions
- Figure 37 : Calendrier agricole
- Figure 38 : Producteurs d'haricot
- Figure 39 : Producteurs d'ail
- Figure 40 : Une clôture servant à l'élevage bovin, utilisée par neuf (09) maisons autour de celle-ci
- Figure 41 : La rivière de Jabo
- Figure 42 : Barrage
- Figure 43 : BF à Sahalemaka
- Figure 44 : Puit traditionnel
- Figure 45 : Missions de l'ONG Soakoja
- Figure 46 : Missions des membres du comité local de gestion
- Figure 47 : Les stands du Marché d'Avaratsena avant le jour de marché
- Figure 48 : Le jour du grand Marché d'Avaratsena
- Figure 49 : Réfrigérateur servant à conserver les différents vaccins.
- Figure 50 : Lit pour les malades d'urgences
- Figure 51 : Lits de maternité

- Figure 52 : CSB II au chef-lieu Avaratsena
- Figure 53 : Le grand marché de zébu à Ampanotokana
- Figure 54 : Un habitat modernes au chef-lieu Avaratsena
- Figure 55 : maison en terre battue au chef-lieu Avaratsena
- Figure 56 : maison en terre battue avec une toiture en végétaux au chef-lieu Avaratsena
- Figure 57 : Récapitulation des évènements marquants l'histoire d'Ampanotokana (Source: ONG Ran'Eau)
- Figure 58 : Plan du site Babay (Source: Commune Ampanotokana)
- Figure 59 : Parcelles agricoles
- Figure 60 : Calendrier agricole
- Figure 61 : Missions de l'ABC Loharano Tokana
- Figure 62 : Rôle des membres de Loharano Tokana
- Figure 63 : Mécanisme de redevabilité auprès des usagers de l'eau
- Figure 64 : Élection des membres du de l'association
- Figure 65 : Dispositif de lavage des mains du lycée Ampanotokana
- Figure 66 : Collecte de tomates dans un champs à Mahabo
- Figure 67 : habitats modernes
- Figure 68 : habitats traditionnels
- Figure 69 : histoire de la commune rurale de Mahabo
- Figure 70 : Champs d'oignon
- Figure 71 : calendrier agricole
- Figure 72 : rôle des membres de bureau Soa Rano
- Figure 73 : rôle des membres du comité eau locale à Mahabo
- Figure 74 : EPP du fokontany Mahabo
- Figure 75 : CSB II Mahabo
- Figure 76 : Borne fontaine dans la cour du CSB II Mahabo
- Figure 77: PPMH dans la cour du CSB II Mahabo
- Figure 78 : Les projets réalisés dans la commune Mahabo
- Figure 79 : Fournisseur d'haricots verts à Lecofruit
- Figure 80 : habitats en dur à Anjanadoria
- Figure 81 : habitats en dur avec un toit en végétaux
- Figure 82 : habitats en terre battue avec une toiture mixte
- Figure 83 : habitats traditionnels
- Figure 84 : habitats en ciment
- Figure 85 : Evènements marquants de la commune
- Figure 86 : Calendrier agricole de la commune
- Figure 87 : Bureau de l'ABC Loharano Maharitra
- Figure 88 : rôles des membres de l'ABC Loharano Maharitra
- Figure 89 : CSB II du fokontany Anjanadoria
- Figure 90 : Les infrastructures en EAH dans le CSB II Anjanadoria
- Figure 91 : le bureau du CECAM à Anjanadoria
- Figure 92 : le bureau de l'OTIV à Anjanadoria
- Figure 93 : liste des porteurs de projets à Anjanadoria et leur projets

## Résumé



Dans le cadre du projet Recherche ActioN et Observation participante pour la co-construction de Modèles Adaptés de Gouvernance du secteur eau Assainissement et hygiène (RANOMANGA), les communes Avaratsena, Sadabe, Ampanotokana, Mahabo et Anjanadoria ont fait l'objet d'une enquête systémique.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les communes, comprendre le fonctionnement général de la commune, surtout sur la partie de la gouvernance en eau.

Trois (03) types de gestion de l'eau ont été identifiés dans ces communes :

- La régie directe à Sadabe, combinée avec une délégation de service aux comités eau, suivi par le STEAH ou Service Technique en EAH qui se trouve à Sadabe ;
- La délégation de service à une ONG (Soakoja) à Avaratsena ;
- La gestion communautaire par le biais des Associations à Base Communale (ABC) à Ampanotokana, Mahabo et Anjanadoria.

Après enquête, des différences sont observées entre ces modèles de gestion. Le STEAH, étant un service intégré dans la commune, permet aux autorités communales d'avoir une vue directe sur les comités eau et leur fonctionnement, ainsi que d'être au courant de la situation en EAH au sein de la commune.

Dans les modèles ABC et Soakoja, le gestionnaire est plus indépendant, mais reste en proche collaboration avec les autorités communales.

Dans tous les modèles de gestion, la participation citoyenne est vivement sollicitée auprès de chaque fokontany. Des responsabilités sont confiées aux usagers, et ils sont appuyés par les Agents Communal (ACEAH) ou les techniciens centraux dits « foibe ». La participation féminine est plus sollicitée dans le modèle Soakoja. Quand bien même, les hommes dominent dans cette participation dans les trois (03) modèles, par rapport aux distances pour les réunions et à l'insécurité. Les femmes préfèrent prendre les responsabilités au niveau local qui ne nécessitent pas des déplacements, leur permettant ainsi de prendre soin de leurs foyers.

La collecte des cotisations varie d'un modèle à un autre. Elles varient d'un système à un autre dans le modèle STEAH. Comme le montant est fixé après discussion avec les usagers, les prix sont adaptés à chaque système, et donc acceptés et à la portée de tous les habitants. Cependant, le modèle STEAH est moins strict comparé au modèle ABC et Soakoja. Les gestionnaires auprès des comités eau dans le modèle STEAH sont plus indulgents envers le non-paiement des cotisations, ce qui conduit à une sensibilisation obligatoire à chaque période de paiement, et quelques fortes têtes refusant de participer. Dans les modèles ABC, des délais sont offerts aux personnes n'ayant pas pu payer leurs cotisations forfaitaires annuelles. S'ils ne paient pas leur part, ils seront privés d'eau. Dans le modèle Soakoja, qui est le modèle le plus strict, une coupure immédiate de l'eau auprès des BF est effectuée dans le cas où un cotisant -car la cotisation est collectée par personne d'âge légale- ne paie pas sa part. Le modèle Soakoja promet donc une pérennité plus assurée pour les infrastructures, par rapport aux modèles STEAH et ABC qui sont plus indulgents. Egalement, le modèle Soakoja a plus d'expérience dans la gestion et le suivi des ouvrages. En plus d'être plus ferme que le modèle ABC et STEAH, il offre une facilité de paiement au trimestre, et il suscite plus la participation des jeunes et des femmes.

En bref, des similitudes et des différences ont été identifiées dans les cinq (05) communes enquêtées. Ce présent document nous éclairera sur le sujet et sera un appui à la compréhension de l'organisation locale et du fonctionnement de ces communes, essentielles aux prochaines étapes du projet.



# Introduction

Dans le cadre du projet RANOMANGA, mis en place par Inter Aide, Ran'Eau, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'ONG Soakoja, une enquête systémique a été réalisée en 2021.

Elle s'est déroulée auprès des cinq (05) communes d'intervention d'Inter Aide dans la région Analamanga : Sadabe, Avaratsena, Ampanotokana, Mahabo et Anjanadoria. L'objectif de cette enquête systémique de référence est d'avoir des informations générales sur les communes concernées : histoire, mode de vie, approvisionnement en eau et mode de gestion, conflits, influences, sécurité, source de revenus, etc.

Les résultats exprimés dans ce document sont tirés de focus groupes, avec les notables des communes. Comme il s'agit d'un document décrivant globalement les communes choisies, les aînés ont été les premiers à avoir été contactés par les enquêteurs. Cela a permis de mieux connaître l'histoire, les tabous, les us et coutumes de ces-dernières. En plus des aînés, les chefs fokontany, les responsables des comités de gestion en eau local, et les Maires ou adjoints au Maire ont été contactés pour recueillir des informations supplémentaires. Grâce à ces divers entretiens, le mode de vie des paysans a pu être éclairci. L'agriculture, étant la première activité des habitants et la première source de revenus permettant à ces derniers de payer et de jouir d'autres services, dont les services d'eau, a été expliquée. Aussi, ces entretiens ont permis d'éclaircir le mode de fonctionnement de la commune sur les prises de décisions.

Toutes les informations recueillies permettent d'identifier les communes, savoir interagir avec les habitants, comprendre les décisions prises et les parties prenantes importantes dans les prises de décision, afin d'avoir une vision plus nette sur le mode de fonctionnement général des communes.

---

## SADABE

La Commune Rurale de Sadabe est localisée à 53 Km d'Antananarivo. Sa superficie est aux environs de 231 km<sup>2</sup>. Actuellement, la commune compte 20 752 habitants répartis dans 24 Fokontany au sein desquelles se trouvent près de 135 localités. Parmi ces fokontany, certains sont très éloignés, à savoir le fokontany Antanetilava, Andranovelona et Andriankely. Ils sont assez enclavés à cause des routes endommagées, mais sont tout de même accessibles en motos. Les fokontany Andranomalaza et Sadabe sont les plus peuplés. La commune constitue un lieu d'escale pour les taxi-brousses « Tata » qui vont à Ambatomanoina.

La commune rurale Sadabe est délimitée au Nord par la Commune Analaroa (District Anjozorobe), à l'Ouest par les Communes Avaratsena et Ambato (District Ambohidratimo), au Sud par la Commune Ambohitrolomahitsy (District Manjakandriana), au Sud-Est par la Commune Ankazondandy (District Manjakandriana), à l'Est par la Commune Mangamila (District Anjozorobe).



*Figure 1 : Un ombilahy mazava loha*

# I. GÉNÉRALITÉ

La commune de Sadabe est au cœur d'un problème important d'adduction en eau potable. En effet, l'insuffisance d'eau se fait sentir auprès de la population. L'inadéquation du service proposé face au nombre de la population et l'irrégularité des saisons en sont les principales raisons. Pour pouvoir mieux gérer l'approvisionnement en eau au niveau des bornes de chaque quartier, des heures d'ouvertures et de fermetures de chaque borne sont fixés (06-08h / 06h-18h).

L'activité génératrice de revenu de la population est basée sur le maraîchage (oignon, charbon, riz, manioc et le pois de bambara). Avant, la sécurité était instable. Des attaques armées par des "dahalo" et des kidnappings apeuraient la population. Actuellement, depuis l'installation de la gendarmerie au niveau de la commune, le niveau d'insécurité a diminué.

## 1. Habitats

On distingue trois (03) types d'habitats :

### *\*Des habitats modernes*

Ce type d'habitat est construit exclusivement avec des briques. La porte est en bois, le sol en ciment, et la toiture en tôle. Des maisons semblables sont observées sur tout le long des rues et ruelles au niveau du chef-lieu de la commune Sadabe. Les fonctionnaires, anciens fonctionnaires, et les riches du quartier occupent ces maisons modernes. Les douches et WC se trouvent à l'intérieur de la maison.

### *\*Des maisons en terre battue avec une toiture en tôle*

Ce type d'habitat est construit en terre battue, avec une porte en bois, un sol en terre mélangé avec des végétaux. Sa toiture est en tôle. Ces maisons sont visibles également au niveau du chef-lieu mais il est parfois confondu avec les habitations modernes à première vue. Ce type d'habitat est occupé par les gens de classe moyenne.

### *\*Des habitats traditionnels*

Ce type de maison est construit en terre battue. Sa toiture est fabriquée avec des matériaux végétaux. Le sol est fait avec des terres mélangées avec des matériaux. Les toilettes se trouvent à l'extérieur de la maison. On peut voir ce type d'habitat chez les personnes qui ne pratiquent que l'agriculture, et qui ne possèdent pas assez de terre à travailler. Ce sont des personnes en difficulté financières.



Figure 2 : Un habitat moderne



Figure 3 : Des maisons en terre battue avec une toiture en tôle



Figure 4 : Des maisons en terre battue avec une toiture en tôle

## 2. Histoire

L'origine du nom de la commune connaît deux (02) histoires différentes :

Première version de l'histoire d'après un ancien Maire de la commune :

Dans la commune Sadabe vivait des zébus de couleurs « **sadasada** », une couleur entre le noir et le gris. L'endroit était donc très réputé pour ces animaux. Ils ont servi de repères pour les points de rendez-vous : là où se trouvait beaucoup de zébus « **sadasada** », donc à « **Sadabe** ».

Deuxième version de l'histoire, d'après les habitants de la commune (enseignants, présidents du comité eau, président du fokontany) :

Sadabe était constituée par six (6) quartiers, à savoir Ampangambe, Ibonga, Anovy, Andaroha, Ambohitra et Ambatomitsangana. Sadabe chef-lieu fut nommé « **Ambatomitsangana** » auparavant.

Lors de la période « **faha-mpanjaka** » (1983), très peu de quartiers étaient présents dans la commune. Ikaloy était l'endroit où siégeait la caste des « Andriana », les personnes de sang royal, en dehors du fokontany Sadabe. Un homme, messager de l'Andriana est passé au quartier Ambohitra. Les gens voyaient toujours cet homme avec un vêtement « **Bemiray** » ou « **Sadasada** » qui signifie « **vif tel que la couleur rouge** ». Ainsi, ils ont nommé la commune, suivant la couleur du vêtement de cet homme en question « **SADABE** ».

Les premiers occupant de cette commune étaient RAFARALAHY, RAZONORO, RAKOTOVAO, RAZAFINDRAVONY, RANAIVO. Ils se connaissent, et la lignée de cette famille est à sa 15ème génération. La population est d'origine Merina, mais plus tard, des immigrants venant d'autres régions s'y sont installés. Ainsi la population s'est mélangée : les Merina (95%) et les immigrants (5%).

Les événements marquant l'histoire de la commune sont nombreux, mais l'insécurité et les maladies des animaux récurrentes sont les plus citées. La période de prospérité remonte à plusieurs dizaines d'années. Ainsi depuis 1950 la population subit différents chocs.

Voici une chronologie récapitulative des événements marquants vécues par la commune.

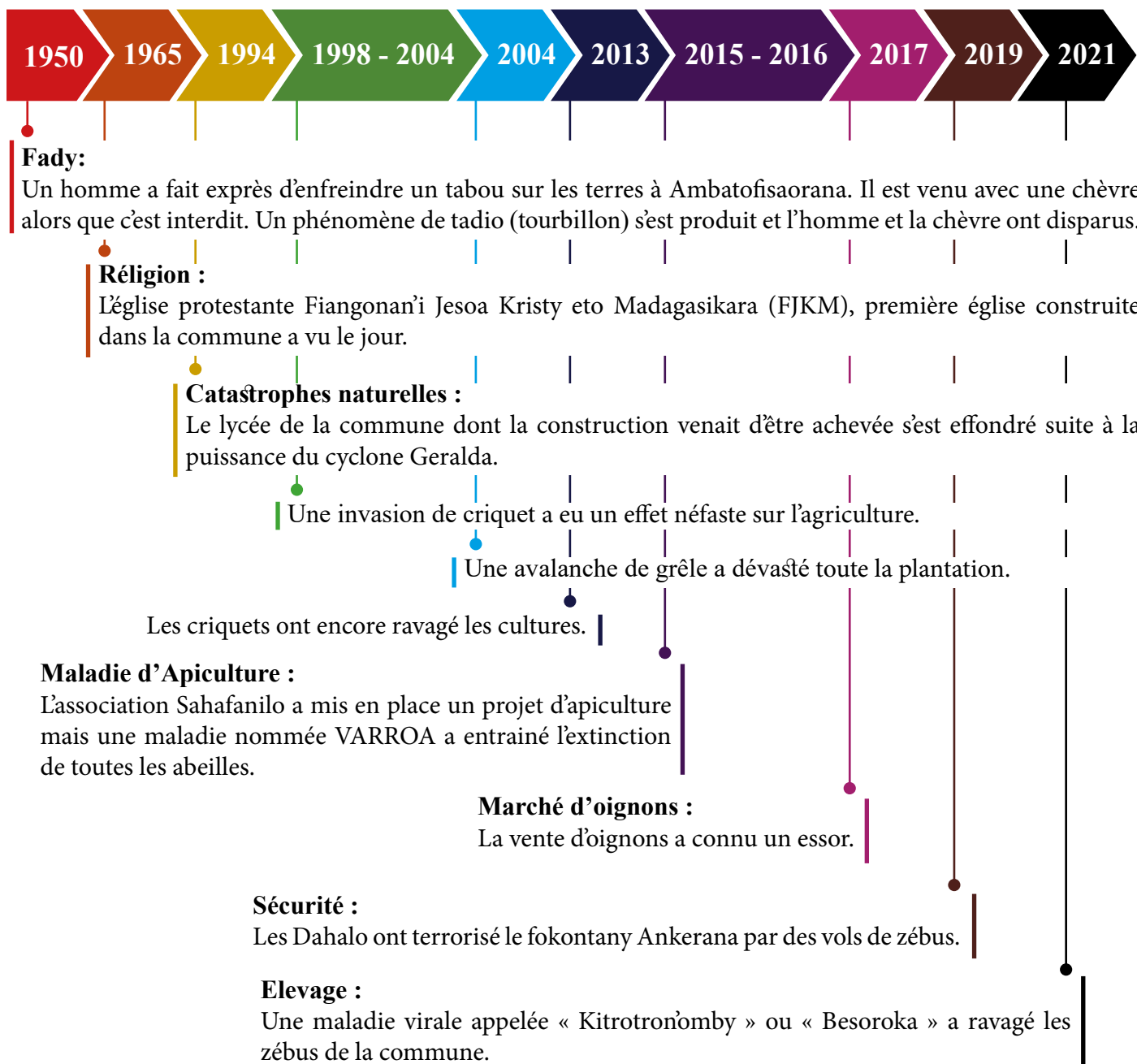


Figure 5 : Chronologie récapitulative des événements marquants avec dates et descriptions à Sadabe

## II. ACTIVITÉS PRODUCTIVES

### 1. Ecosystème

Trois (03) types de climat s'alternent durant l'année. D'abord, en Avril jusqu'au mois d'Août, un climat chaud et humide avec une persistance de pluie fine et serrée. Ensuite, un climat chaud et sec s'observe de Septembre à Novembre. Enfin, de Novembre en Avril, c'est la saison chaude et pluvieuse avec la dominance des pluies.

La commune de Sadabe présente un paysage hétérogène. Elle est constituée par des plateaux et des collines séparées par un réseau de vallées peu profondes et parfois marécageuses. La formation végétale est surtout caractérisée par des savanes herbeuses, des forêts de pins et d'eucalyptus. La déforestation par les feux de brousses et les coupes sélectives des arbres, constituent les principales menaces qui pèsent sur ces forêts. Ces-derniers étaient exploités pour le bois de construction, d'ébénisterie, et pour la production de charbon de bois. Ce phénomène est observé dans toutes les parties où une concentration importante de forêts est visible, surtout dans la partie Nord-ouest de la commune. Par conséquent, ces activités anthropiques engendrent la détérioration des surfaces cultivables, des envasements et ensablements des vallons.

Les conflits dans la commune sont autour des propriétés foncières. La majorité des conflits traités par la commune sont basés sur le partage d'héritages. Cette pression est en interne, c'est-à-dire entre les membres de la même famille. Il y a également un conflit sur le pâturage, mais cela est réglé entre le propriétaire de zébus et le propriétaire des champs ou rizières par remboursement des dégâts ou par d'autres moyens. Le traitement des doléances se résout au niveau du fokontany concerné, avant d'être remonté au niveau de la commune. Par contre, dans le cas où la commune n'arrive pas résoudre le problème (en fonction de la gravité de la situation), les dossiers vont devoir être traités par le tribunal.

Dans la commune, la principale pièce qui justifie la possession des terres est appelé « cahier des terres ». C'est dans celui-ci que se trouve la liste des terres et de leurs propriétaires respectifs. Ce cahier permet également de vérifier si les impôts sur les terres par les communes sont à jour ou non.

### 2. Agriculture

L'agriculture constitue la principale activité de la commune. La riziculture irriguée dans les bas-fonds est la plus pratiquée. En plus de celle-ci, les cultures saisonnières sont aussi adoptées : les oignons, les haricots, les maniocs, les brèdes et les petits pois.

La commune de Sadabe est connue pour la culture d'oignons, destinée principalement à la commercialisation. Malgré cette potentialité, les agriculteurs rencontrent des problèmes. Peu de collecteurs viennent. De plus, le manque de matériels, les maladies, la hausse des prix d'engrais et des insecticides entraînent la baisse du prix de vente des oignons.

En outre, l'insécurité règne dans la commune. Des malfaiteurs volent les produits agricoles dans les champs.

Ce calendrier n'est pas fixe. Il est conditionné par la venue des pluies. Aussi, les récoltes de chaque type de culture dépendent de la fertilité des terres, et des activités de l'agriculteur.

Pour cultiver du manioc, les terres sont labourées du mois de Février au mois d'Avril.

Ensuite, les boutures sont enfoncées au mois de Mars pour la saison « kely orana » où les précipitations sont moindres. Les agriculteurs n'arrosent pas ces maniocs, mais ils poussent petit à petit jusqu'à ce que la pluie tombe.

Dès lors, les productions sont disponibles. D'autres agriculteurs préfèrent planter les boutures au mois d'Août pour la saison « tondraka ». Cette deuxième manière de cultiver le manioc, associée à la culture du pois de Bambara, nécessite un arrosage des terres cultivées.



Figure 6 : Champs d'oignon

Type de culture	Mois												
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Oignon	R											R	R
Riz				R	R								
Manioc	R	R						R	R	R	R	R	R
Pois de Bambara	R	R	R										R
Salades	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Brèdes	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Haricots	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Petits Pois												R	R
Manioc	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Période de soudure													

Figure 7 : Calendrier agricole

Les récoltes se font de six (06) mois à deux (02) ans après culture, suivant les envies de l'agriculteur. Sur les terres acides, le manioc met deux (02) années pour donner ses premiers produits. Pour reconnaître qu'une terre est acide, du Rambiazina ou Helichrysum, et des herbes qui servent à la fabrication des balais traditionnels malgaches, poussent en abondance sur celle-ci.

- Le manioc n'est pas cultivé que pour des raisons d'alimentation, mais aussi pour le commerce local. Chaque lundi, des camions venant des communes voisines de Sadabe, comme Ankazondandy, arrivent pour collecter les productions, et les revendre. Ils sont commercialisés à un montant de 500Ar (Août-Septembre) à 1.000Ar (Novembre-Janvier) par kilo, suivant les saisons de haute ou basse production.

- Les pois de Bambara, culture associée au manioc, sont à destination commerciale. Les productions sont vendues au marché d'Andravoahangy, à Antananarivo. Le prix varie de 1.200 à 1.500Ar le pot.

Les haricots sont cultivés, soit au mois de Février/Mars pour la saison « kely orana », soit au mois d'Août dans les rizières. Les marchands d'Antananarivo achètent le sac d'haricots frais de 250kg à 70.000Ar ou 80.000Ar, ou à 3.000Ar à 3.500Ar le sac de 1kg d'haricots séchés.

Deux types de rizicultures sont identifiées : le « Vakiambiaty » et le « Malady ».

- Vakiambiaty : Le riz est semé au mois d'Août. Ensuite, les agriculteurs pratiquent le repiquage au mois d'Octobre. La récolte se fait six (06) mois après : le mois d'Avril. Les rizières où l'on pratique ce type de culture est réservé pour la riziculture uniquement. Si l'agriculteur pratique un autre type de culture sur celle-ci, plus aucun produit n'en sortira.

- Malady : Le repiquage n'est effectué qu'au mois de Décembre. Ensuite, les récoltes sont prêtes le mois d'Avril. Sur les rizières où le « Malady » est appliquée, les autres cultures de saisons peuvent être pratiquées.

La période de soudure s'étale du mois de Novembre au mois de Février. Celle-ci est amortie par la culture d'oignons.

### 3. Elevage

L'élevage est la deuxième activité la plus importante pour la population de la commune. L'élevage bovin et porcine sont les plus pratiqués.

Les bœufs sont principalement utilisés pour les travaux agricoles comme la traction des charrues et herses. Aussi, ce type d'élevage sert à prévoir les mauvais jours. Les bœufs sont vendus lorsque l'un des membres de la famille est malade.

Lors d'un décès, la viande de zébu de la famille endeuillée est servie aux repas.

### 4. Salariat

En plus de l'agriculture et de l'élevage, d'autres activités sont pratiquées par les habitants pour augmenter leurs revenus. Ils travaillent en tant que puiseurs, transporteurs, salariés journaliers, menuisiers et forgerons.

#### - Puiseurs

Les puiseurs travaillent à la demande des personnes âgées ou des personnes trop occupées dans d'autres activités génératrices de revenus. Leur salaire est déterminé selon le lieu d'approvisionnement en eau, et le nombre de bidons transportés. S'ils sont envoyés pour prendre de l'eau au niveau des bornes fontaines, le salaire est fixé de 200Ar par bidon de 20 litres. Par contre, si l'approvisionnement en eau s'effectue dans les champs, donc plus loin, le salaire est de 300Ar par bidon. Ainsi, les puiseurs utilisent de petites charrettes afin de pouvoir transporter plusieurs bidons à la fois, afin de gagner du temps tout en facilitant le transport.

#### - Transporteurs

Quatre (04) camions, au sein du chef-lieu de la commune, sont utilisés pour transporter du charbon, du riz, des oignons, et d'autres produits agricoles vers Antananarivo. Durant les saisons de pluies (Novembre-Février), leurs déplacements ne sont pas fréquents. Effectivement, la route est boueuse, et la circulation est difficile. Pendant le reste de l'année, les aller-retours dépendent de la quantité des produits. Le salaire du transporteur varie suivant le kilo ou la tonne de productions exportés.



Figure 8 : Charrue agricole



Figure 9 : Puisseur d'eau

### - Salariés journaliers

Lorsque les paysans pratiquent la culture d'oignons, ils embauchent des salariés journaliers qui sont payés à 6.000Ar (de 8h à 16h30). Ce type de travail est appelé "Sarankatsaha". Il peut durer une seule journée, ou au-delà, suivant les demandes du propriétaire des champs agricoles. Aucun contrat n'est établi, et aucun employé n'est fixe.

### - Menuisiers

Dix (10) menuisiers travaillent au chef-lieu, mais seul le président du fokontany Sadabe possède une licence et une patente. Ils fabriquent des meubles (lits, bibliothèques, chaises, tables) et des portes ou fenêtres en bois de pin. Le bois utilisé est acheté à Anosizato.

Le salaire n'est pas fixe, mais dépend du meuble à fabriquer, et du temps que cela prendra. Par exemple, pour fabriquer une bibliothèque de trois (03) portes, qui sera vendue à 400.000ar, il faudrait trois personnes qui travailleront durant trois (03) jours d'affilées. Chacun des travailleurs sera payé 20.000ar.

### - Forgerons

Les forgerons sont aussi des menuisiers, car en plus de forger les roues et les joints, ils fabriquent des charettes sur commande. Les travailleurs sont membres de la même famille. Parfois, le père et ses fils travaillent ensemble pendant un mois pour finir une charrette. Les commanditaires viennent des communes voisines.

## 5. Migration

Les habitants de la commune sont majoritairement d'origine Merina. Des migreurs se sont installés plus tard pour avoir des conditions appropriées à leur vie. La principale raison de leur migration est la recherche de terre cultivable et de travail. Ils viennent surtout des autres communes du district de Manjakandriana et sont fonctionnaires, enseignants, stagiaires et médecins.

Les personnes en difficulté dans la commune déménagent dans d'autres ville afin d'améliorer leurs conditions de vies :

- Vers Ambantondrazaka pour avoir plus de terres, et de rizières ;
- Vers Ankazobe pour cultiver, ou pour pratiquer de l'orpaillage ;
- Vers Mananara Avaratra pour être colporteurs.

## III. RESSOURCES EN EAU

### 1. Approvisionnement en eau

Les principaux cours d'eau traversant la commune sont Andranobe et Sahasarotra, affluent de la rivière Jabo. Les eaux souterraines sont utilisées pour l'alimentation des infrastructures en eau potable, ainsi que pour l'irrigation des cultures, et la confection de briques.

La majorité des localités sont desservies d'un système d'AEPG. Plusieurs ONG, et différents projets, ont déjà effectué des interventions dans la commune, dont Saha Imerina, UNICEF, FIKRIFAMA, CARITAS, Enfant Tiers Monde, AIDERA et Inter Aide. Les adductions en eau de la commune sont généralement opérationnelles.

Les canaux servent d'irrigation pour les rizières, et servent de source d'eau pour les habitants de Sadabe. Ils y viennent pour les lessives et les toilettes quotidiennes. Sinon, pour la vie de tous les jours, les habitants bénéficient des bornes fontaines.

L'église catholique de Sadabe (chef-lieu) possède un puit qui peut alimenter plusieurs foyers, mais seuls les chrétiens catholiques en sont bénéficiaires.

L'église est très stricte concernant l'AEP par ce puit.

Les habitants du chef-lieu qui vont aller prendre de l'eau auprès des bornes fontaines. Ils y parviennent en moto, en bicyclette, ou à pied, vers 16h de l'après-midi.



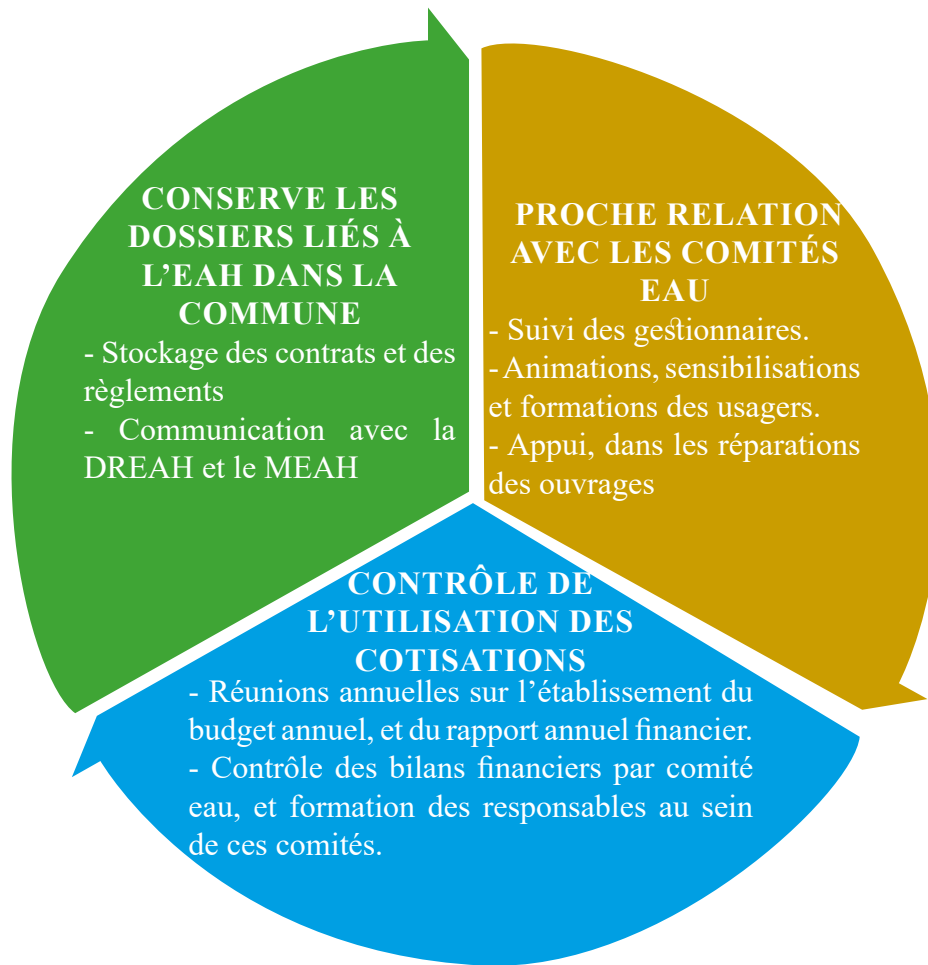
Figure 10 : A 16 heures, les habitants se précipitent pour aller à la borne fontaine

## 2. Gouvernance en eau

### 2.1. Profil du gestionnaire

Le modèle de gestion adopté dans la commune rurale de Sadabe est la régie directe combinée à une délégation de service aux comités eau locaux, dans laquelle le maître d'ouvrage est responsable des infrastructures. Pour rappel, selon l'article 41 de la loi n°98-029 du 20 janvier 1999 portant sur le code de l'eau, les maîtres d'ouvrages des systèmes d'approvisionnement en eau potable sont les communes rurales et urbaines. La commune rurale de Sadabe est donc responsable de la maintenance et des entretiens des infrastructures, tout en s'assurant du bon fonctionnement du service.

Une équipe technique communale a été mise en place, en 2012. Le Service Technique Eau Assainissement et Hygiène (STEAH) fait partie intégrante des services offerts par la commune. Il s'assure de l'application et de la mise en œuvre de la politique de l'eau et de l'assainissement dans la commune rurale, ainsi que du respect des règlements. Ci-après, un schéma démontrant les rôles du STEAH :



*Figure 11 : Missions du STEAH*

Ce service est formé de huit (08) hommes : le Maire, le Président du Conseil Communal, le Trésorier Communal, et les cinq (05) représentants des comités eau dans les cinq (05) zones de la commune. Chaque membre a ses responsabilités, et le mandat des membres dure quatre (04) années. Aucune femme n'est dans ce service. Selon les personnes enquêtées, l'insécurité, les longues distances de marche à pieds et le temps nécessaire à consacrer pour les réunions dissuadent les femmes à devenir membre du service.

En tant que première autorité locale, le Maire préside le service. Il conduit les réunions, et signe les procès-verbaux. Ensuite vient le Président du Conseil Communal qui intervient dans les prises de décisions. Il est en charge de discuter des suggestions auprès des conseillers communaux. Ce conseil prend ensuite les décisions après concertation. Puis, les cinq (05) représentants des zones sont des élus des présidents des comités eau. Ils transmettent les informations, nouvelles et demandes venant de leurs zones d'intervention. Après, le Trésorier Communal se charge du côté finance, et paie les indemnités journalières des personnes venant pour les réunions. Le STEAH organise deux réunions dans l'année. Le premier est l'atelier de bilan et de programmation. Il s'effectue au début de l'année. La deuxième réunion est une évaluation, et s'organise vers la fin de l'année.



Parfois, des réunions non prévisionnelles sont organisés : réunions sur l'extension des bornes fontaines, etc. Des rapports sont ensuite rédigés, mais non diffusés. Ce n'est que lors des réunions du Fokonolona que des rapports oraux sont communiqués. Seules les informations jugées pertinentes sont partagées durant ces réunions. Deux (02) Agents Communal de l'Eau Assainissement et Hygiène travaillent dans ce service. Ils inspectent l'ensemble des ouvrages, évaluent leur fonctionnement, contrôlent la gestion, afin d'offrir à l'équipe communale une vision sur les conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement .

Voici un organigramme représentant leurs rôles dans le STEAH, d'après un membre du service :

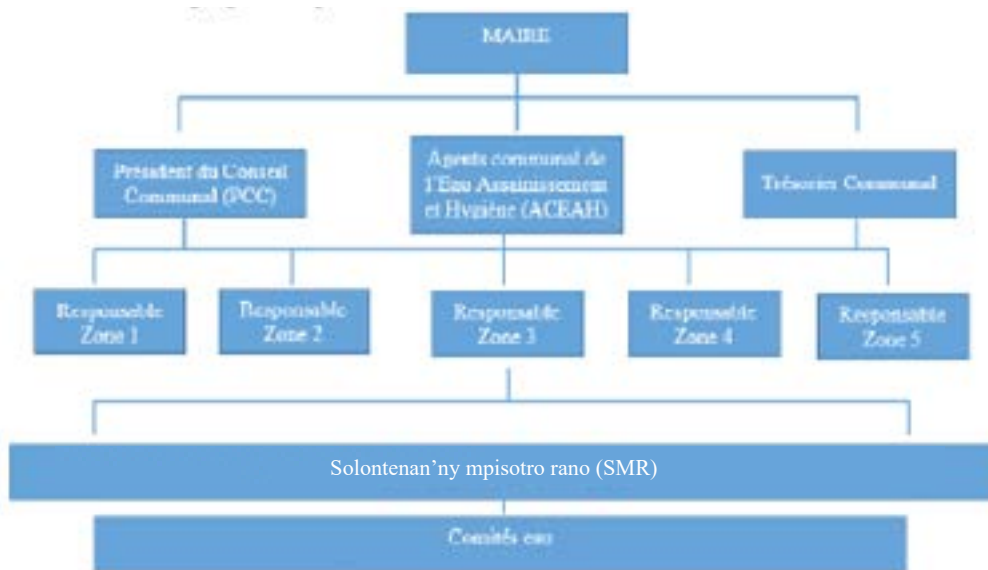


Figure 12 : Organigramme du STEAH Sadabe - source RANOMANGA 2022

## 2.2. Rôles

<b>PRESIDENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervise et assure les activités du comité</li> <li>- Etablit et préside les réunions</li> <li>- Est responsable des réunions de sensibilisations</li> <li>- Signe les documents officiels</li> </ul>
<b>VICE-PRESIDENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seconde le président</li> <li>- Remplace le président en cas d'absence ou d'empêchement</li> </ul>
<b>SECRÉTAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédige les comptes-rendus et les partage</li> <li>- Détient les archives du comité eau</li> <li>- Prépare les invitations des membres du comité aux réunions</li> </ul>
<b>TRÉSORIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte les cotisations</li> <li>- Détient les documents financiers</li> <li>- Signe les documents relatifs à la sortie des fonds avec le Président</li> </ul>
<b>TRÉSORIER ADJOINT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Est sous les ordres du trésorier</li> <li>- Remplit le livre de caisse</li> <li>- Garde les fonds</li> <li>- Remplace le trésorier en cas d'empêchement</li> </ul>
<b>CONSEILLER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseille les membres du comités que les activités soient bien exécutés</li> </ul>

Figure 13 : Rôles des membres du Comité Eau

### \*Les SMR

L'Association d'utilisateurs appelé Solontenan'ny Mpisotro Rano (SMR) se dénomme « Fanilo Miray ». Il s'agit d'une organisation responsable de représenter les usagers de l'eau, d'identifier les difficultés observées sur le terrain, et d'en trouver des solutions.

Le SMR établit des rapports, et transmet les nouvelles venant du STEAH vers la population, et vice-versa. Il vérifie si les employés du service effectuent correctement leur travail.

Un calendrier de travail préétabli est suivi par le STEAH durant l'année. Au premier trimestre, les ACEAH appuient les comités eau dans l'élaboration du bilan, ainsi que dans la planification du budget et des activités dans l'année. Le deuxième trimestre est dédié à la collecte des cotisations, qui se termine le mois de juin. Le troisième trimestre est la réalisation des travaux planifiés. Le dernier trimestre est la période de vérification, dans laquelle les ACEAH font un état des lieux des ouvrages.

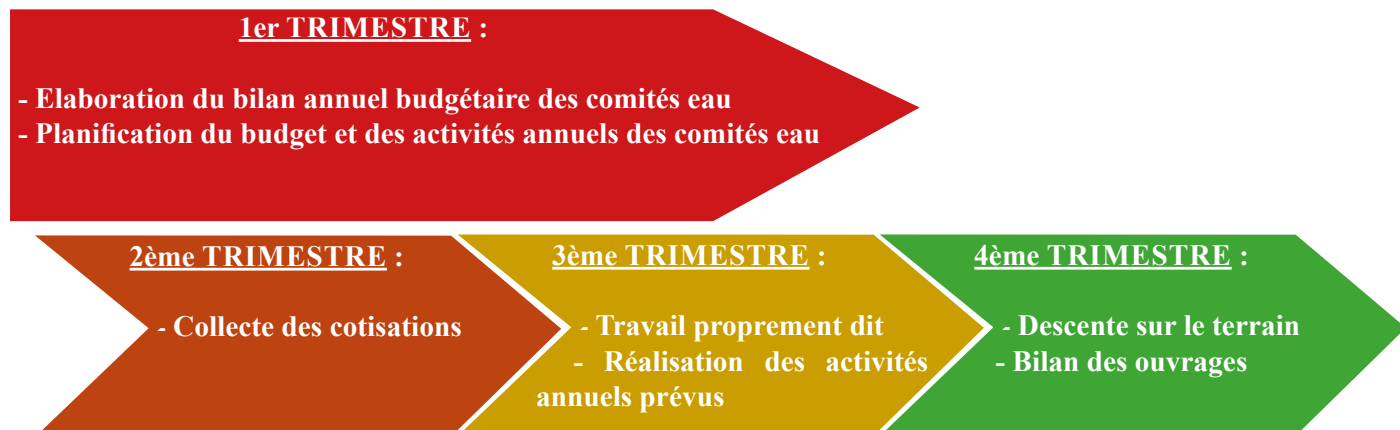


Figure 14 : Calendrier de travail du STEAH

Sur les cinquante-deux (52) systèmes existants dans la commune, quarante-cinq (45) sont adhérents. Chacun des membres du service possède un comité eau.

#### **\*Les comités eau**

Les comités eau sont les premiers responsables de la gestion et des entretiens des infrastructures. Généralement, le comité est composé de six (06) personnes : le président du comité eau, vice-président du comité eau, Secrétaire (PV et Budget), Trésorier, Conseiller, et Commissaire au compte. Ils sont parfois des volontaires, ou des élus, lors des assemblées générales des bénéficiaires. Les cotisations et les activités sont aussi validés ou réfutés lors de ces assemblées. Le montant de la cotisation varie suivant les systèmes.

### **2.3. Cas concrets**

Voici quelques exemples de mode de gestion des systèmes adhérents et non adhérents du STEAH. L'objectif est de comprendre le fonctionnement du gestionnaire, les parties prenantes, les enjeux liés à l'eau, l'accessibilité économique du prix de l'eau, la transparence et la communication. La majorité des fokontany choisis sont non adhérents au service. La raison de ce choix est de pouvoir définir la raison pour laquelle les quelques fokontany résistent, et refusent d'intégrer le STEAH. Les informations qui y seront inscrites sont tirées des témoignages du président du fokontany et d'un membre du comité eau local (Président/trésorier).

#### **- Sadabe chef-lieu :**

Le comité eau du chef-lieu est membre du STEAH. Il est composé de sept (07) hommes : le président, le vice-président, le secrétaire, le trésorier, deux (02) conseillers et un contrôleur. Ces membres n'ont pas été élus, mais sont volontaires. Vingt-deux (22) bornes fontaines se trouvent dans le fokontany de Sadabe, avec un chef de borne de chaque. Le fokontany n'a pas de SMR pour l'instant. Des heures d'ouvertures et de fermetures ont été fixés : 5h30 à 11h les matins, et 15h à 18h les soirs.

Les cotisations s'élèvent à 3.000Ar/an/plus de 18 ans. Les chefs de bornes collectent les cotisations et les apportent auprès du trésorier du comité eau.

Les membres du comité et les chefs de borne bénéficient de formations, et établissent des rapports oraux pour les usagers de l'eau après les réunions.

#### **- Ambatomainty :**

Ancien membre du STEAH, le comité eau du fokontany Ambatomainty est composé de trois (03) hommes : le président, le vice-président et le trésorier. Ils sont élus lors des assemblées du Fokonolona, et ont un mandat de quatre (04) ans. Ils se chargent de contrôler les infrastructures en eau, d'entretenir ou de réparer ces dernières, et d'assister aux réunions sur l'eau, suivant les appels de la commune. En plus du bureau du comité eau, trois (03) hommes techniciens travaillent dans le fokontany.

Un (01) système ravitaillant onze (11) bornes fontaines alimente la commune. Sur les onze (11) chefs de borne, quatre (04) sont des femmes et sept (07) sont des hommes. Leurs travaux consistent à superviser les bornes, et collecter les cotisations qui s'élèvent à 2500Ar/an. Ce montant a été fixé lors des assemblées du fokonolona. Le budget prévisionnel est d'abord présenté, puis le tarif est suggéré. Généralement, les habitants sont actifs, et paient leurs cotisations dans les temps (avril- mai-juin). Les chefs de borne ont un carnet de cotisations, et le trésorier enregistre dans un cahier le montant collecté. Après la collecte des cotisations, une assemblée du fokonolona est organisée, pour faire un bilan, et rendre compte les utilisations des cotisations. Une fête de l'eau est organisée chaque année en guise de collecte de fond pour le comité eau. Cette occasion est utilisée pour faire des ventes aux enchères, et exposer le talent des habitants pour collecter de l'argent afin de pouvoir entretenir les infrastructures en eau du fokontany. Depuis le covid-19, cette fête n'a pas pu se tenir, mais les organisateurs prévoient de mettre en place une fête de l'eau au mois de mai 2022.

Deux grandes difficultés ont mis à l'épreuve le fokontany. Ils sont des anciens adhérents du STEAH, mais ont affirmé être parti pour une cause de mécompréhension. La population affirme ne pas comprendre pourquoi de l'argent doit être versé à la commune. Selon le président du fokontany, cet argent est destiné pour aider le fokontany lors des réparations nécessaires au niveau des infrastructures. A son étonnement, lorsque les agents communaux chargés des entretiens viennent sur les lieux, la population doit cotiser pour que les réparations s'effectuent. La population refuse donc de payer les 600 Ar qui doivent être versé à la commune.

Ils sont insatisfaits du service, affirment ne pas comprendre le fonctionnement et la relation entre le STEAH et le système membre. Le deuxième enjeu est le manque de pluie. Durant les saisons sèches, seules deux (02) BF sur onze (11) sont fonctionnelles. Une queue se forme devant celles-ci, et certains ménages bénéficient de dix (10) bidons d'eau pendant que les autres n'en ont que deux (02). Une organisation a été nécessaire : durant les deux (02) mois où la sécheresse est intense, chaque ménage a droit à quatre (04) bidons d'eau. Les bornes sont ouvertes de 5h à 18h. Il a aussi été interdit d'utiliser l'eau des BF pour la lessive. Pour lutter contre cela, et pour améliorer les conditions en eau, des reboisements sont effectués près des sources (surtout des bananiers).

#### - **Anjzorofady** :

Le comité eau du fokontany Anjzorofady est non adhérent au STEAH. Il est responsable de quatre (04) bornes fontaines alimentées par un (01) système, instaurées vers 1985, par CARITAS. Ces bornes fontaines étant sur deux (02) hameaux, le fokontany a décidé de mettre en place un comité eau par hameau. Chacun est composé d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. En tout, cinq (05) hommes et une (01) femme forment ces comités eau, existant depuis 1988. Depuis, la population a triplé, mais le nombre d'infrastructures reste le même.

Pour veiller au bon fonctionnement des infrastructures, une cotisation de 1500Ar par ménage, par an, est collectée. Le montant collecté est utilisé pour réparer les dommages sur les infrastructures, s'occuper de leur entretien, ainsi que pour clôturer les bornes fontaines. Deux (02) techniciens par hameau s'occupent de ces services.

Etant donné que le nombre de la population a considérablement augmenté, des heures d'ouvertures et de fermetures de bornes fontaines ont été fixées. : 03h-09h pour les trois (03) bornes fontaines du hameau Anjzorofady, et 16h-18h pour le hameau Andafiantsinanana. Pendant les saisons sèches, les trois (03) bornes fontaines du premier hameau ne sont fonctionnelles que pendant une heure (04h - 05h).

Le fokontany ne connaît pas l'existence du STEAH.

#### - **Talatakely** :

Un système de six (06) BF approvisionne le fokontany en eau. Il a été mis en place par CARITAS, en 1985. Il est géré par un comité eau local, composé d'un président, d'un trésorier, d'un conseiller, et d'un chef de borne pour chaque BF. Tous sont des hommes. La participation féminine est inexistante, car d'après le président du comité eau, les femmes n'ont pas d'expérience sur la gouvernance. Les membres du comité eau sont des élus de la population. Aucun membre ne reçoit de salaire. Le technicien obtient un riz de trois (03) gobelet par foyer, par an.

Aucune cotisation mensuelle ou annuelle n'a été mise en place. Lorsque les infrastructures sont endommagées, les membres du comité eau établissent un budget pour les réparations. Ensuite, le montant trouvé est divisé par le nombre de bénéficiaires. Ils cotisent ensuite, pour pouvoir procéder aux réparations.

Le système refuse d'adhérer au STEAH, car il est difficile pour les membres du comité eau de convaincre les habitants que l'eau a un prix, et qu'il faut payer cela par le biais d'une cotisation annuelle, avec une redevance qui va vers la commune. Aussi, selon les dires du président du comité eau, le fokontany s'en sort bien sans une aide extérieure. Les habitants, par contre, ont exprimé leur soif de développement. Les infrastructures sont âgées et en mauvais état. Durant la saison sèche, pas une goutte d'eau n'est disponible durant trois (03) mois successifs. Les foyers doivent se déplacer jusqu'aux sources pour s'approvisionner.

**- *Ambohitrandriamamba* :**

Le réseau du fokontany Ambohitrandriamamba est composé de quatre (04) BF, instauré en 19856 par CARI-TAS. Un comité eau est responsable de la gestion des infrastructures au niveau local. Il est formé par un président, un vice-président et un chef de borne par BF. Tous sont des hommes. Les bornes sont toutes fonctionnelles, surtout durant les saisons de pluies. Durant la saison sèche, des heures d'ouvertures sont fixées : les BF sont ouvertes de 8h à 19h. Aucune cotisation n'est fixée. Les réparations sont effectuées par la population et les membres du comité eau, puisqu'aucun technicien n'est disposé dans le fokontany. Une petite somme qui recouvrera le prix des réparations est collecté auprès des ménages.

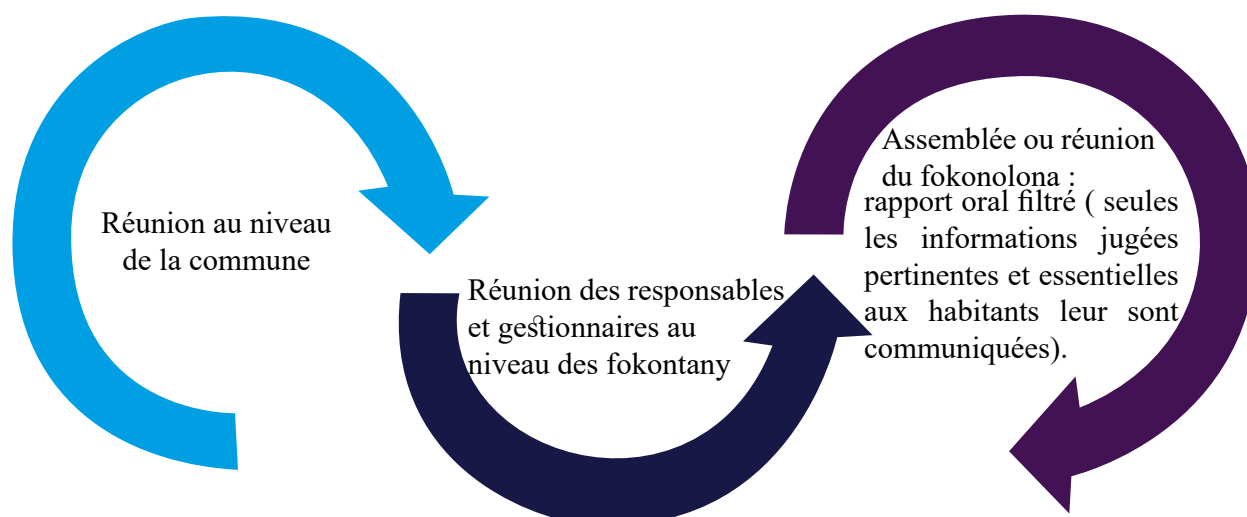
Le système veut devenir membre du STEAH. Cependant, une crainte les en empêche. Adhérer au STEAH implique une cotisation annuelle. Les habitants n'y sont pas habitués. Certes, l'eau est primordiale, et intégrer le service est garant de la pérennité du service, mais les habitants restent réticents à payer une somme prédéfinie chaque année. Le président de l'eau a annoncé qu'il craignait que l'eau soit coupée, ou que le fokontany soit mis de côté et délaissé, si les cotisations ne sont pas totalement payées. Aussi, malgré la soif de nouvelles BF, les conditions imposées avant l'instauration de nouvelles infrastructures en EAH sont qualifiées comme lourdes pour la population du fokontany.

**- *Soavina Ankoka* :**

Le hameau Ankoka fait partie du fokontany Soavina. Il n'est desservi d'aucune infrastructure en eau, mais souhaite en bénéficier. La population s'approvisionne en eau auprès d'une petite source à dix (10) minutes de marche. Cette source est non aménagée. Durant les saisons de pluies, les ménages ne peuvent pas s'y approvisionner. Ils vont vers le cours d'eau Andranobe. Aucun ménage n'a un puit à sa disposition. Après s'être approvisionner dans ces différents sources, l'eau n'est pas traitée par les ménages. A cause de cela, la diarrhée et les maux de ventre touchent les habitants de tout âge.

En bref, après enquête, il en est ressorti que :

- Le problème économique et le refus du paiement des cotisations sont les principales raisons pour lesquelles les fokontany concernés refusent d'intégrer le service.
- Les rapports établis sont à l'oral. Les informations arrivées aux usagers de l'eau sont filtrées : seules les informations jugées pertinentes, et concernant la population, leur sont transmises.
- Face aux difficultés, ou lors de la nécessité d'une prise de décision, **la voix du peuple est toujours consultée**. La population participe en exprimant leurs avis.



*Figure 15 : Mécanisme de redevabilité*

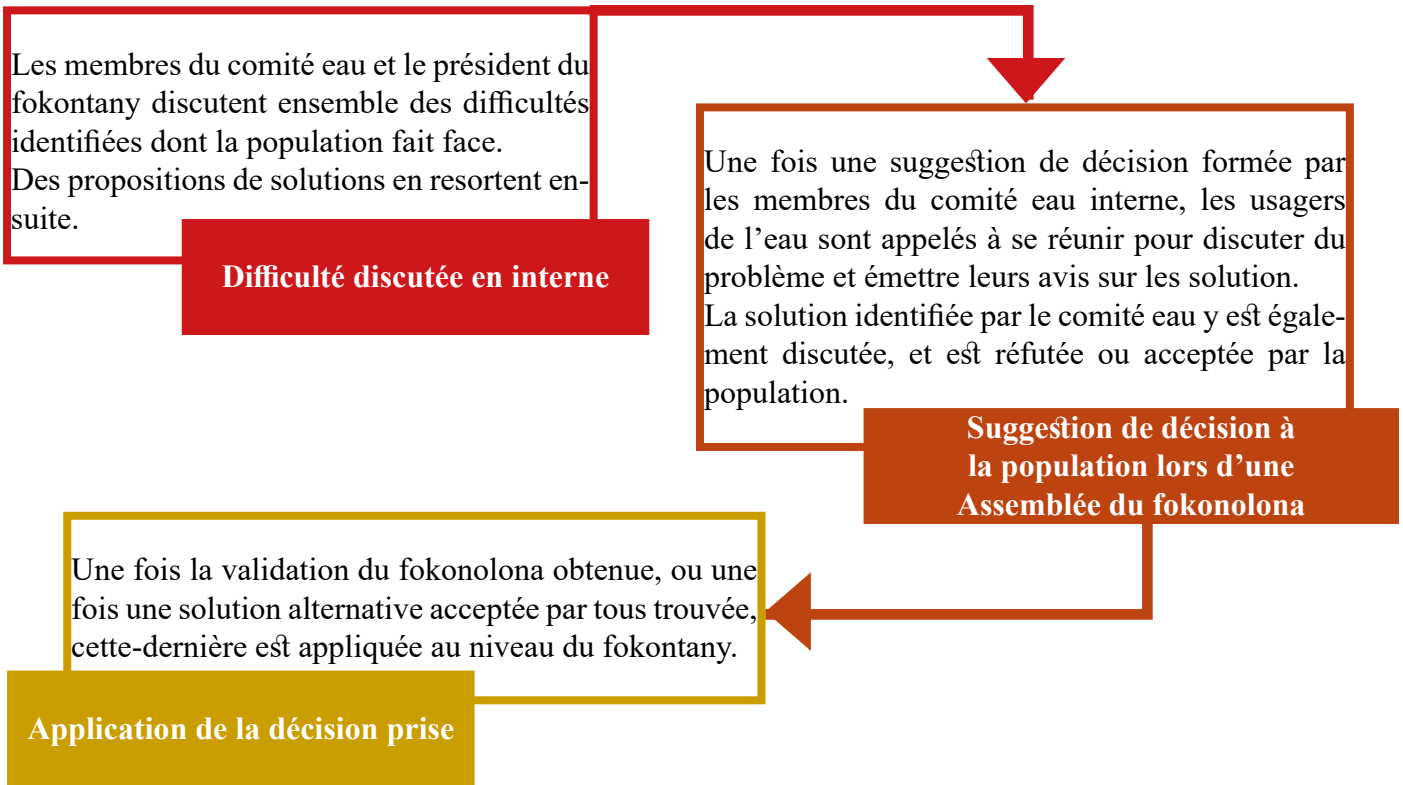


Figure 16 : Circuits de la prise de décision

- **Tout membre du comité eau local a été élu par la voix du peuple**, issu d'une assemblée générale du Fokonolona.

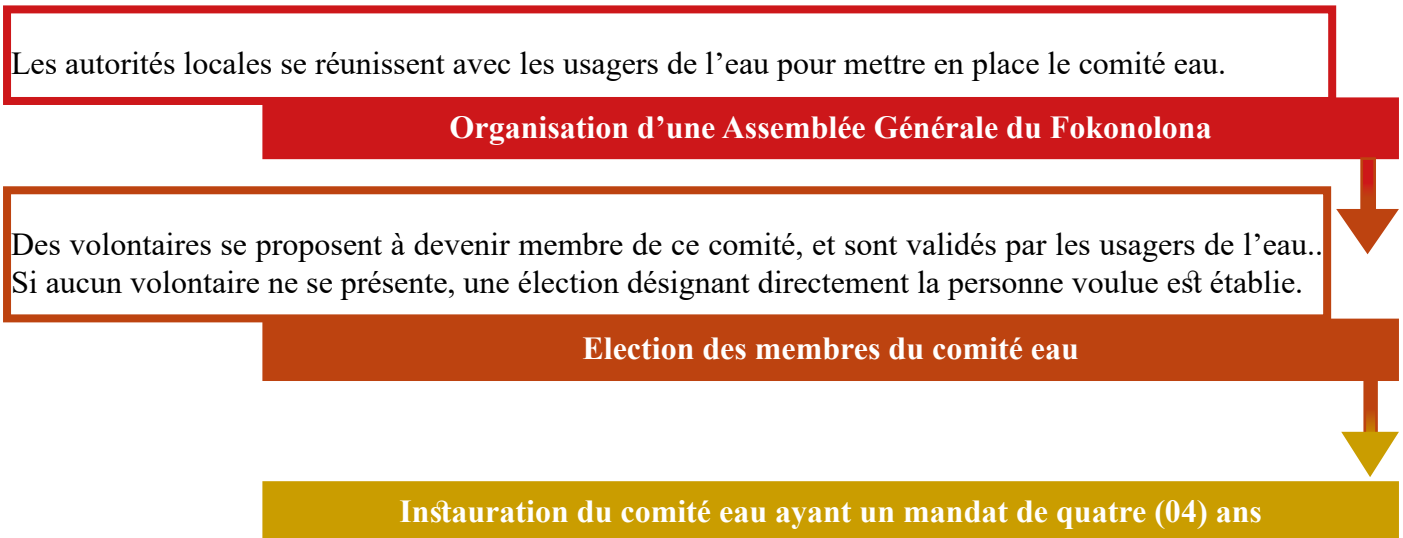


Figure 17 : Etape à suivre pour la mise en place d'un comité eau

#### 2.4. Analyse du modèle de gestion appliqué par le STEAH

Le modèle de gestion observé à Sadabe présente des forces et opportunités, mais également des faiblesses et des menaces. Cette partie se focalisera sur ces quatre (04) grands points, qui permettront d'analyser en long et en large le modèle STEAH.

Premièrement, dans la gestion appliquée par le STEAH, qui est une régie directe combinée avec une délégation de service, la participation des usagers de l'eau est vivement suscitée. Il s'agit d'une des forces de ce modèle de gestion. En d'autres termes, les usagers de l'eau sont fortement impliqués, car la plupart des décisions sont prises après consultation du fokonolona. C'est le cas lors des élections déjà évoqués précédemment. Tous les membres du comité eau sont des élus.

La participation de chaque usager, en donnant leurs voix et avis sur la personne à qui les responsabilités seront confiées, est vivement demandée. Aussi, lors des activités de protection des ressources, telles que les reboisements, les nettoyages ou autres, les citoyens sont appelés. En un mot, l'emploi des comités eau dans le modèle STEAH permet à ce modèle d'impliquer les citoyens dans la gouvernance et la pérennisation des infrastructures, ce qui permettra à ces derniers de développer leurs capacités, être plus autonomes et indépendants à l'avenir.

Ensuite, dans chaque comité eau, les élus sont conscients des devoirs qui les attendent. Autrement dit, comme ils sont des gestionnaires non loin des usagers, avec une vue de près sur ce qui arrive lorsque les infrastructures sont endommagées - ainsi qu'un impact direct sur leurs vies de tous les jours ils honorent leurs postes en donnant leur maximum. En guise d'exemple, la nécessité du recouvrement des cotisations, surtout lorsque le réseau subit des pannes, est ressentie par les nombreuses actions de sensibilisations effectuées par les membres du comité eau avec le chef du fokontany. Aussi, l'endommagement des infrastructures pouvant entraîner des coûts supplémentaires n'est tolérée nulle part. Les responsables sont conscients des conséquences si l'un de ces cas ne sont pas résolus. Bref, comme le gestionnaire est aussi un usager de l'eau venant du réseau sous sa responsabilité, ce-dernier est plus stricte et respectueux de ses devoirs.

Puis, la délégation de service aux comités eau permet d'instaurer une gestion sur mesure par fokontany. Effectivement, dans ce modèle, chaque comité eau est indépendant. Dans la mesure où les comités de gestion au niveau de réseau sont autonomes, chacun possède sa manière de procéder et de travailler. Chaque mode de fonctionnement est unique. En illustration, la tarification de la cotisation varie dans toute la commune. Composée de cinquante-deux (52) systèmes, Sadabe possède cinquante (52) comités eau présentant différents prix de l'eau, et même certaines sans cotisations. Ces prix ont été fixés après convocation des usagers de l'eau, donc déjà connus et acceptés par tous. Tout compte fait, l'une des forces permettant la gouvernance de bien fonctionner à Sadabe est l'adaptation de celle-ci à petite échelle, au niveau de chaque réseau.

Grâce à ses forces, des opportunités se présentent au modèle STEAH, dont la possibilité de développement de la capacité des citoyens, et des élus, par auto-évaluation et comparaison du mode de gestion appliqué dans son territoire avec un autre qui pourrait être plus performant que la leur. Dans le cas contraire, ils pourront maintenir les bonnes pratiques déjà mises en œuvre par les membres du comité.

Bien que ce modèle présente plusieurs forces, des faiblesses ont été identifiées. L'une d'entre elles est l'indulgence des membres du comité eau. En effet, les règlements ne sont pas toujours appliqués dans les fokontany enquêtés. Dû au fait que les membres du comité eau sont liés de sang avec les usagers, ou sont en proche relation avec leurs voisins, ils craignent les répercussions des punitions et d'applications des règles.

En guise d'exemple, les cotisations ne sont pas toujours recouvertes totalement. La sanction à appliquer pour les ménages qui n'ont pas payé leurs cotisations est la privation d'eau. Cependant, ces-derniers sont, dans la majorité des cas, toujours autorisés à s'approvisionner auprès des points d'eau. De ce fait, les ménages payant leurs cotisations risquent d'être influencés à ne pas payer leurs parts, car les sanctions ne sont pas respectées, qu'ils paient ou non. En outre, la pérennité des infrastructures est mise en jeu car l'indulgence face au non-paiement des cotisations sous-entend une caisse non pleine, donc une réserve face aux entretiens et imprévus minime. C'est d'ailleurs le cas des fokontany réticents à adhérer au STEAH. Les infrastructures ne sont pas entretenues, et risquent de ne plus être fonctionnelles dans les années à venir. Par conséquent, cette indulgence doit être solutionnée, car la pérennité et le bon fonctionnement des ouvrages pour approvisionner la population en eau est remise en question.

Etablir des règles plus strictes, ainsi que des sanctions à respecter impérativement, par système. Pour que ces règles soient acceptées par tous, il serait intéressant de les établir avec la population lors d'une assemblée ou d'un atelier. Une fois effectuée, le moyen de dissémination des règles reste à réfléchir. Etablir des affichages, des textes ou des images pour prendre en compte les personnes illettrées afin que tous les villageois soient au courant du règlement ainsi que des conséquences du non-respect de celui-ci.

Elaborer des affichages ou des compte-rendu écrits après les réunions au sein de la commune, ou au niveau du fokontany, afin d'assurer la transparence, la compréhension et la communication entre le gestionnaire et les usagers de l'eau.

La deuxième faiblesse identifiée concerne le mécanisme de redevabilité. Les rapports et compte-rendu sont établis à l'oral uniquement. Aucun support n'est proposé : pas d'affiches, pas de compte-rendu écrit visible et consultable par les usagers de l'eau. En surcroît, les rapports oraux sont filtrés, car seules certaines informations sont relayées à la population. Puisque les usagers ne sont informés qu'en partie, et oralement, un risque de désinformation et de mécompréhension est présent. La suggestion qui s'en déduit est de mettre en place un mécanisme de redevance et de sauvegarde des échanges durant les réunions, consultables par les usagers, et illustrées pour convenir aux personnes illettrées.

En dernier lieu, il est bien de rappeler qu'en tant que service inclut dans la commune, les autorités locales doivent connaître les informations concernant le STEAH, ainsi que la situation en eau dans la commune. Ce n'est pas le cas dans la commune de Sadabe. La première autorité locale, président du STEAH, n'a pas pu répondre aux questions posées concernant le service. Cela remet en cause son implication dans ce domaine.

Ci-après le tableau SWOT (Strengths, Weaknesses, Opportunity and Threats) synthétisant les bons points du modèle STEAH, ainsi que les points à améliorer :

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte participation communautaire</li> <li>- Conscience des responsabilités par les personnes désignées ou élues ou volontaires dans le comité eau : respect et entretien des infrastructures, conscience de la nécessité des cotisations, ...</li> <li>- Indépendance des comités eau : gestion sur mesure par fokontany</li> <li>- Décisions prises par la voix du peuple : aucune dictature, donc décision souvent acceptée par tous car choisie par tous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Indulgence face au non-paiement des cotisations</li> <li>- Communication et rapport oral uniquement</li> <li>- Aucune sanction bien définie dans le cas d'endommagement des infrastructures</li> <li>- Peur du regard des autres, donc gestion non stricte afin de préserver les relations</li> <li>- Niveau de connaissance du président du STEAH bas.</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la capacité des citoyens, car leur participation est beaucoup sollicitée</li> <li>- Auto-évaluation, car les comités eau peuvent voir les failles et les avantages de leur mode de gestion comparé aux autres comités eau actifs dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non pérennité des infrastructures : extinction ou grave endommagement des infrastructures (à cause de l'indulgence face au paiement des cotisations, alors que les infrastructures sont âgées)</li> <li>- Mécompréhensions (car aucun rapport écrit ni affichage établi dans les fokontany visités)</li> <li>- Non-paiement des cotisations par les ménages, car ils voient que ceux ou celles qui ne paient pas ne sont pas sanctionnés</li> <li>- Fokontany réticents : infrastructures non entretenus, qui finiront par ne plus être fonctionnelles</li> </ul>

### **3. Enjeu majeur de l'eau à Sadabe chef-lieu**

La population accroit en nombre considérablement. L'eau devient insuffisante, et les besoins en eau se font ressentir au niveau de la commune. Un projet de forage dans le chef-lieu a été proposé, mais beaucoup s'en sont opposés. Une lettre a été adressée à la commune, exprimant ce refus du forage. Le représentant du district de Manjakandriana, l'actuel Maire, le responsable de programme de l'InterAide, le service communal et le service régional de l'eau sont venus jusqu'à la maison de l'ex-Maire RABENANORO pour discuter du forage. Il a exprimé ne pas être contre le forage, mais suggère la construction d'une nouvelle citerne. Il est contre l'utilisation de la citerne actuelle pour un nouveau projet. Il suggère l'instauration de nouvelles bornes fontaines tirant leur eau dans une autre source d'eau alimentant une nouvelle citerne. De plus, les personnes ayant signé cette lettre refusent de payer l'eau par bidon. Ils souhaitent maintenir la cotisation annuelle. Différentes entités sont déjà venues pour essayer de dissuader les opposants, mais en vain.

Actuellement, la population subit des difficultés, à cause de l'insuffisance en eau. Au chef-lieu, les ménages ne peuvent bénéficier que de deux (02) bidons par maison. Les quartiers sont subdivisés en secteurs. Chaque secteur bénéficie de l'eau tous les deux (02) jours.

Cette insuffisance en eau engendre d'autres conflits. Le proviseur du lycée s'est plaint que les lycéens, et elle-même, venant de différents fokontany aux alentours du chef-lieu, ne pouvaient pas s'approvisionner auprès des bornes fontaines de Sadabe (chef-lieu). Les responsables des bornes disaient que l'eau est déjà insuffisante pour les personnes vivant au chef-lieu, donc les personnes qui n'habitent pas le fokontany ne peuvent pas s'y approvisionner. Ainsi, presque en larmes, le proviseur annonce que les lycéens boivent l'eau des rizières, même si le lycée paie la cotisation auprès des bornes fontaines du chef-lieu.

Aussi, le CSBII à Sadabe, représenté par une sage-femme, annonce que cela fait deux (02) années que la borne qui alimente le CSB ne fonctionne plus.

Un hôpital sans eau n'est pas sain. Lorsque des femmes viennent accoucher, les responsables des bornes fonctionnelles refusent de donner de l'eau aux infirmières. Elles sont donc contraintes de s'approvisionner dans la rivière qui passe sous le pont à l'entrée du chef-lieu.

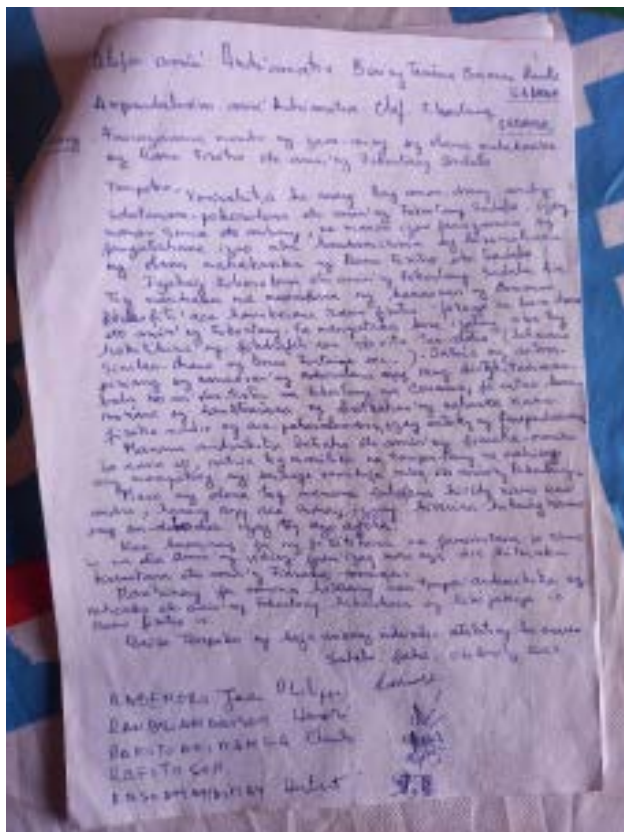


Figure 18 : Une lettre adressée à la commune, exprimant ce refus du projet de forage

## IV. INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME EN-GLOBANT

### 1. Intégration commerciale

Le marché hebdomadaire de la commune de Sadabe a lieu tous les lundis. L'installation commence dès 6h30 du matin. Des paysans d'autres fokontany viennent pour vendre leurs produits agricoles. Les produits du marché sont variés : légumes et fruits, téléphones, friperies, gargotes, chaussures, ...

Malgré la présence d'infrastructures commerciales, les marchands étalent leurs marchandises sur le sol. Des commerciaux des opérateurs mobiles téléphoniques Telma et Orange rejoignent la commune le jour du marché pour vendre les puces, faire des animations. Les vendeurs ambulants se déplacent à pieds, en bicyclette ou en moto. Les paysans d'autres villages viennent à pied, en bicyclette ou en moto et vendent du manioc, du riz, des haricots verts, des oignons, des pommes de terre, etc. Le marché se termine vers 15h.



Figure 19 : Le marché communal avec les infrastructures commerciales, le jour sans marché



Figure 20 : Les vendeurs de friperie étalent leurs marchandises au sol lors du jour de marché

### 2. Accès aux crédits et services financiers

Le CECAM et l'OTIV sont les institutions de microfinance présentes au sein de la commune.



Les membres sont surtout des agriculteurs. Ils font des crédits stockage pour les productions agricoles, et des prêts pour l'augmentation de leurs productions. Ils sont ouverts du lundi au vendredi.



Figure 21 : Bureau du CECAM



Figure 22 : Bâtiment de l'OTIV

### 3. Accès aux services de base

#### 3.1. Les établissements scolaires

Il existe 37 établissements scolaires dans la totalité de la commune.

Sur les 24 fokontany, 17 possèdent 27 écoles primaires publiques (EPP) tels que les fokontany Amboarakely, Ambatomainty, Amboanemba, Ambodivonkely, Antanetibe VI, Mangatany Sud, Talatakely, Soavina, Sadabe, Ambanilankandrano, Ambatofotsy Est, Andranomalaza, Ambatofisaorana, Ankerena, Antanetibe Nord, Mangatany Nord et Ampanazava.

Des écoles primaires privées se trouvent à Ambatomainty, Ambohitrandriamamba, Soavina, Sadabe, Ambatofisaorana, Anjozorofady. Quant au collège Collège d'Enseignement Général (CEG) et lycée, seuls les Fokontany de Sadabe et de Mangatany Sud en possèdent. Les deux (02) CEG sont localisés à Mangatany Sud et Sadabe et le lycée est situé à Sadabe.

Dans ce dernier existe des dispositifs de lavage des mains (DLM). Les lycéens viennent de tous les fokontany de la commune.

Le nombre d'élève qui fréquente les établissements scolaires dans la commune de Sadabe s'élève à 4 200. Le taux de scolarisation dans les écoles publiques s'élève de 85% mais seuls les 28% atteignent le niveau collège et lycée.

De part ces statistiques, on peut constater que le niveau de vie la population dans la commune est relativement faible. Tous les établissements possèdent des infrastructures permettant l'accès à l'eau et aux latrines même s'ils ne sont pas tous hygiéniques. Néanmoins, 31% des établissements scolaires n'ont pas d'accès à l'eau.



Figure 23 : DLM installés dans le lycée du chef-lieu Sadabe



Figure 24 : EPP de Sadabe chef-lieu

#### 3.2. Santé

La commune rurale de Sadabe possède des centres de santé de base (CSB). Ils sont situés à Mangatany Sud, Sadabe, Andranomalaza et Mangatany Nord. Mais seul le CSB de Sadabe est de deuxième catégorie (CSB II). Aucune n'est desservie en eau. L'accessibilité à la vaccination est encore très faible et beaucoup d'accouchements sont non assistés.

Ces CSBs ne sont pas bien équipés et sont en mauvais état. Cependant, celui du chef-lieu Sadabe est assez équipé en termes de matériels. Il dispose de lits pour les patients. Les maladies épidémiques les plus fréquentes sont la grippe, la toux et la diarrhée.



Figure 25 : CSBII de Sadabe chef-lieu



Figure 26 : Réfrigérateur pour maintenir les vaccins à une température adéquate



Figure 27 : Lits pour les patients dans le CSBII du chef-lieu Sadabe



Figure 28 : Patient transporté par quatre hommes à l'aide d'un matelas attaché sur des bois ronds par des cordes

Les patients viennent des fokontany autour du chef-lieu. Dans les cas d'urgence, comme sur la photo, un lit attaché à des bois sert de brancard pour emmener la personne malade depuis sa maison jusqu'au CSB II. Sur la photo, nous pouvons observer une femme qui souffre d'une hémorragie, suite à des règles qui ne s'arrêtent pas. Elle est donc très affaiblie. Dès leur arrivée, la première chose demandée par les médecins sur place est d'aller s'approvisionner en eau, vu que la borne fontaine de l'hôpital est hors service. Les patients se débrouillent donc, en allant dans les bornes du chef-lieu, ou en s'approvisionnant dans les rizières aux alentours. Toute la famille est présente, et ils sont prêts pour l'hospitalisation. Ils emmènent un sac de riz, des marmites, une poule pour manger, et des légumes. Ils se départagent les tâches : l'un s'occupe du malade, les autres vont s'approvisionner en eau, allument le feu, et cuisinent.

#### **4. Réseau téléphonique**

L'opérateur téléphonique Orange est celle qui fonctionne le plus dans la Commune. Le réseau Airtel est plus difficile. La connexion internet se fait rare dû au réseau instable.

#### **5. Accès à l'appui**

Des ONG, associations, et des projets œuvrent dans la commune pour développer celle-ci, et éduquer les habitants. L'ONG Inter Aide, l'Association AIDERA, le projet Dia be, et l'ETM. Malgré la présence de ces projets, les aides sont considérées comme insuffisantes car la commune est encore en difficulté sur plusieurs points, dont l'eau.

Nom	Type d'acteurs	Projets/activités réalisés	Profil des bénéficiaires
Inter Aide	ONG	Adduction d'eau potable	Tous les habitants de la commune
AIDERA	Association	Adduction d'eau potable	Tous les habitants de la commune
DIABE	Projet	Formation des pépiniéristes, donation des matériels et des graines d'arbre pour le reboisement	Agriculteurs et propriétaires terriens

## V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION

### 1. Pratiques et obligations sociales

#### 1.1. Tabous

Les tabous se sont transmis de bouche à oreille, de génération en génération. Aucune explication n'a été fournie. Il est interdit de :

- Aller dans la vallée les samedis ;
- Travailler les jeudis ;
- Emmener une chèvre dans le fokontany d'Ambatofisaorana ;
- Manger de la viande du zébu, lors des funérailles, pour les nobles et les descendants de la royauté ;
- Cueillir des plantes aquatiques (erana), durant la période de récolte de riz ;
- Pêcher dans les rizières, lors de la période de récolte de riz ;
- Labourer la terre, les jeudis, vendredis et samedi ;
- Puiser de l'eau, ou se laver, à la source Ambohitrambo, lorsqu'il y a des funérailles.

#### 1.2. Religions

Les habitants de la commune sont chrétiens. La première église construite dans celle-ci est l'église Anglicane, à Ambanitsena, en 1880, puis à Antanetibe Avaratra. Ensuite, l'église catholique (ECAR) a vu le jour à Ambatomainty en 1980, et plus tard à Anjzorofady. Ce sont les églises les plus fréquentées.

En plus des églises protestantes et catholiques, d'autres églises sont présentes à Sadabe :

- Fiangonana Protestanta Vaovao eto Madagasikara (FPVM) à Sadabe ;
- Jesosy Mamonjy à Sadabe et à Ambodivonikely ;
- Fiangonana Ara-pilazantsara à Sadabe et Ambodivonikely ;
- Fiangonana Pentekotista à Sadabe et à Ambodivonikely ;
- Fiangonan'ny Vavolombelon'i Jehovah à Sadabe ;
- Fiangonana Advantista à Antanetibe VI et à Andranomalaza ;
- Fiangonana Apokalypsy à Ambodivonikely ;
- Fiangonana Vahao ny Oloko à Ambodivonikely et à Ankerana ;
- Fiangonana F.M Foi à Ambodivonikely.

#### 1.3. Les obligations sociales

Les deux (02) événements marquants dans la commune sont les mariages et les funérailles.

- Pour les mariages, ou les « vodiondry » (fiançailles malgache), l'hôte de la fête est celui qui choisit les personnes qu'il veut inviter. Aucun processus n'est obligatoire, tout dépend de l'hôte.

- Lors d'un décès, la commune a une organisation unique : une cotisation de 100 ar et une boîte ou « kapoaka » de riz par personne âgée de plus de 18ans. Les hommes doivent aussi apporter du bois de chauffage, et payer 1.000ar en plus de la cotisation pour les funérailles.

### 2. Les personnes influentes dans le fokontany

- **RAMANAMBOLOLONA Armond** : Président du comité de gestion de l'eau. Il est influent dans les réunions, et très écouté par la population.

- **RANDRINARISON Honoré** : un parent pour la commune. En tant que figure paternelle de Sadabe, Honoré est très écouté par les habitants. Personne ne le contredit.

- **RAKOTONDRAZAFY Raymond** ou **RAKOTOMO** : Neveu de l'ex-Maire, et parent réputé au niveau du chef-lieu de Sadabe.

- **RANDRIAMASIMANANA** : Ancien secrétaire général de la commune, possédant un moulin à riz malgache.

Parmi les personnes influentes dans le Fokontany, celui qui est le plus écouté lors des décisions au sein de la commune est l'ancien Maire **RABENORO Jean-Philippe**. Il possède des voitures qu'il offre comme ambulance aux personnes malades, ayant besoin de se soigner dans les hopitaux aux alentours de Sadabe. Ce service est gratuit. En plus de cela, il a un camion qu'il utilise comme taxi-brousse, lorsqu'une personne décède et doit être enterrée loin de Sadabe. Les frais de déplacements sont à moitié prix. Grâce à cela, lors des décisions importantes, et des votes au sein de la commune, son opinion est prise en compte, et la population suit sa voix. Ce fut le cas lors de la décision du forage.



Figure 29 : Le camion taxi-brousse lors des enterrements



Figure 30 : Les voitures de RABENORO, ambulances de la commune

Aussi, dans sa famille, RABENORO Jean Philippe est entouré de personnes ayant une place importante dans le fokontany de Sadabe. Le deuxième adjoint au Maire (D5) est son fils, et l'ancien président du fokontany Sadabe (E) est son neveu. En plus d'être une personne considérée comme bienfaitrice, aidant les voisins, il est entouré de personnes haut placées dans la commune de Sadabe, raison pour lesquelles il est très influent.

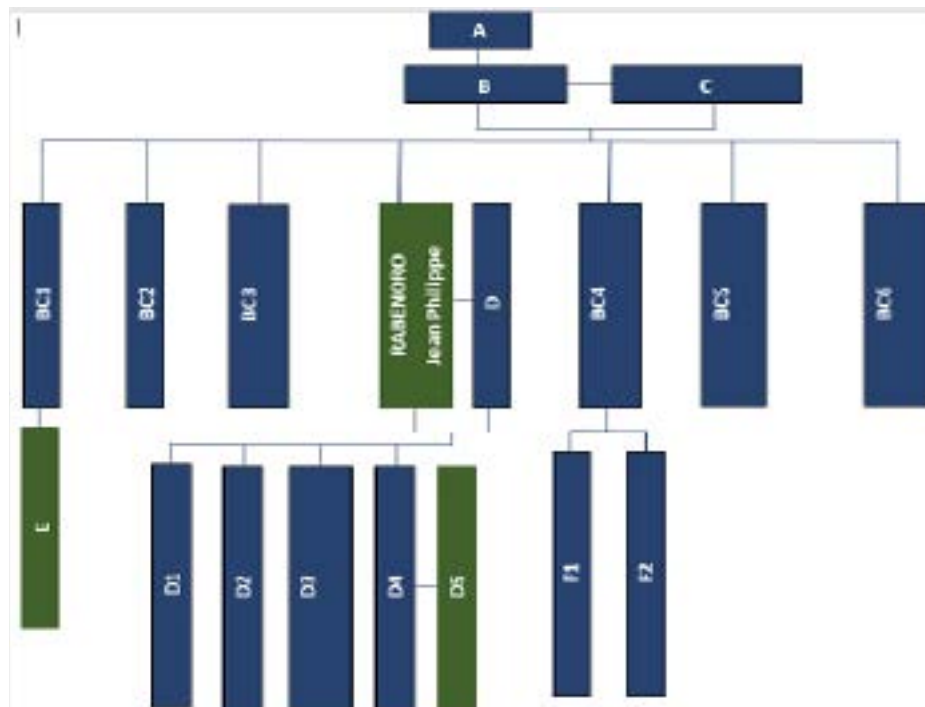


Figure 31 : Arbre généalogique de la famille de RABENORO

### 3. Les conflits et les protagonistes

#### 3.1. Conflits sur l'accès à la terre :

Les principaux conflits sur l'accès à la terre sont autour de l'héritage et de l'empiètement. Le conflit d'héritage est très fréquent, car trois (03) cas par semaine sont emmenés au sein de la commune. En général, les conflits non résolus en interne, sont réglés au niveau des autorités locales.

Cependant, un conflit sur dix (1/10) va jusqu'au tribunal.

## 4. Les dynamiques locales de sécurisation (système local de protection sociale)

### a. Andrimasom-pokonolona

Le fokontany a mis en place un système de sécurisation local. Il crée le « andrimasom-pokon'olona », un comité de vigilance de la communauté. 40 hommes par nuits font le tour du quartier de 21h à 2h du matin.

### b. DAS

L'insécurité est très présente dans la commune. Les gendarmeries y existantes (Sadabe, Ambodivonikely et Mangatany Avaratra) ne couvrent pas la totalité de Sadabe. Deux (02) DAS y sont donc installés (Ambatomainty et Ambohitrandriamamba), suite à la demande de la population.

### c. Entraide

Les entraides sont présentes entre les salariés et les employeurs, et entre les organisations locales. Le président du fokontany, menuisier à Sadabe, prend en charge les frais d'hospitalisation et les médicaments à acheter pour ses employés s'ils sont malades. Les membres des organisations locales, quant à eux, cotisent de l'argent et l'utilisent pour aider les autres membres dans le besoin. En cas de maladies, de décès, ou de naissances, de l'argent est donné à la personne concernée.

### *\*MANOVOSOA*

L'Association MANOVOSOA est un groupement de six-cent filles et femmes, âgées de 5 à 60 ans. Leurs activités se concentrent sur l'achat et l'emprunt gratuit des ustensiles de cuisines (assiettes, cuillères, fourchettes, etc).

Chacune d'entre elles paye 1.600Ar par an, et apporte 2 tasses de riz, en réserve des événements heureux ou malheureux qui se passent dans la vie des membres :

- Si l'une d'entre elles tombe malade, l'Association lui donne une somme de 5.000Ar si elle est à l'hôpital, et 3.000Ar si elle est à la maison.

- Lors d'un décès dans la famille des membres, les membres donnent 15.000Ar comme « solon-daoka », pour aider dans l'achat du met, puis 4 kilos de café, 4 kilos de sucre, et 10.000Ar comme « fao-dranomaso » (coutume malgache dans laquelle les amis offrent une somme d'argent pour aider dans les diverses dépenses pour le décédé).

De Décembre à Janvier, le riz stocké par an est vendu, et l'argent reçu est utilisé pour l'achat des ustensiles de cuisines (assiettes, marmites, cuillères, etc.). Lorsque l'une des membres se marie, ou perd un membre de sa famille, ses ustensiles sont utilisés gratuitement.

## AVARATSENA

La commune d'Avaratsena se trouve à 50km d'Antananarivo et fait partie des hautes terres centrales de Madagascar. Elle est formée de onze (11) fokontany : Ambatomanana, Ambohimasina, Ankodondona, Antanetiboahangy, Antanetipatara, Avaratrimanarina, Avaratsena, Mahavanona, Malaza, Manakasina et Sahalemaka. La commune compte 6.846 habitants répartis dans 1.385 ménages. Elle est composée de trente-trois (33) hameaux. Le fokontany Avaratsena, chef-lieu de la commune, est accessible, en voiture, toute l'année. Cependant, les infrastructures routières reliant les autres fokontany ne sont pas en très bon état. Certains ne peuvent être parvenu qu'à pieds, surtout pendant les saisons de pluie.

Le chef-lieu de la commune est le fokontany le plus peuplé, comptant 1.378 habitants. Antanetimboangy par contre, ne compte que 234 habitants. Avaratsena possède un climat chaud, avec un hiver sec. Deux saisons y sont visibles : la saison sèche et la saison pluvieuse. Ces caractéristiques climatiques ne sont pas dangereuses pour la végétation. Avaratsena est d'ailleurs réputé pour ses productions agricoles. Cependant, la commune est victime d'insécurité. L'un de ces fokontany a été la cible des dahalos pendant le mois d'Août 2021.



*Figure 32 : Cultivateur d'oignon*

# I. GÉNÉRALITÉ

La commune est entourée par les communes de : Sadabe, Antanetibe, Ambato, Ambohipihaonana, Ambohifilo et Talata Volonondry. Elle est composée de trente-trois (33) localités inégalement réparties dans les onze (11) fokontany. La plupart des localités sont regroupées dans le sud de la commune, autour du chef-lieu. Mahavanona est le fokontany le plus éloigné.

Avaratsena est une commune relativement accessible en voiture. Pour y parvenir, un trajet de 30km venant de la capitale à Talatan'ny Volonondry sur la RN3, ajouté d'un trajet de 20 km sur une piste intercommunale suivant la direction nord-ouest est à emprunter. Des taxi-brousses relient la commune et Talatan'ny Volonondry. Cependant, pour parvenir aux fokontany d'Avaratsena, l'utilisation des charrettes et des motos est recommandée. Mais durant la saison de pluie, certains fokontany ne peuvent être accessibles que par la marche à pieds.

## 1. Habitats

Trois (03) types d'habitats sont visibles dans la commune :

### *\*Des habitats modernes*

Ce type d'habitat est construit exclusivement avec des briques. La porte est en bois, le sol en ciment, et la toiture en tôle. Ce type d'habitat est visible surtout dans le chef-lieu de la commune : Avaratsena. Les toilettes sont à l'extérieur, construites en terre battue, et ayant une toiture en sol. Les occupants sont des fonctionnaires. La maison visible sur l'image est celle de Monsieur le premier-adjoint du Maire, monsieur RANDRIANARIVELO Roger.



*Figure 33 : Habitat moderne*

### *\*Des maisons en briques avec une toiture en végétaux*

Ce type d'habitat est construit en briques, avec une porte en bois, et un sol en terre battue. Sa toiture est en végétaux. Les toilettes se trouvent à l'extérieur de la maison, dans une petite maisonnette en terre battue avec une toiture en tôle. Ces maisons sont visibles tout le long de la descente, venant de la salle de la commune, à l'entrée d'Avaratsena, jusqu'aux rizières. Les éleveurs et agriculteurs disposent de ce type d'habitats. Les épiceries et les gargotes du fokontany sont aussi de ce type.



*Figure 34 : Maisons en brique avec une toiture en végétaux*

### *\*Des habitats traditionnels*

Ce type de maison est construit en terre battue. Sa toiture est fabriquée avec des matériaux végétaux. Son sol est en terre battue, ses portes et ses fenêtres en bois. Les toilettes se trouvent à l'extérieur. Ce type d'habitat est occupé par les agro-éleveurs. Tout comme les habitats en briques avec une toiture végétale, ces habitats traditionnels sont très présent au chef-lieu Avaratsena.



*Figure 35 : Habitat traditionnel*

## 2. Histoire

« Avaratsena » signifie littéralement « Au nord du marché ». En effet, la commune, auparavant nommée Idita, se trouvait au Nord d'un marché populaire.

En ce temps, une route reliait Ambohidratrimo et Avaratsena mais plus tard, elle n'est plus utilisée par les voyageurs suite à la fermeture du marché, vers 1975, à cause d'un meurtre perpétré aux alentours. Ce n'est qu'en 2019 que ce marché redémarre, jusqu'à aujourd'hui.

## Histoire

### Réligion :

La première église arrivée à Avaratsena est l'Eglise Catholique, qui est aussi la plus fréquentée. Elle se trouve au chef-lieu de la commune.

Vers  
1850

### Réligion :

Après l'Eglise Catholique, la première église Protestante est arrivée en 1870. Elle fête ses 151 ans. Elle est tout aussi fréquentée que celle des Catholiques.

1870

### Education :

La fin de la construction de la première Ecole Primaire Publique à Avaratsena Chef-lieu était en 1947.

1947

### Economie :

Suite à un meurtre sur les lieux du marché, celui-ci a pris fin en 1975

1975

### Administration :

La salle de la commune, qui se trouve près du marché, à l'entrée de Avaratsena, a été construite en 1978.

1978

### Maladie :

La peste a attaqué la commune, vingt-quatre ans passés, en tuant quatre personnes en deux jours d'affilée.

1997

### Education :

Le Collège d'Enseignement Général du chef-lieu a été construit en 2004.

2004

### Catastrophe naturelle :

Suite au cyclone Giovanna, Avaratsena a été victime d'une inondation.

2012

### Economie :

Les habitants du chef-lieu ont souhaité raviver le marché, et il a été repris en 2019.

2019

Figure 36 : Chronologie récapitulative des événements marquants avec dates et descriptions

## II. ACTIVITÉS PRODUCTIVES

### 1. Ecosystème

Les zones observables dans la commune sont :

- De grandes superficies foncières, servant d'habitats, de bureaux, d'épiceries, de gargotes ;
- Des parcelles agricoles en bordure du Jabo, exploitées par les agriculteurs ;
- Des clôtures pour l'élevage bovin.

Une faible superficie de forêt primaire caractérise la région.

Les conflits dans la commune sont autour des propriétés foncières, et des ressources en eau.

#### a. Conflits fonciers :

Dans la commune, le conflit d'héritage reste le plus important. Cette pression est en interne, c'est-à-dire entre les membres de la famille. Les héritiers ne se conviennent pas du partage des parcelles cultivables, comme le cas au chef-lieu Avaratsena. Les personnes habitants près de celui-ci y pratiquent l'agriculture. Une fois les récoltes prêtes à être moissonnées, les autres héritiers viennent sur les lieux et sabotent toutes les productions, en arrachant les plantations.



Une utilisation illicite des terrains est aussi visible dans la commune. Illicite, car les terres n'appartiennent pas légalement aux utilisateurs. Ensuite, lorsque le propriétaire légal des parcelles concernées veut s'en approprier, ces derniers ne veulent pas s'en défaire.

### **b. Conflits autour des points d'eau :**

Neuf (09) fokontany sur onze (11) de la commune bénéficient de bornes fontaines et de points d'eau faits par Inter Aide, et par Soakoja.

Selon la convention entre les familles bénéficiaires et l'organisme en charge de l'installation des bornes, une cotisation s'élevant à 2.000Ar par an par personne d'âge légale est collectée. Cependant, sans préavis ni explication, ce montant a doublé dans tous les fokontany concernés.

A Tsarahonenana, la population s'est réunie pour mener une grève, demandant aux responsables de s'expliquer car la gestion de la cotisation, selon eux, n'était pas nette. Cette manifestation a duré neuf (09) mois. Cependant, la saison sèche est arrivée et les sources tarissent. Ils décident donc d'agréer à l'organisation existante, et paient la somme de 4.000Ar par an par personne d'âge légale (+18 ans).

Malgré cela, quelques personnes restent réticentes, et refusent de payer la cotisation. D'autres ont déjà un puit personnel dans leur cour. Ils sont pourtant menacés, car la Commune refuse de fournir tous documents ou services aux personnes qui ne payent pas la cotisation.

## **2. Agriculture**

Le type de sol ainsi que sa fertilité varient suivant les zones. Il permet à la population de pratiquer différents types de cultures, dont la riziculture.

Le riz est l'aliment de base, mais la production ne dure pas tout le long de l'année. Pour combler leurs besoins, ils s'approvisionnent en important du riz venant des autres localités aux alentours, telles que Talata Volonondry ou Anjozorobe.

Les familles prennent trois (03) repas par jour, en mangeant principalement du riz et des haricots. Durant la période de soudure, la consommation du riz diminue, et est compensé par du manioc ou des patates douces. Les principales cultures destinées à la commercialisation sont l'oignon et l'ail. Ce sont les récoltes les plus importantes de la Commune. Elles sont ensuite commercialisées au marché d'Avaratsena, ou à Talata Volonondry. La période de soudure s'étale de Novembre à Janvier, et s'intensifie au mois de Février et Mars. Elle est amortie par la vente des oignons.

Ce calendrier est théorique. Il peut varier suivant les conditions climatiques vécues par la commune. Les difficultés rencontrées par les paysans perturbent aussi ce calendrier.

Dans la Commune, des maladies fongiques sont visibles dont les plus courantes sont le « tsingogotra », le « main-doha ny ravina » et le « mandavenona ». Ces maladies fongiques entraînent un affaiblissement ou même la mort d'une plante. Le « mandavenona » se présente comme suit : au contact du givre, les feuilles de la plante deviennent noires. Puis, sous les rayons du soleil, elles deviennent jaunes, et meurent. Outre ces maladies, l'insécurité règne dans la commune.

Des malfaiteurs volent les productions. Aussi, des insectes se nourrissent des productions, pourtant le prix des insecticides est considéré comme trop élevé par les habitants, tout comme le prix du fumier NPK.

La culture, la récolte, la collecte et la vente d'oignons constituent le marché principal de la commune, depuis l'année 1965. Le mois de Novembre, le kilo est à 600 Ar, tandis qu'en Février, il peut être commercialisé à 2.000 Ar, 2.500 Ar ou 3.000 Ar. Les familles en difficultés vendent l'oignon au mois de Novembre, tandis que ceux qui en ont les moyens collectent les récoltes, et ne les vendent que durant la fin de la période de soudure où le prix est au summum. Ils collectent la récolte de riz du mois de Mai au mois d'Octobre.

Type de culture	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Oignon											R	R
Ail					R	R	R	R	R	R	R	R
Riz				R	R							
Pomme de terre				R	R							
Brèdes	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Haricots	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Petits Pois								R	R	R	R	R
Manioc	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Patate douce				R	R	R				R	R	R
Période de soudure	S	S									S	S

Figure 37 : Calendrier agricole



Figure 38 : Producteurs d'haricot



Figure 39 : Producteurs d'ail

Ils vendent ensuite leurs stocks à partir du mois de Novembre jusqu'au mois de Janvier pour pouvoir acheter et collecter les oignons. Puis, ils vendent ensuite leurs oignons du mois de Février au mois de Mai, et poursuivent cette chaîne de vente chaque année pour avoir le plus de bénéfices possible.

Les familles en difficultés produisent 500 kg d'oignons par an, tandis que le grand collecteur habitant la commune en commercialise 8 tonnes l'année. En plus de la vente d'oignons, les habitants cultivent et vendent aussi des haricots, qui servent de d'accompagnement du riz pour les repas.

### 3. Elevage

Trois types d'élevages sont présents à Avaratsena.

Le premier est l'élevage bovin. Les habitants de la commune élèvent des bœufs, car ils sont essentiels pour les activités reliées à l'agriculture. Effectivement, les paysans utilisent ces animaux pour travailler et labourer les terres à cultiver.

Cependant, l'insécurité règne, et l'élevage de zébus devient dangereux, bien qu'il soit nécessaire.

Le deuxième type d'élevage est l'élevage porcin, qui est pratiquée par très peu de personnes. Il est effectué dans un but purement commercial.

Le troisième est l'aviculture, le type d'élevage le plus pratiqué à Avaratsena. La vente des volailles permet aux familles de subvenir à leurs besoins dans les périodes de difficultés. Les éleveurs ont une soif de formation concernant l'aviculture.



Figure 40 : Une clôture servant à l'élevage bovin, utilisée par neuf (09) maisons autour de celle-ci

Les difficultés principales de l'élevage concernent les maladies qui atteignent les animaux, comme la peste, le "ramoletaka", le "varika" et la bilharziose.

### 4. Salarier

Les ouvriers agricoles sont, soit propriétaire des terres cultivées, soit salariés journaliers.

- **Les propriétaires des terres cultivées** : étant propriétaires, ils sont responsables du recrutement des salariés journaliers dans le besoin.

- **Les salariés journaliers ou les ouvriers saran-katsaha** : les hommes gagnent 4.000Ar par jour, et leurs trois repas sont à la charge de l'employeur. Les femmes gagnent 3.000Ar par jour, et les trois repas sont aussi à la charge de l'employeur. Cette différence de salaire est justifiée par la quantité de travail dont l'homme est considéré comme plus apte à pratiquer. L'homme est en charge de la récolte, de la collecte et du transport des productions. La femme est responsable du piqûrage, de la récolte du riz, et de la culture d'oignons.

Outre les salariés agricoles, les habitants effectuent d'autres activités génératrices de revenus.

- **Maçonnerie et menuiserie** : complément de revenus, dépendant des commandes et du marché, ce type de travail est très visible dans la commune.

- **Transporteur** : environ 10 personnes au sein de la commune travaillent en tant que transporteur/exportateur d'oignons. Le prix est fixé à 80Ar par kilo. En plus de transporter des produits agricoles, les camions sont aussi des taxi-brousses reliant Avaratsena et Talata Volonondry. Le frais est de 2.000Ar par personne

- **Taxi-moto** : 5 taxi-motos travaillent au chef-lieu de la commune. Le frais est à 15.000Ar l'aller, du chef-lieu jusqu'à Talata Volonondry.

## 5. Migration

Les habitants de la commune ont des origines différentes. La majorité sont des Betsileos (ethnie des personnes venant de la région Haute Matsiatra, Amoron'ny Mania), et des Betsimisaraka (ethnie des personnes venant du littoral orient de la Grande Île). D'autres viennent de Manjakandriana. Ils viennent à Avaratsena pour y travailler, pour être des fonctionnaires, ou pour des raisons maritales. Les enfants métissés de deux (02) ethnies sont appelés « Safiotra ».

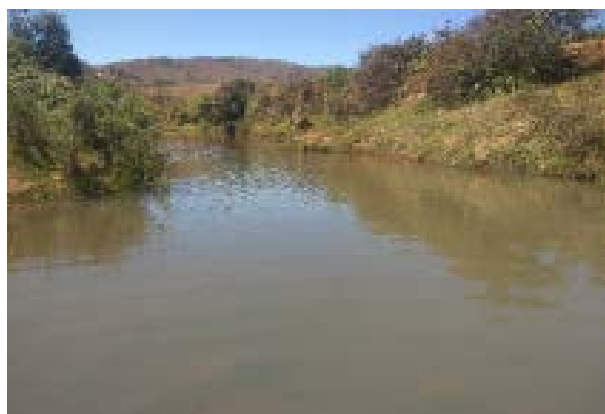
Les migrations vers les autres régions se font rare à Avaratsena. Quelques-uns partent pour quatre (04) jours, pour vendre les productions agricoles, et reviennent ensuite.

## III. RESSOURCES EN EAU

### 1. Approvisionnement en eau

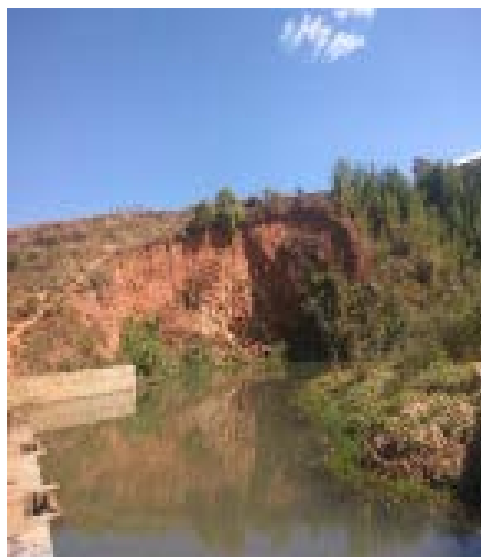
La commune est riche en ressources en eau. La rivière Antsahafilo est la principale eau de surface alimentée par plusieurs affluents, dont le Jabo.

La rivière « Jabo » est une source d'eau qui a son histoire dans la commune. Auparavant, tous les habitants y venaient pour toutes les activités impliquant l'eau. Ils s'y approvisionnent pour les tâches ménagères, les toilettes quotidiennes, etc. Mais aujourd'hui, les habitants n'y vont plus car elle est considérée comme sale. Des personnes y font leurs besoins.



*Figure 41: La rivière de Jabo*

La population se ressource donc auprès des bornes fontaines, ou des puits. Quarante-deux (42) points d'eau modernes ont été dénombrés dans la commune : bornes fontaines, sources aménagées, et puits avec Pompe à Motricité Humaine. La population se sert en eau de consommation dans les cours d'eau et les sources en contrebas, ou dans les puits.



*Figure 42 : Barrage*



*Figure 43 : BF à Sahalemaka*



*Figure 44 : Puit traditionnel*

## 2. Gouvernance

### 2.1. Profil du gestionnaire

Le gestionnaire des infrastructures à Avaratsena est l'ONG Soakoja. Il s'agit d'une gestion privée à but non lucratif, avec des services de suivi et de maintenance. L'ONG Soakoja est en étroite collaboration avec la SMR. Cette dernière est une structure en charge de la représentation et de la défense des usagers de l'eau. Pour une inclusivité et une conscientisation locale, l'ensemble des représentants des usagers de la commune (un représentant et un suppléant par réseau d'eau) forme cette SMR.

Cette structure est aussi une plateforme de dialogue entre les usagers, les autorités locales et régionales, l'ONG Soakoja, entre autres. Le suivi de l'exploitation et la maintenance des infrastructures est aussi sous la responsabilité de la SMR. En bref, l'ONG Soakoja promet un service de gestion-maintenance avec un approvisionnement en eau potable de qualité et illimité, pendant que la SMR s'assure de la défense des usagers, et garantit la co-gestion opérationnelle.

Ci-après, un schéma résumant les missions de l'ONG Soakoja :

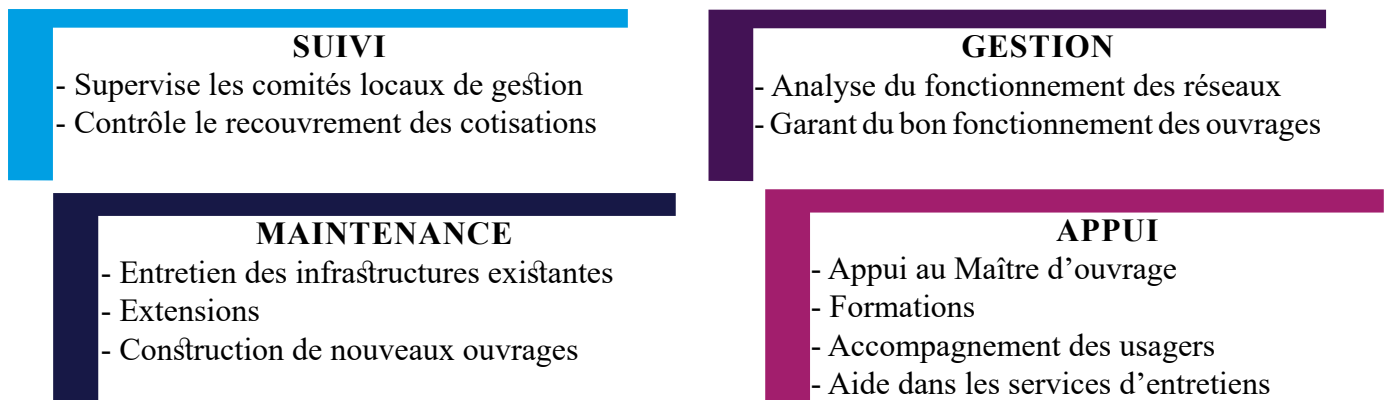


Figure 45 : Missions de l'ONG Soakoja

Dans la commune Avaratsena, la maintenance des infrastructures est assurée par des cotisations. Un paiement annuel forfaitaire de 4.000Ar par an, par usager d'âge légal, est collecté au niveau de chaque ouvrage géré par l'ONG. Ce montant a été fixé grâce à l'établissement d'un budget communal. Ensuite, une assemblée générale avec les usagers de l'eau a été organisée pour expliquer le budget et convaincre les usagers de la pertinence du nouveau montant de cotisation. Si une personne refuse de payer la cotisation, un décret communal stipule que l'eau sera coupée. Auparavant, la date limite du paiement de la cotisation était la fin du mois de mai.

Depuis le début de l'année 2022, cette cotisation est tranchée en quatre (04) trimestres. Chaque personne d'âge légale paie donc 1.000 Ar par trimestre. 80% de la cotisation collectée est destinée aux entretiens des infrastructures. 10% de cet argent est utilisé comme réserve, ou assurance, en cas de travaux importants (extension ou construction de nouvelles infrastructures). 3% est voué au fonctionnement du SMR, et 7% revient à la commune comme redevance. Tous les ans, deux (02) réunions sont organisées : la première pour l'établissement prévisionnel du budget annuel et la seconde pour le compte-rendu sur l'utilisation des cotisations. Il s'agit d'ateliers de bilan et programmation des activités du gestionnaire.

### 2.2. Rôles

Au niveau du gestionnaire, trois (03) agents de maintenance et deux (02) superviseurs se chargent de la réception des cotisations, de leur placement à la banque, et des réparations au niveau des infrastructures locales.

Au niveau du fokontany, le comité de gestion en eau est formé par le président du fokontany, un chef de borne par BF, un technicien local et deux SMR. Le président, étant l'autorité locale, est en charge de la supervision des infrastructures, des animations et des activités ou réunions locales. Le chef de borne quant à lui s'occupe des BF, et est responsable de la collecte de la cotisation trimestrielle.

Voici un schéma résumant les responsabilités de chaque partie prenante :

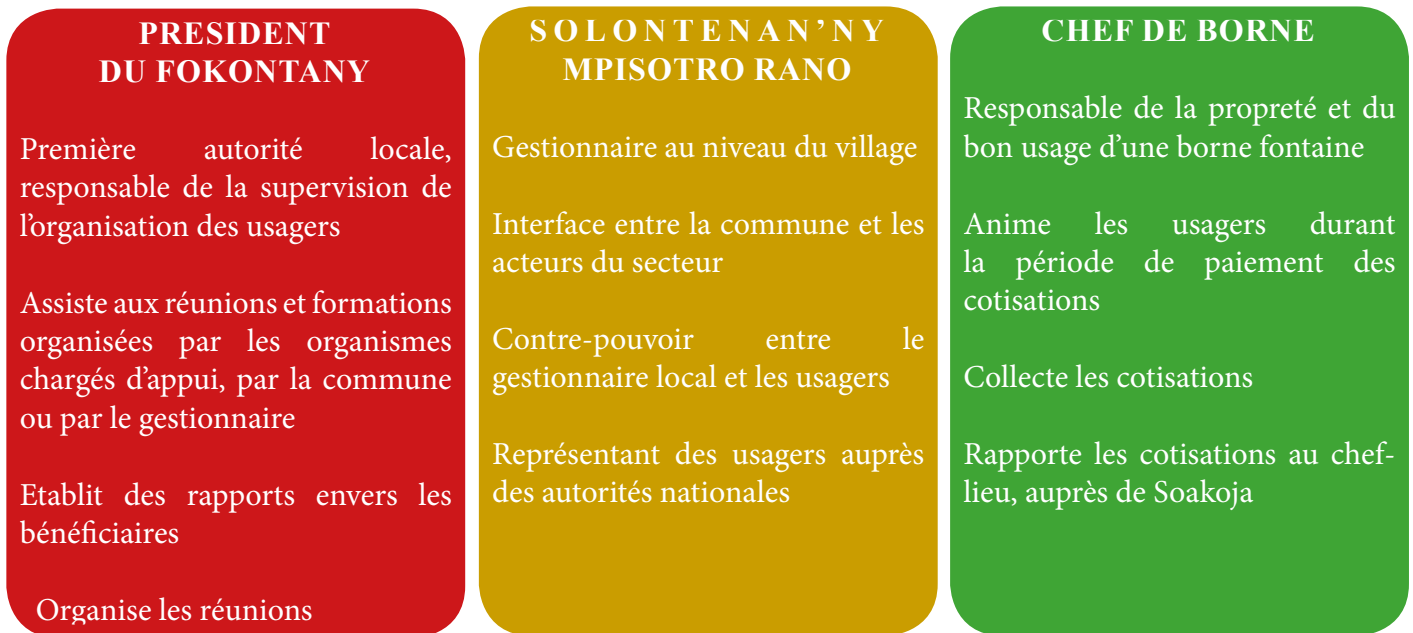


Figure 46 : Missions des membres du comité local de gestion

Ces membres du comité local de gestion sont appuyés par le technicien. Il a pour responsabilité le nettoyage de la citerne.

Le chef de borne est rémunéré à 5.000 Ar par trimestre, et le technicien est indemnisé à 5.000 Ar par nettoyage. Les SMR et le président du fokontany ne sont pas des salariés. Ils reçoivent les indemnités pour les réunions à la commune.

### 2.3. Cas concrets

**Les exemples suivants sont tirés de témoignages des présidents des fokontany enquêtés.** L'objectif est d'identifier comment les comités de gestion au niveau local fonctionne, quelles sont les difficultés auxquelles ces gestionnaires font face, et comment est la participation féminine.

#### - **Ambohimasina**

Auparavant, les habitants du fokontany s'approvisionnaient en eau dans les sources non aménagées, ou près des rizières. Ensuite, en 2019, Inter Aide a construit trois (03) BF alimentées par une citerne. Ces infrastructures sont sous la responsabilité du président du fokontany, de trois (03) chefs de bornes, et de deux (02) SMR. Tous sont des hommes. Les membres du comité local de gestion sont des élus des usagers de l'eau, lors d'une Assemblée Générale. Même si les habitants ont été communiqués qu'il devait y avoir un (01) SMR homme et un (01) SMR femme, les femmes sont réticentes à accepter cette responsabilité, faute de sécurité. Le fokontany est une zone rouge, cible des dahalos. Les SMR sont pourtant amenés à se réunir régulièrement au chef-lieu. Malgré la désignation, les femmes choisies refusent de devenir SMR.

Pour assurer la pérennité et l'entretien des infrastructures, une cotisation de 4.000 Ar par an est collectée. Son paiement est par trimestre. Chaque personne d'âge légal paie 1.000 Ar tous les trois mois. Les chefs de borne sont responsables de la collecte de cet argent, et les rapporte à Avaratsena. En plus de la collecte des cotisations, les chefs de borne se chargent de la propreté des bornes fontaines. Ils ont été formés pour bien effectuer leur travail.

Tous les ans, ils réunissent les usagers de l'eau pour les sensibiliser, et partager les nouvelles. Aussi, les SMR et le président du fokontany établissent un rapport oral pour les habitants après les réunions au niveau de la commune. Durant ces réunions, les usagers sont très actifs, et prennent la parole. Cependant, ils sont moins enthousiastes pour prendre les responsabilités.

La difficulté vécue par les habitants en terme d'approvisionnement en eau se ressent durant la saison de pluie. Les bornes fontaines sont toutes fonctionnelles, sauf durant cette saison. Deux (02) sources alimentent ces BF, et l'autre devient turbide et a une couleur de boue durant les saisons de pluies. La solution trouvée est donc de couper l'eau dans l'une des bornes. Des queues se forment alors devant les deux (02) autres BF. Aucune autre solution n'a été trouvée pour l'instant.

### **- Antanetimboahangy**

Le fokontany Antanetimboahangy est desservi en eau par un PPMH, depuis près de cinq (05) ans. Une cotisation de 4.000Ar par an par personne d'âge légal est collectée pour assurer le bon fonctionnement de l'infrastructure. Le fokontany jouit d'eau à leur besoin, selon les dires du président. Que ce soit en saison sèche ou en saison de pluie, chaque habitant peut prendre de l'eau à la quantité voulue. Cependant, cette eau ne peut être utilisée que pour consommation, et pour la toilette. Pour les travaux de fabrication de briques, ou pour la lessive, il est interdit de s'y approvisionner.

La gestion de l'eau est administrée à un comité local de gestion, composé par le chef fokontany, un président du puits, deux (02) SMR et un technicien local. Le président est responsable de l'animation, la sensibilisation, et la supervision des infrastructures. Le président du puits se charge de la collecte des cotisations. Le technicien local est chargé des activités d'entretien et en collaboration avec l'agent de maintenance. En tout, ce comité est composé de cinq (05) hommes et d'une (01) femme SMR. Aucune difficulté particulière n'a été évoquée par le président. Certes, collecter les cotisations est toujours une tâche rude, mais depuis que le paiement de celle-ci a été divisé en quatre (04) trimestre, les habitants sont plus assidus.

### **- Antanetipatara**

Avant l'instauration des infrastructures dans le fokontany, les habitants s'approvisionnaient en eau dans les sources traditionnelles, ou directement dans la rivière de Jabo. Ils souffraient de la diarrhée car l'eau consommée était insalubre. Ensuite, six (06) bornes fontaines, dont trois sont des extensions, ont été construites vers 2018. Depuis, moins de personne ont souffert de la diarrhée.

Un comité de gestion local est en charge de la gestion des infrastructures. Il est composé du président du fokontany, de deux SMR, de six chefs de borne, et d'un technicien local. En tout, ce comité est formé de sept (07) femmes dont six (06) chefs de bornes et une SMR ; et de trois (03) hommes : technicien, SMR et président du fokontany. Leur mandat est de trois (03) années. Ce comité se réunit une fois tous les ans, afin de préparer un rapport annuel pour l'ONG Soakoja. Après cette concertation, un compte-rendu verbal est établi durant la réunion du fokonolona.

Pour s'assurer du bon fonctionnement des infrastructures, une cotisation de 4.000 Ar par an, par personne d'âge légale, est collectée. Le paiement est divisé en quatre : 1.000 Ar par trimestre. En général, la population est active dans ce paiement, car dans le cas contraire, l'eau sera immédiatement coupée.

Le comité fait parfois face à des difficultés. La population refuse de coopérer pour l'entretien et le nettoyage des bornes fontaines. Aussi, durant les saisons sèches, des heures d'ouvertures et de fermetures doivent être fixées car l'eau n'est pas suffisante : 06 heures -10 heures et 15 heures -18 heures. A cause de cela, la population se plaint car le paiement des cotisations devrait solutionner ce problème, selon eux.

### **- Ankidondona**

Un système ravitaillant trois (03) BF alimente le fokontany Ankidondona, depuis 2014. Ce système est sous la responsabilité d'un comité local de gestion, composé du président du fokontany, de trois (03) chefs de borne, de deux (02) SMR et d'un (01) technicien local. Deux femmes (SMR et chef de borne) et cinq (05) hommes forment ce comité. Ces personnes sont des élus. Les chefs de bornes et le technicien reçoivent un salaire de 20.000Ar par an. Le président du fokontany a pour rôle d'animer les réunions, ainsi que de les organiser. Les SMR représentent la population, observent et suivent les infrastructures locales, communique avec la population. Les chefs de borne collectent les cotisations, nettoient les BF et animent les usagers pour qu'ils soient actifs. Le technicien est en charge des réparations, et du nettoyage de la citerne.

La cotisation s'élève à 1.000 Ar par trimestre, par personne d'âge légale. La collecte de celle-ci est un peu rude, car il faut toujours rappeler aux habitants qu'il faut payer cette cotisation. Le cas échéant, le fokontany vivra une coupure d'eau jusqu'au paiement intégral des usagers de l'eau.

En termes d'approvisionnement en eau, les BF sont fonctionnelles tout le long de l'année. Cependant, un tuyau alimentant l'un des BF est coupé chaque saison de pluies, l'eau étant très abondante.

#### **2.4. Analyse du modèle appliqué par un gestionnaire privé (Soakoja)**

La délégation de service à un privé présente des forces et des faiblesses. A Avaratsena, la gestion des infrastructures est déléguée à l'ONG Soakoja. Son premier point fort est son comportement strict face au non-respect des mesures et règlements fixés au préalable. En d'autres termes, l'ONG Soakoja est ferme et non indulgente, notamment lors du paiement des cotisations. Le moindre retard est pénalisé par une coupure d'eau immédiate au niveau de la BF. Ce cas est exceptionnel à la commune Avaratsena. Il s'agit d'une force de ce modèle de gestion car cela promet une pérennité des infrastructures et une possibilité d'extension ou de construction de nouveaux ouvrages grâce à la régularité et au respect du paiement des cotisations. D'ailleurs, tous les fokontany enquêtés sont conscients de cette rigueur et font attention aux règlements pour ne pas pénaliser les autres usagers par leur faute.

En second lieu vient l'harmonie des prix dans toute la commune. A Avaratsena, le montant de la cotisation est fixe, peu importe le type d'approvisionnement en eau du fokontany ou leur nombre. Un sentiment d'égalité et d'équité entre les usagers s'installe donc, ce qui est une des qualités de ce modèle. De plus, depuis l'année 2022, une facilité de paiement a été offerte par l'ONG Soakoja. En effet, la cotisation annuelle est divisée en trimestres. Grâce à cela, l'habitude des usagers à payer la cotisation s'installera petit à petit. Comme l'écart entre les délais de paiement est fixe et régulier, la nécessité de rappel et de sensibilisation s'atténuera avec le temps.

Etant donné que l'ONG Soakoja est un gestionnaire ayant déjà des années d'expérience, son professionnalisme sur le suivi et la maintenance des ouvrages en EAH est élevé. Elle peut donc apporter ses connaissances au profit des usagers de l'eau, permettant ainsi d'améliorer les conditions de l'approvisionnement en eau dans la commune rurale Avaratsena. Son objectif est de développer et de pérenniser l'accès à l'EAH. Ce professionnalisme est également ressenti dans sa manière de procéder et de travailler : un délai de maximum cinq (05) jours pour les réparations, coupure immédiate si la cotisation n'est pas recouverte entièrement, employés recrutés par voie concours, etc.

En outre, dans la commune Avaratsena, la participation des usagers est sollicitée, surtout dans la formation des comités de gestion au niveau des fokontany. Grâce à cette implication communautaire, une conscientisation des responsabilités auprès des citoyens est ressentie. Cependant, il s'agit aussi d'une des faiblesses de ce modèle de gestion. Lors d'une discussion avec les SMR du fokontany Ankidondona, ces-derniers ont affirmé avoir plus de difficulté à convaincre la population de payer la cotisation avant la date limite de paiement. Quelques fois, les voisins/connaissances/membres de la famille vivent des difficultés financières, et ont du mal à payer leur part de cotisation. Les sensibiliser à recouvrer leurs parts pour éviter que tous les usagers de la BF ne soient pénalisés pour la coupure d'eau est une tâche ardue pour les SMR.

Il est vrai que la stricte gestion est une qualité primaire de l'ONG. Toutefois, ne pas donner de préavis ni de délai supplémentaire aux usagers pour les coupures d'eau dans le cas où l'un des usagers n'a pas pu payer la cotisation est une des faiblesses de l'ONG. Avaratsena est une zone où l'insécurité, conditionnant les moyens financiers des habitants, règne. Parfois, des personnes se trouvent dans l'impossibilité de payer leur part de cotisation. Pour lutter contre cette pénalisation groupée, certains fokontany ont choisi d'avancer les frais des personnes ne pouvant pas payer, en se faisant rembourser plus tard. Cette méthode adoptée est un poids pour les autres habitants. La suggestion, ici, serait de donner un délai supplémentaire pour les personnes en difficulté.

Non seulement l'insécurité impacte financièrement les habitants, mais elle est également un frein pour la participation féminine dans les activités de maintenance/entretiens des ouvrages. Compte-tenu de l'enclavement des fokontany à Avaratsena et de la distance entre ces derniers et les lieux de réunions, lieux de reboisement au niveau des captages, les femmes sont dissuadées de participer par peur des dahalos sur la route. La participation masculine est donc plus élevée. La prise en compte des avis et des besoins féminins manque dans la commune. En dernier lieu, il est vrai que l'ONG Soakoja, étant un organisme privé externe, est neutre vis-à-vis de la politique locale. Cependant, les changements d'autorités au niveau de la commune risquent de toucher à la gouvernance de l'ONG. Tout nouveau Maire peut décider d'annuler le contrat de délégation avec Soakoja, ce qui pourrait déstabiliser l'envie d'instaurer un accès pérenne à l'EAH.

Pour résumer les forces, faiblesses, opportunités et menaces se présentant au modèle Soakoja, voici un tableau SWOT :

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion stricte</li> <li>- Implication des usagers de l'eau dans l'entretien et la gouvernance des infrastructures au niveau des fokontany</li> <li>- Personnels payés par un organisme privé externe : plus sérieux, motivés et réguliers</li> <li>- Harmonie dans toute la commune : même montant de cotisation, peu importe le type d'approvisionnement en eau ou leur nombre</li> <li>- Facilité de paiement : cotisation annuelle divisée en trimestre (1.000 Ar par personne âgée de 18 ans et plus, par trimestre)</li> <li>- Professionnalisme élevée, car l'ONG a déjà plusieurs expériences sur le suivi et la maintenance des ouvrages en EAH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupure inattendue à l'arrivée de l'échéance du paiement des cotisations, avec une limite de préavis très courte, si le montant total n'est pas recouvert par les bénéficiaires</li> <li>- Insécurité : diminution de revenus, faible pouvoir financier</li> <li>- Enclavement des fokontany et hameaux : assistance aux réunions plus difficiles, surtout pour les femmes</li> <li>- Participation féminine faible</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennité des infrastructures, et construction de nouveaux ouvrages grâce à la régularité et au respect du paiement des cotisations</li> <li>- Instauration d'une habitude de paiement : pas de nécessité de rappel ni de sensibilisation car la période de cotisation est fixée et régulière, pas annuelle. L'habitude s'installe donc plus facilement</li> <li>- Augmentation du nombre d'infrastructures, donc plus de fokontany, hameaux, ménages desservis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grève à cause du sentiment d'oppression face à la menace des coupures d'eau</li> <li>- Baisse du niveau de vie ou de revenus à cause de l'insécurité qui règne dans la commune</li> <li>- Manque de prise en compte des avis et besoin féminins, notamment si la participation féminine continue à baisser dû aux conditions d'enclavement qui s'aggravent</li> <li>- Contrat de délégation risquant d'être annulé, après changement d'autorités communales</li> </ul>

## IV. L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME EN-GLOBANT

### 1. Intégration commerciale

Le marché hebdomadaire de la commune d'Avaratsena a lieu tous les vendredis. L'installation commence dès 4 heures du matin. Les camions transportant les marchands et les acheteurs arrivent vers cette heure-là. Les vendeurs ambulants se déplacent à pieds, en bicyclette ou en moto.

Les paysans des villages voisins viennent à pied, en bicyclette ou en moto et vendent du manioc, du riz, des haricots verts, des oignons, des pommes de terre, etc. Le marché commence à 8 heures, et se termine à 13 heures. Le marché est bondé chaque lundi et vendredi. Non seulement les stands sont occupés, mais le chemin menant au lieu du marché est occupé par plusieurs marchands, vendant de l'huile, du riz, des productions agricoles (haricots, maniocs, petits pois, etc.).



Figure 47 : Les stands du Marché d'Avaratsena avant le jour de marché



Figure 48 : Le jour du grand Marché d'Avaratsena



## **2. Accès aux crédits et services financiers**

Aucune institution de microfinance n'est disponible dans la commune Avaratsena. Les habitants voyagent jusqu'à Talata Volonondry pour avoir accès au CECAM et à l'OTIV.

## **3. Accès aux services de base**

Aucune institution de microfinance n'est disponible dans la commune Avaratsena. Les habitants voyagent jusqu'à Talata Volonondry pour avoir accès au CECAM et à l'OTIV.

### **3.1. Les établissements scolaires :**

Le premier établissement scolaire construit dans la commune se trouve à Sahalemaka. Au total, dix (10) EPP sont visibles dans la commune : Ambatomanana, Ambohimasina, Antanetiboangy, Avaratsena, Avaratrimanarina, Ankodondona, Malaza et Sahalemaka. Aussi, quatre (04) écoles privées sont présentes à Ambatomanana, Avaratrimanarina et Antanetimboahangy.

Avaratsena possède (01) CEG visible au chef-lieu. La scolarisation à Avaratsena connaît quelques difficultés. Les lycées et universités ne sont pas encore disponibles dans la région. Si les élèves veulent poursuivre leurs études, ils doivent déménager vers la capitale. Encore, les infrastructures se détériorent car ils ont été instaurés depuis longtemps, et n'ont pas été rénovés. Aussi, à cause de l'insuffisance de revenus que vivent certaines familles, 5% des enfants sont non-scolarisés.

### **3.2. Santé :**

Deux CSB II sont visibles dans la commune : l'un est situé dans le chef-lieu, et l'autre à Ambohipihaonana. A Avaratsena, à cause de l'insuffisance des infrastructures existantes, il n'y a pas de départements séparés.

La maternité, les urgences, et les centres de soin se trouvent au même endroit. Dans le CSB II Avaratsena, 1 médecin et 2 sages-femme bénévoles travaillent. Il y a également un dépôt de médicament, où les personnes qui se sentent malades y vont directement pour acheter des médicaments même sans prescription du médecin.

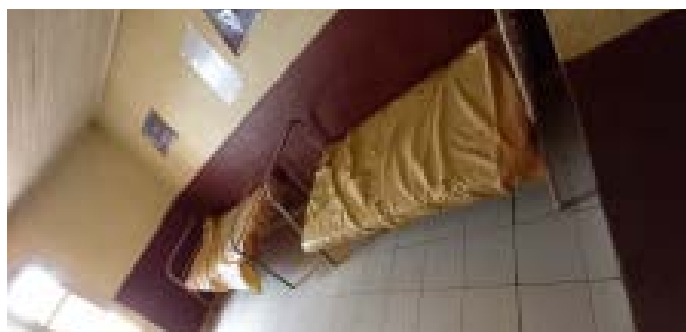
Les équipements médicaux sont presque complets mais ce CSB II est dépourvue d'eau. C'est une borne fontaine non loin qui alimente le Centre. Ils n'ont pas droit à plus de deux (02) bidons de 20L par jour, et doivent faire la queue comme tous les autres foyers. Même en cas d'urgences, ils ne sont pas prioritaires. Dans le cas où la borne, n'est plus accessible (à partir de 7 heures du matin), et que l'eau est insuffisante, les employés du CSB II s'approvisionnent dans le puit, qui se tarit pendant la saison sèche.



*Figure 49 : Réfrigérateur servant à conserver les différents vaccins.*



*Figure 50 : Lit pour les malades d'urgences*



*Figure 51 : Lits de maternité*



*Figure 52 : CSB II au chef-lieu Avaratsena*

La diarrhée est la maladie hydrique la plus fréquente. Quatre (04) personnes par semaines souffrent de cette maladie, à cause de l'eau non potable administrée, ou à cause du fait de manger des haricots trop fréquemment.

### 3.3. Réseau téléphonique :

L'opérateur téléphonique Orange est celle qui fonctionne le plus dans la commune. Le réseau Telma est plus difficile. La connexion internet se fait rare à cause du réseau instable.

### 3.4. Accès à l'appui :

La population a bénéficié de nombreux projets et organismes qui ont menés des actions dans le but d'aider les habitants.

Nom	Date d'arrivée / départ	Type d'acteurs	Projets/activités réalisés	Bénéficiaires
TAFITA (Tetikasa Antoka ho an'ny Fanaanana-tany sy ny Tantara Aza-diarany)	2021	Projet	- Aide dans l'amélioration et la durabilité du BIF (Birafo Ifoton'ny Fanaanana-tany) -Appui dans l'amélioration de la Commune	Les habitants de la commune
Soakoja	2021	ONG	Suivi de la gestion en eau	Tous les habitants de la commune
Inter Aide	2017	ONG	Installation des AEPG	Les bénéficiaires des bornes fontaines
Programme de recherche pour et Sur le Développement Rural (PSDR)		Projet	Aide dans les activités d'agriculture et d'élevage	Agriculteurs et éleveurs
Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV)		Projet	Construction de deux (02) barrages Formation, don de matériels, fumier et graines	Les habitants de la commune

## V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION

### 1. Pratiques et obligations sociales

#### 1.1. Tabous :

Les tabous suivants sont transmis de génération en génération. Aucune explication n'a été fournie.

- Le Samedi, il est interdit de travailler à Tanimasaka et Amboanjobe ;
- Le Jeudi, à Felankanina et Ambohijanaka, il est interdit de labourer ;
- Dans le fokotany Avaratrimanarina, il est tabou de jeter les pattes et pinces des crabes dans l'eau ;
- Dans le fokotany Avaratrimanarina, du mois de Mars au mois de Juin, il est interdit de rapporter les productions dans le fokontany ;
- Il est interdit de lancer des filets de pêches dans la rivière Jabo ;
- Il est tabou de prendre de l'or de la rivière Jabo.

#### 1.2. Religions :

Les habitants de la commune sont chrétiens. Très peu suivent les religions traditionnelles.

Les églises existantes dans la commune sont : trois (03) FJKM, deux (02) ECAR, une (01) église Jesosy Mamonjy, une (01) église Adventiste, une (01) église RHEFI, et une (01) église FFCM Fifohazana venant de Soatanàna.

#### 1.3. Les obligations sociales :

Les deux (02) événements marquants dans la commune sont les mariages et les funérailles.

- Pendant le mariage, ou les « vodiondry », l'hôte de la fête est celui qui choisit les personnes qu'il veut inviter. Aucun processus n'est obligatoire, tout dépend de l'hôte.

- Lors d'un décès, la commune a une organisation unique : une cotisation de 100 Ar et une boîte ou « kapoaka » de riz par personne âgée de plus de 18 ans. Les hommes doivent aussi apporter du bois de chauffage, et payer 1000 Ar en plus de la cotisation pour l'enterrement. La somme que chaque famille veut verser aux endeuillés dépend de chaque ménage.

### 2. Les personnes importantes dans la commune

- **Mr Armand**, propriétaire de plusieurs terres cultivables, et transporteur ayant plusieurs camions en sa possession, il est riche et est considéré comme puissant au sein de la commune.

- **Mr RANDRIANARIVELO Roger**, environ 50ans, il est le premier adjoint du Maire de la commune Avaratsena. En plus de sa place respectée, Mr Roger est aussi considéré comme un parent de la commune.

- **Mr Jean (alias Vazaha)**, environ 70ans, Mr Jean est considéré comme un parent de la commune.

- Mr **Samson**, Chauffeur de taxi-moto, Monsieur Samson est une personne qui aide les autres, en laissant les autres emprunter ses charrues, bêches, groupe électrogène et cuvettes. Ses zébus sont aussi utilisés par les autres agriculteurs qui n'en ont pas.

Les personnes influentes n'ont aucun lien de parenté. Ils sont soit parent au sein de la commune, soit personne riche et respectée pour leur richesse.

Les parents ne sont plus autant respectés qu'avant au sein de la commune. La notion de hiérarchie disparaît depuis que les jeunes se rebellent contre leurs parents. C'est souvent le cas lorsque les enfants veulent se marier. Si auparavant, le mariage était arrangé par les parents, il ne l'est plus actuellement. Les jeunes préfèrent choisir la personne avec qui ils veulent se marier, envers et contre leurs parents. Si ces-derniers se mettent au travers du choix de leurs enfants, ils fuient, ou se suicident.

### **3. Inégalités et exclusions**

#### **3.1. Sur le foncier :**

L'accès à la terre se fait par héritage, ou par achat. L'héritage est réalisé au sein de la famille, et le propriétaire doit acter la mise à disposition du terrain.

Les personnes aisées ont un avantage sur les personnes en difficultés. Ils peuvent tout de suite aller au BIF et s'occuper des papiers et justificatifs des propriétés foncières.

#### **3.2. Inégalités de genre :**

On observe des différences autour du genre dans le partage des travaux agricoles des salariés journaliers. Les tâches qui nécessitent plus de force (le transport des récoltes, et toutes les activités incluant l'utilisation d'une bêche), sont réservées aux hommes. Les tâches qui nécessitent plus d'attention et de précision (le piqûrage, et la plantation d'oignons) sont réservées aux femmes. Le salaire est aussi différent, car l'homme considéré comme travaillant plus durement que la femme, est rémunéré plus que cette dernière (homme : 5.000 Ar, femme : 4.000 Ar).

Les tâches domestiques sont partagées entre l'homme et la femme. Lors de la saison de labour, c'est à la femme de s'en occuper. Lorsque c'est la saison de piqûrage, c'est à l'homme.

Concernant le droit à la parole, les hommes sont généralement ceux qui parlent officiellement dans les diverses réunions en interne de la commune. Toutefois, les femmes sont des actrices principales au sein des associations locales existantes.

### **4. Les dynamiques locales de sécurisation (système local de protection sociale)**

#### **4.1. Entraide entre égaux :**

Face aux difficultés financières auxquelles les habitants font face, un emprunt d'argent entre les membres de la famille et les amis se fait, et sans intérêts. Au chef-lieu de la commune, les épiceries acceptent de fournir leurs produits auprès des familles du lundi au samedi, et ils paient la facture le dimanche.

#### **4.2. Logiques verticales :**

Les employeurs qui ont des salariés fixes prennent sous leurs responsabilités les frais d'hospitalisation et de médication de ces derniers.

#### **4.3. Andrimasom-pokon'olona :**

Puisque Avaratsena est une commune qui n'est pas très sécurisée, les membres du fokotany joignent leurs mains et créent le « andrimasom-pokon'olona », un comité de vigilance de la communauté, où les hommes font un tour de garde par nuit.

#### **4.4. Gendarmerie :**

En général, les conflits se règlent en interne. Il est rare que les autorités locales aient à intervenir. Sinon, la commune ou le fokontany se charge des rares conflits qui ne peuvent être réglés amicalement et si ce n'est pas le cas, le tribunal entre en action.

Un poste avancé se trouve dans la commune. Quatre (04) gendarmes y travaillent. Mais la présence des gendarmes n'empêche pas les malfaiteurs dits « dahalo » d'œuvrer dans la commune.

Le fokotany d'Antanetimboahangy, par exemple, a été victime d'une attaque vers le mois d'Août 2021. Suite à cette attaque, un nouveau-né a perdu la vie, des maisons ont brûlés, et la population est traumatisée.

#### 4.5. Organisations locales :

Les organisations locales ont été créées suite à l'intervention du Projet d'Urgence pour la Préservation des Infrastructures et la Réduction de la Vulnérabilité (PUPIRV) au sein de la commune.

Chacune d'entre elles est sur l'agriculture et l'élevage.

Nom de l'organisation	Président	Type
Fikambanan-behivavy	RASOAZANAMORA Justine	Groupement d'agriculteurs
FANILO	RANDRIANARIVELO Roger	Groupement d'agriculteurs
RAVENALA	RAKOTONENDRINA	Groupement d'agriculteurs
AVOTRA	RASOLONJATOVO Richard	Groupement d'agriculteurs
EZAKA	ANDRIAMIARAMANANA Njakatiana Tokiniaina	Groupement d'agriculteurs
MIRAY	RABAKONARIVO Jean	Groupement d'agriculteurs

Ce sont des groupements d'agriculteurs, et des groupements de femmes.

Parmi ces organisations locales, le groupement de femmes est celui qui présente une entraide lorsqu'un membre est malade, ou perd un membre de sa famille. D'abord, chaque année, les membres cotisent 2.000Ar par an. Cette somme est principalement utilisée pour acheter des matériels à utiliser pour l'agriculture, et des graines. En cas de maladie, une somme de 10.000Ar est donnée à la personne malade. En cas de décès, un montant de 20.000Ar est donné à la famille endeuillée.

# AMPANOTOKANA

Avec une superficie égale à 135 km<sup>2</sup>, la commune rurale d'Ampanotokana se trouve à 55 Km au Nord-Ouest d'Antananarivo. Elle est constituée de 29 fokontany, à savoir Ambatomirahavy, Antsaharatsy, Miadampahonina, Androhibe, Ambohimiadana, Andralantoina, Ambohiboahangy, Belanitra, Amboniavaratra, Bemasoandro Sud, Soavimalaza, Soavikanjaka, Anosivolakely, Ampanataovana Sud, Ambohitrinilanitra, Antanety, Ampanotokana, Andohanimasina, Bemasoandro Nord, Ambaribe, Antanetibe, Ampanataovana Nord, Vangaina, Ambatomitsangana, Antsoanjomanga, Morarano, Antsampanimahazo, Ambohikely et Amparibe. Antanety est le chef-lieu de la commune. On compte 20.880 habitants répartis dans cent trente-neuf (139) hameaux. Le marché de la commune d'Ampanotokana est le troisième marché national de zébus après Tsiroanomandidy et Ambalavao Fianarantsoa. Les principales difficultés vécues par la population sont autour des conflits fonciers, des ventes illicites de zébus, et de la ressource en eau. Mise à part la résolution de ces obstacles, les habitants de la commune souhaitent bénéficier de plus d'infrastructures pour le bien commun, comme une bibliothèque et un terrain de football.



*Figure 53 : Le grand marché de zébu à Ampanotokana*

# I. GÉNÉRALITÉ

En partant de la ville d'Antananarivo, la commune d'Ampanotokana se trouve à 35 km en suivant la route nationale numéro 4. Elle est délimitée à l'Est par la commune rurale d'Antanetibe Mahazaza; à l'Ouest par la commune rurale de Miantso; au Nord par les communes rurales de Fihaonana et de Mahabo ; au Sud-Est par les communes rurales de Mahitsy et de Mananjara; et au Sud-Ouest par les communes rurales d'Ambatomanga et d'Ambohimasina.

Seuls trois (03) fokontany de la commune, sur la route nationale, dont les fokontany Antanety (chef-lieu), Ampanotokana et Antsaharatsy sont accessibles toute l'année. Pour accéder dans la majorité des fokontany restants, les gens se déplacent à pied, à bicyclette, ou en moto. Les charrettes à zébus servent aussi de moyen de transport pour les fokontany très éloignés.

## 1. Habitats

Trois (03) types d'habitat sont visibles dans la commune :

### *\*Des habitats modernes*

Le type d'habitat moderne tel que sur la photo est bâti à partir des briques avec des portes en bois, le sol en ciment, et la toiture en tôle et d'une clôture construite en brique. En général, ce type de maison dispose de latrine et douche interne.

Les occupants de cette maison sont des marchands de zébu. Plusieurs ménages se trouvent dans ce cas de figure, des personnes considérées comme aisées par le reste de la population, comme celui de Monsieur le premier adjoint du Maire.

Le Tranompokonolona, et les divers bureaux y existants : BIF, Bureau de Madame le Maire et de ses Adjoints, bureau de l'Association Loharano Tokana, etc. sont aussi de ce type.



Figure 54 : Un habitat modernes au chef-lieu Avaratsena

### *\*Des habitats en terre battue*

Le deuxième type d'habitat observé, très répandu dans la commune, est construit en terre battue, la toiture en tôle, et les fenêtres et portes sont en bois.

Celui-ci est occupé par des éleveurs et des agriculteurs. Pour les ménages ayant des latrines, celles-ci se localisent à l'extérieur de l'habitation et également construite en terre battue et ornée d'une toiture en tôle. Un petit espace clôturé, sans toiture ni porte, sert de douche aux plupart de familles disposant de ce deuxième type d'habitat.



Figure 55 : maison en terre battue au chef-lieu Avaratsena

### *\*Des habitats en terre battue avec une toiture en végétaux*

Ce troisième type d'habitat est construit, exclusivement, en terre battue. Ces portes sont en bois, et sa toiture en végétaux séchés. Il dispose d'une clôture bâtie en terre battue. Il est habité par des agriculteurs.

Ce type d'habitat est, tout autant que le précédent, très répandu dans les fokontany. Les personnes en difficultés dans la commune disposent de ce genre d'habitat. Les latrines se trouvent à l'extérieur de l'habitat, et la douche se trouve dans un petit espace extérieur, clôturé, sans porte ni toit. D'autres ne possèdent pas de douche.

## 2. Histoire

Tout a commencé par un grand arbre solitaire, de plus de 10 mètres de hauteur, appelé « Fano ». Il se trouvait au croisement de Fenoarivobe, où un garage à charrue était localisé.



Figure 56 : maison en terre battue avec une toiture en végétaux au chef-lieu Avaratsena

En plus de ce garage, une maison des colons, et la première église FJKM s'y trouvaient. Ce croisement était réputé. Pour s'orienter, ou se donner rendez-vous, les personnes disaient : « Retrouves moi près du Fano solitaire ! » ou « Eny amin'ny Fano Tokana ny fotoana e ! » en malgache. C'est de là que le fokontany, qui ensuite est devenu une commune, tient son nom : « Là où se trouve le Fano solitaire » traduit en malgache par « Ampanotokana ». La population a augmenté en nombre, et s'est réparti, petit à petit, dans les fokontany de la commune. Même si cet arbre n'est plus, aujourd'hui, son nom reste gravé dans l'histoire.

Cette commune et celle de Mananjara ne faisaient qu'une seule à l'époque. Ce n'est qu'en 1958 que Ampanotokana est devenue une commune indépendante, car Mananjara est trop éloigné de certaines localités. Les fokontany ont été départagés : 29 appartiennent à Ampanotokana, et 5 à Mananjara. Les événements marquants l'histoire de la Commune sont nombreux, dont la construction de la première église et la RN4, les épidémies, le début du marché de zébu, etc. Voici un tableau récapitulatif de ces événements :



Figure 57 : Récapitulation des événements marquants l'histoire d'Ampanotokana (Source: ONG Ran'Eau)

## II. ACTIVITÉS PRODUCTIVES

### 1. Ecosystème

Possédant un climat tropical, deux types de saisons peuvent être observées à Ampanotokana durant l'année : une saison chaude et pluvieuse qui s'étale pendant la période comprise entre le mois d'Octobre et le mois de Mars et une saison fraîche et sèche du mois d'Avril au mois d'Octobre.

Trois (03) zones sont observables dans la commune :

- Des parcelles agricoles exploitées par les agriculteurs et commerçants ;
- De grandes superficies foncières consacrées aux travaux bureautiques, épicerie, et habitats ;

La pression foncière est la plus importante dans la commune, avec des vols de terrain, des constructions illicites et des conflits d'héritages qui mènent souvent au tribunal d'Anosy Antananarivo.

La raison de ces derniers est l'inachèvement des travaux topographiques par les responsables, entraînant l'empêchement de départage des terres.

- Une réserve naturelle publique Babay, propriété de la commune.

Le site archéologique de Babay est un endroit attirant les touristes.

Pendant l'époque monarchique, les Rois y habitaient. On peut y voir leurs tombeaux. Ce site n'est pas gardé. Il s'agit d'un bien commun, appartenant à toute la population. Aucun montant n'est à payer pour le visiter, que ce soit pour les malgaches ou les étrangers. Cependant, d'après les dires de Monsieur le 1er Adjoint au Maire, il est en très mauvais état actuellement, et des travaux de réparations et de rénovations sont nécessaires.

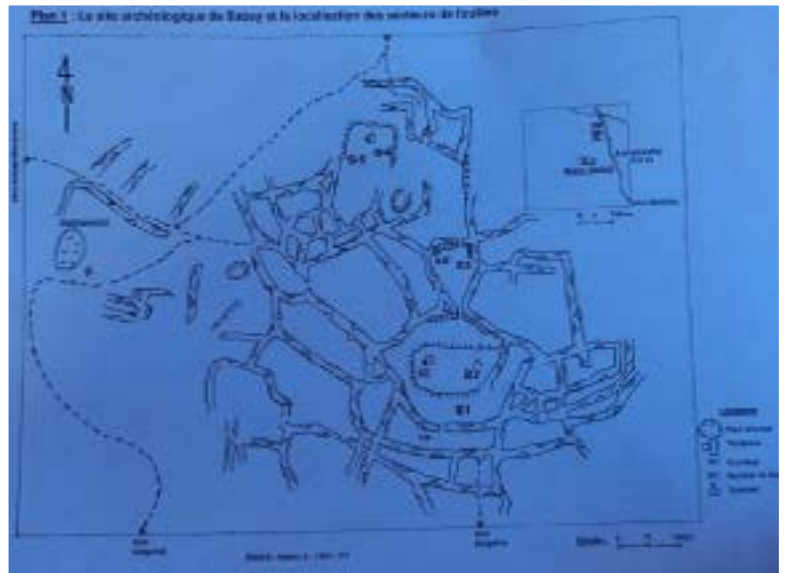


Figure 58 : Plan du site Babay (Source: Commune Anpanotokana)

## 2. Agriculture

95% de la population pratique l'agriculture. C'est leur activité principale.

Les cultures sont très diversifiées. La commune fournit des légumes à Mahitsy, et en cultive en grande quantité. Les paysans possèdent des rizières, mais à cause du manque d'eau, la récolte ne dure qu'un mois, et ne suffit pas à combler leurs besoins. Durant les périodes sèches, les agriculteurs pratiquent des cultures de contre-saison sur les rizières tels que les haricots verts, tomates, choux, brèdes, petit pois, oignons, ...

La majorité de la population a contractualisé avec LECOFRUIT, une grande entreprise d'exportation qui se trouve à Antananarivo, pour la vente de leur récolte d'haricots-vert.

Les agriculteurs rencontrent des difficultés telles que l'approvisionnement en eau des cultures de contre-saison pendant la saison sèche et la hausse de prix d'engrais chimique (Urée, NPK, ...). Le manque d'eau est généralement résolu par des arrangements où les gens s'accordent sur la période d'irrigation des champs (ceux qui sont en amont le font en premier, et ainsi de suite).

Ce calendrier est théorique. Il est conditionné par les changements climatiques, et par la tombée des pluies.

L'année 2020, par exemple, était une année de souffrance pour les agriculteurs car les pluies étaient moindres, donc les récoltes minimales. Ils ont eu très peu de rentrée d'argent.

Pour pouvoir passer les saisons de stress hydrique, ils cultivent des tubercules tels que le manioc, ou des céréales comme le maïs, qui n'ont nécessairement besoin ni d'eau ni de pluie abondante. En plus du manque d'eau, des malfaiteurs volent les productions agricoles.



Figure 59 : Parcelles agricoles

Type de culture	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Riz					R							
Choux									R	R	R	
Haricot Vert	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Oignon	R										R	R
Petit pois										R	R	R
Haricots	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Tomates		R	R								R	R
Brèdes	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Maïs			R	R	R							
Pois de Bambara			R	R								

Figure 60 : Calendrier agricole



Les plantes sont aussi victimes de maladies agricoles. Le « Mandavenona », une maladie fongique qui agresse les tomates, rendent les feuilles grisâtres au contact du givre. Des insectes ravagent aussi les productions. Les paysans ont encore du mal à passer outre de ces maladies, car le prix des insecticides et médicaments pour les plantes sont au-delà de leurs moyens.

### **3. Elevage**

L'élevage bovin, porcin et l'aviculture sont les plus pratiqués dans la commune. Ces vaches locales donnent du lait destiné à la consommation familiale, mais aussi à la vente. Les bœufs sont utilisés pour les transport en charrette. Ils sont également utilisés pour les cultures attelées (traction des charrues et herse). La possession des bétails est considérée comme marque de richesse.

Leur culture locale l'illustre car durant les occasions spéciales, les fêtes de fiançailles, les mariages, les hôtes donnent un bœuf qui servira de repas durant le festin.

L'élevage des poulets de chairs est une source de revenu pour ceux qui en ont les moyens, alors que l'élevage des canards et des oies est considéré comme supplément de revenu.

Les animaux élevés pour les travaux de champs y sont emmenés presque tous les jours et leurs propriétaires en profitent pour leur faire boire de l'eau auprès des cours d'eau. Ceux qui sont élevés dans les fermes sont servis dans leurs abreuvoirs.

### **4. Salarial**

Outre les agriculteurs et éleveurs, les habitants de la Commune pratiquent d'autres activités pour subvenir à leurs besoins, dont la fabrication de briques en terre cuite et la fabrication de charbon de bois.

Aussi, une association de femmes dans la commune est spécialisée dans le tissage de raphia, pour en confectionner des sacs, trousse et chapeaux. Elles reçoivent des commandes venant de diverses sociétés qui font appel à leurs talents. Elles ne connaissent pas l'identité des auteurs de commandes. Cependant, les membres de leurs familles vivant à la capitale cherchent des personnes prêtes à contractualiser avec elles.

Une minorité travaillent comme piseur d'eau pour obtenir un peu d'argent afin de couvrir les petites dépenses du quotidien. Le prix de l'eau et le salaire du piseur d'eau varient entre 300 Ar à 500 Ar par bidon. La plupart des gens qui engagent des piseurs d'eau sont des personnes âgées ou des missionnaires résidant dans la commune ou fokontany.

### **5. Migrations**

Les principales destinations des émigrations sont Fenoarivo-Be, SAVA, et Marovoay. Les migrants sont des personnes à la recherche de complément de revenus, et qui veulent améliorer leurs conditions de vie. Ils vont à Maevatanana, ou au MAGRO de Fenoarivo-Be pour pratiquer de l'orpaillage. D'autres choisissent la région SAVA, et y sont des marchands de friperies ambulants. Beaucoup vont à Marovoay pour acheter des poissons séchés ou « Trondro Maina », et les revendent ensuite à la capitale.

## **III. RESSOURCES EN EAU**

### **1. Approvisionnement en eau**

Les rivières Andokanga, Anjomoka, et Ikopa longe la commune d'Ampanotokana. Trois (03) sous-bassins versants sont alimentés par ces réseaux. La population bénéficie de trois (03) types de points d'eau moderne :

- cinq (05) kiosques ;
- deux (02) puits ;
- cent trente-huit (138) bornes fontaine.

54% de la population est desservie en eau potable. En matière d'approvisionnement, 84,13% de ces points d'eau sont fonctionnels, 6,89% sont partiellement fonctionnels, et 8,96% sont non fonctionnels.

Dans les fokontany non desservis en eau, la majorité des ménages ont l'habitude d'aller récupérer l'eau directement du bassin versant, dans une source aménagée, dans une source traditionnelle ou dans un puit.

Mais les fokontany rencontrent des difficultés d'approvisionnement lors de la saison sèche surtout dans la partie nord de la commune.

## 2. Gouvernance

Au début un service technique de l'eau et de l'assainissement fut mis en place auprès des usagers de l'eau mais le STEAH a eu des difficultés en matière de gestion car la commune n'avait pas moyens nécessaires pour le fonctionnement de ce service en eau.

L'association Loharano Tokana, une association à base communale ou ABC créée en 2018, a pris la gestion déléguée des infrastructures en eau construites par Inter Aide, en présence de la commune. Cela n'empêche l'existence et l'inexistence d'une autre modèle de gestion des autres infrastructures en eau dans les fokontany non adhérent à l'association. Plusieurs personnes s'approvisionnent dans les champs, soit pour des raisons financières, car selon eux, le montant est trop élevé, et l'eau est un bien commun appartenant à la population donc pourquoi commercialiser, soit pour l'absence/l'insuffisance d'infrastructures dans son fokontany. Ils puisent dans la rivière Andokanga et la rivière Anjomoka, ou construisent leurs propres puits.

Outre Loharano Tokana, d'autres gestionnaires comme Loharanontsoa ou autre comité eau locale gèrent les systèmes opérés par d'autres organismes tels que CARITAS, FID, etc.

### 2.1. Profil du gestionnaire

Loharano Tokana est une association mandatée par la commune pour la gestion des infrastructures en eau et l'application et de la mise en œuvre de la politique de l'eau et de l'assainissement ainsi que du respect des règlements, avec la commune. Elle a également pour rôle de superviser la gestion des ouvrages, qui se fait d'une manière mutualisée et coordonnée entre tous ses membres.

Ci- après un schéma de récapitulation sur les rôles de Loharano Tokana :

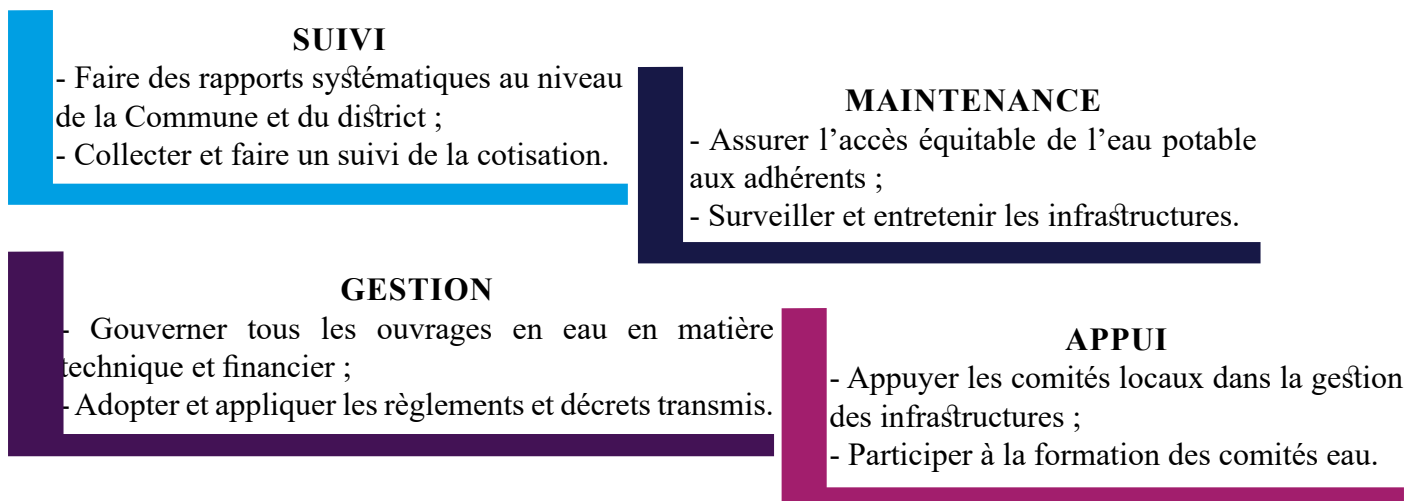


Figure 61 : Missions de l'ABC Loharano Tokana

Actuellement, Loharano Tokana gère trente et un (31) infrastructures dont :

- quatre-vingt-neuf (89) bornes fontaines ;
- deux (02) puits ;
- cinq (05) kiosques ;
- quarante-trois (43) branchements privés.

Selon l'Article 54 du code de l'eau, l'accès au service public de l'eau, que ce soit aux points d'eau collectifs ou aux branchements individuels, est payant. L'entretien de ces infrastructures est financée par les usagers à travers une cotisation d'un tarif forfaitaire de 132.000 Ar pour tous les systèmes. Quant aux branchements privés, la facturation est volumétrique pour un prix de 5.000Ar par 1m<sup>3</sup>.

Chaque borne fontaine est gardé par un Chef de Borne employé par Loharano Tokana. Malgré l'autonomisation financière de l'association, étant première autorité locale, le Maire n'est pas exclu. Il conduit les réunions, et signe les procès verbaux. La prise de décisions se fait pourtant en interne mais en présence des conseillers municipaux de la commune et les membres constitutifs de l'association.

Comme toute association formelle, elle a un statut et est structurée par des membres de bureau, au siège, pour l'administration des services et par un comité eau locale, dans chaque fokontany adhérent, pour le suivi direct des infrastructures.

Les membres de l'association sont élus par suffrage et ont un mandat de 3 ans. Elle est donc composée d'un :

- Président ;
- Vice-Président ;
- Secrétaire du procès verbal et secrétaire de la trésorerie ;
- Trésorier ;
- Conseiller ;
- Technicien Communal ;
- Comité eau locale par système dont : Le Président du Fokontany, les SMR, les Chefs de bornes et les Techniciens locales.

Les membres de l'association ne sont pas salariés mais ils sont rémunérés en fonction des missions de suivi qu'ils exercent.

***Ex : les chefs de borne sont des bénévoles qui perçoivent 10% des cotisations collectées par borne ; la trésorière est salariée ; les techniciens locaux sont indemnisés par semestre.***

Chaque membre de l'association reçoivent pourtant une indemnité pour chaque réunions et formations assistées. Le modèle ABC, comme indique son nom, est une association qui a un attachement à la commune, donc ses activités sont programées telles que celles de la commune.

L'association a un calendrier de travail préétabli lors de l'Assemblée Générale, incluant :

- la co-élaboration du bilan de l'année actuelle et celle qui suivie ;
- la planification du budget ;
- la prévision des activités ;
- le recueil des cotisations.

Cette AG a lieu deux (2) fois par an et s'effectue généralement au sein de la commune.

## 2.2. Rôles

A travers l'appui communal des porteurs de projet, le concept de la participation citoyenne est promu dans la gestion des ouvrages en eau du modèle ABC.

Voici un encadré résumant les responsabilités de chaque partie prenante :

### **PRESIDENT DU FOKONTANY**

- Responsable de la supervision de l'organisation des usagers de l'eau
- Accompagne les membres du comité locale aux réunions et formations organisées au niveau de la commune
- Etablit des rapports pour le fokontany et envers les bénéficiaires
- Organise les réunions locales

### **SMR**

- Correspondant des usagers entre la commune et les acteurs du secteur
- Contre-pouvoir entre le gestionnaire local et les usagers
- Représentants des usagers auprès des autorités compétentes
- Identifie les problèmes que les usagers rencontrent

### **CHEF DE BORNE**

- Responsable de la propreté et du bon usage d'une borne fontaine
- Anime les usagers durant la période de paiement des cotisations
- Collecte les cotisations
- Rapporte les cotisations au chef-lieu, auprès du bureau de l'association

### **TECHNICIEN LOCAL**

- Effectue des rapports systématiques au technicien siège notamment en cas de non-fonctionnement des ouvrages
- Répare les ouvrages locaux avec la présence du technicien siège
- Appuie les chefs de bornes sur la sensibilisation les foyers desservis au paiement des cotisations.

**Figure 62 : Rôle des membres de Loharano Tokana**

## 2.3. Cas concrets

Pour comprendre le fonctionnement du modèle de gestion adopté par Loharano Tokana et de celui des fokontany non adhérents, une enquête communautaire a été menée, les informations qui y seront inscrites sont tirées auprès

des Présidents du fokontany, des notables, et des membres du comité eau présent (si le fokontany est desservi en eau).

### **Anosivolakely :**

Anosivolakely est un fokontany qui n'est pas doté d'infrastructures en eau mais riche en source d'eau. Mais un projet d'étude et d'installation d'infrastructures en eau est prévu.

Le mis au point aura lieu 19 Avril 2022 pour voir clés du développement du fokontany au niveau eau.

Les gens s'approvisionnent en eau auprès d'un bassin versant aménagé, là où ils font un trajet de 15 min du village. Pour aménager le bassin versant, le fokontany a dû sensibiliser chaque ménage à une participation de 1.000 Ariary. Il y a quand même un puits au beau milieu du village mais ce dernier n'est plus fonctionnel. On trouve pourtant des puits dans les hameaux avoisinants.

La population locale est solidaire au nettoyage du bassin versant et le pratique 3 ou 4 fois par an.

Par rapport à l'assainissement, il fut quelques années Inter Aide a voulu construire des infrastructures en eau et a sensibilisé chaque ménage à construire leur propre latrine. Le temps passe et certaines latrines se détériorait.

### **Miadampahonina :**

Le fokontany Miadampahonina fait partie des fokontany n'ayant pas d'infrastructures et pauvre en ressources en eau. Il y a deux source de captage d'eau dans le fokontany Miadampahonina, l'une s'est asséchée depuis le mois de Septembre est l'autre est éloignée du chef-lieu de fokontany.

Un canal d'irrigation traverse Miadampahonina, là où les habitants s'approvisionnent en eau. Les habitants n'utilisent pas de puits, la réalisation d'un travail de forage est difficile car le sol est couvert d'une couche de rocher massif.

Plusieurs ménages sont constitués des personnes âgées car les jeunes partent en ville pour poursuivre leur avenir, quant à eux, ils engagent des puiseurs d'eau qui est indemnisé à 300 Ar par bidon. Les ménages peuvent consommer jusqu'à 5 bidons par jour.

Il y a une saison, surtout pendant la saison sèche, du mois de septembre au mois de décembre, où la diarrhée persiste. C'est le moment où les ménages font attention au traitement d'eau. Généralement, l'ébullition d'eau est le TED le plus pratiqué.

Concernant l'assainissement, la majorité des ménages sont actuellement dotés d'une latrine.

Le fokontany a plusieurs fois fait un rappel à la commune mais ils n'ont jamais eu de retour. Plusieurs organismes sont également venus chez eux mais n'ont jamais pu avancer sur la construction des infrastructures. Dernièrement, Inter Aide est venu avec son équipe pour faire un état de lieu. Selon la constatation des habitants, l'accès à l'eau potable est difficile pour le fokontany car le débit d'eau est très faible.

Malgré tout, Miadampahonina ne rate jamais les rassemblements sur la thématique eau au niveau de la commune et en fait un compte rendu verbal à la population.

### **Antsaonjomanga :**

Les infrastructures en eau dans le fokontany Antsaonjomanga sont construites entre l'année 2018-2020.

Le fokontany est adhérent à l'Association Loharano Tokana. La participation à la pérennisation du service se fait par borne avec un montant de 132.000 Ar par an, comme tous les adhérent de l'Association Loharano Tokana. La comité eau locale est constitué d'un SMR, Président du Fokontany, Conseillers, Techniciens locales et Chef de borne.

Avec 3 châteaux d'eau dans le fokontany, le SMR est composé d'une (1) femme et de deux (2) hommes. le Président du Fokontany, étant à la tête de la subdivision administrative il fait partie des élaborateurs du programme de développement. Les techniciens locaux sont deux (2) et tous des hommes, les chefs de bornes qui sont les responsables directes des infrastructures comptent neuf (9) personnes dont sept (7) femmes et deux (2) hommes. Les chefs de bornes sont indemnisés au 10% des recettes Les techniciens reçoivent une indemnité symbolique de 20.000Ar par an.

La participation citoyenne est visible à travers l'aménagement collectif du bord de la source de captage, la clôture et la teinture des bornes.

La borne à Antsahavory est la plus utilisée et celle d'Ambohibola et de Betafo présentent des difficultés d'approvisionnement.

En bref, l'enquête effectuée auprès de ces fokontany déduit que :

- l'association à l'échelle communale regroupe et incite les usagers de l'eau à la participation citoyenne pour qu'ils prennent leur part de responsabilité sur la gestion, le suivi et l'entretien des ouvrages.
- Les fokontany non desservis en eau potable sont d'accord sur le modèle de gestion appliqué dans la commune d'Ampanotokana et sont impatient à l'AEP dans leur village.
- Les cotisations mutualisées sur un compte OTIV unique permet d'assurer le fonctionnement des activités menées par l'association mais aussi et surtout d'épargner pour couvrir l'entretien et les réparations des ouvrages.

Il a été constaté que le mode de circulation des informations au sein de l'association contribue à cette bonne gestion. Loharano Tokana se réunit 2 fois par an pour les sessions ponctuelles, l'Assemblée Générale et le Bilan Général. Il y a des réunions additionnelles telles que les formations et les ateliers. Le circuit d'information ne change pour les réunions ponctuelles que pour les réunions extra.

Le mécanisme de communication au sein des membres se fait comme suit :

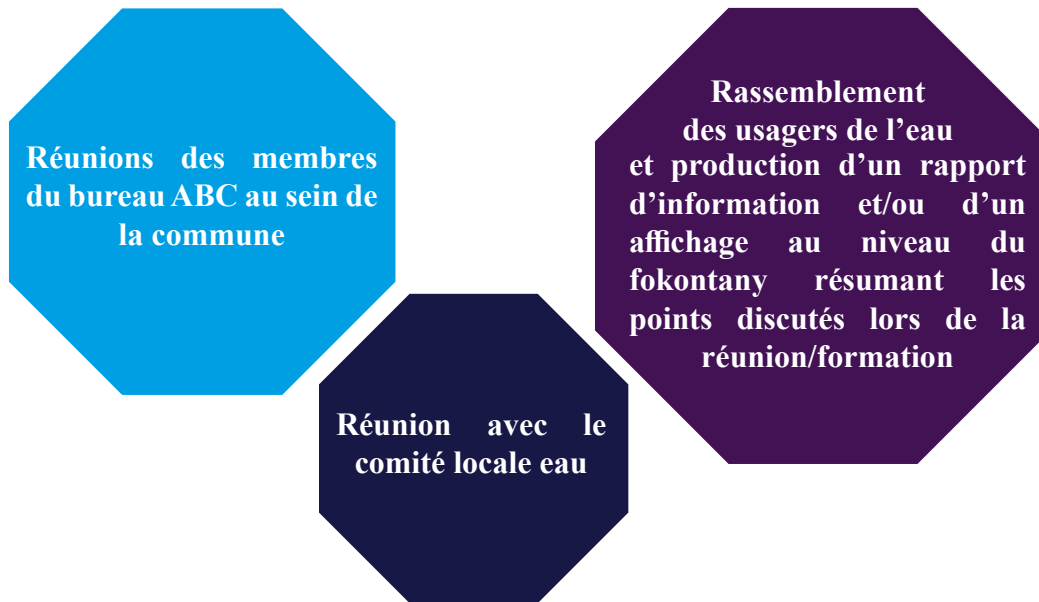


Figure 63 : Mécanisme de redevabilité auprès des usagers de l'eau

Dans le modèle ABC, la voix de chacun compte. Les membres exécutifs sont majoritairement élus par vote. Pour les comités eau locale, en cas d'absence de candidat, les usagers de l'eau élisent le candidat de leur choix à travers un vote anonyme lors d'une AG du fokonolona.

Le vote s'effectue par hiérarchie administrative suivante :

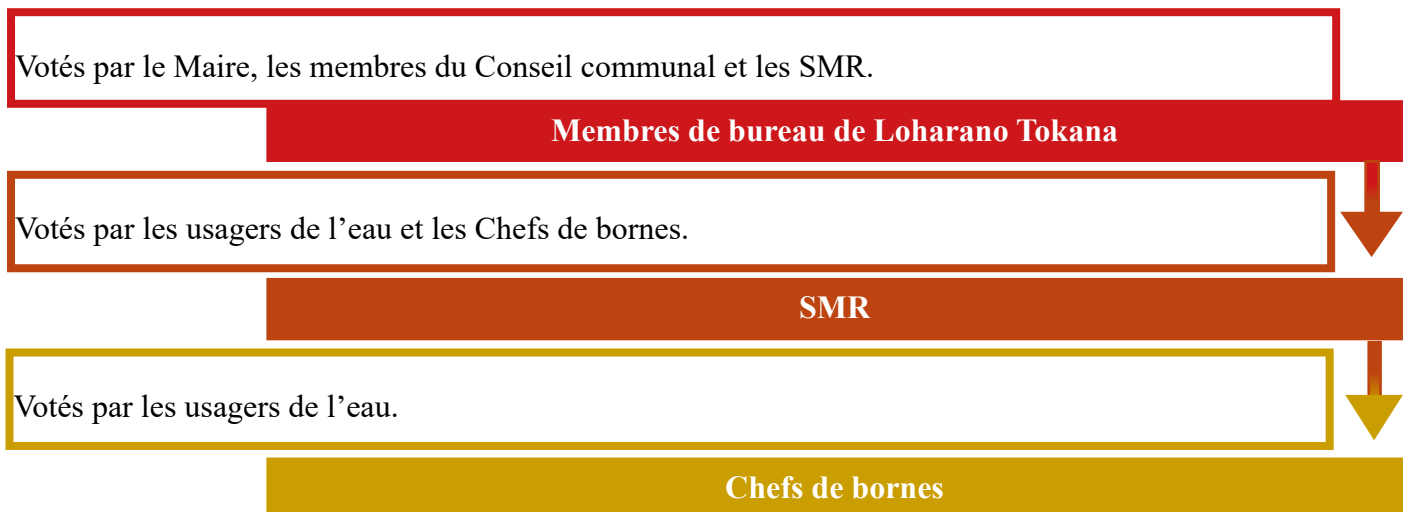


Figure 64 : Élection des membres de l'association

#### 2.4. Analyse du modèle appliqué par un gestionnaire à base communal

En général, ce modèle de gestion ABC fonctionne très bien dans la commune Ampanotokana.

La cotisation mensuelle par borne qui est à 132.000 Ar s'avère cher pour certains ménages mais cela leur permet de jouir de leur droit fondamental et de bien entretenir les infrastructures.

L'entretien des infrastructures se déroule à merveille, les tâches de routine telles que la collecte des cotisations, le descente sur le terrain, les réunions de bureau et les AG sont correctement effectuées et sans rappel.

L'association n'a jamais rencontré une mauvaise gestion de cotisation et possède une épargne dans leur compte OTIV. Le contrôle du mouvement de compte est stricte, cette tâche est effectuée par le contrôleur des comptes des gestionnaires délégués est le trésorier comptable de la commune. Cette décision est adoptée pour pérenniser l'accès à l'eau potable équitable à toute la population. Les personnes âgées ont pourtant du mal à jouir de leur droit car les jeunes partent du village pour rejoindre la ville pour des raisons scolaires et professionnelles. Engager un porteur d'eau coûte beaucoup pour une population quasi-paysanne. Ce cas est fréquent pour les fokontany non desservis en eau, notamment pour les les fokontany éloignés du chef-lieu.

Dans les fokontany adhérents, les comités locaux sont très actifs et volontaires quand il s'agit des ressources en eau. Sur la dimension économique, on peut constater la pérennité des infrastructures dans la commune Ampanotokana. L'entretien est plus ou moins prévu et assuré financièrement que techniquement. Loharano Tokana s'est engagé à allouer un budget intouchable que pour l'entretien des infrastructures, notamment l'AEPPS, ne rencontre aucune difficulté. Sur la dimension sociale, les adhérents de Loharano Tokana sont très stricts à l'utilisation efficiente de l'eau et au respect des infrastructures. Les usagers de l'eau ont établi un "dina" par réseau pour l'utilisation des infrastructures. Sur la dimension environnementale, la commune possède des ressources en eau mais le cas des fokontany situés dans les hautes lieu restent très critique.

Grâce à l'adoption d'une espace de concertation, à travers des rassemblements fréquents, les membres de l'association, les comités locales, et les usagers à travers les SMR parviennent à résoudre les conflits sociaux nés de l'usage des systèmes.

Cette concertation prenne forme d'une réunion ou d'une formation sur la gestion participative des biens en EAH. En guise d'exemple la formation sur le STEFI, la formation des Chefs de bornes, etc.

Par conséquent, les membres du comité eau local sont de plus en plus aptes à mobiliser les usagers pour garder le bon état des ouvrages. Les bons résultats sont palpables dans certains fokontany tels que Miadampaonina et Antsaonjomanga. Cet apport communautaire est également visible à travers l'implication des SMR. Selon eux, les usagers de l'eau sont régulièrement consultés et lors de ces petites réunion, le taux de participation des hommes et des femmes est presque au même niveau.

Aussi, les Présidents fokontany, qui sont souvent sollicités, sont actifs à l'appui du comité eau locale.

La faiblesse identifiée au niveau du fokontany est sur le mécanisme de redevabilité. Certains fokontany font des rapports et compte-rendus à l'oral uniquement et ceux qui ne sont pas présents lors de la restitution requiert une désinformation. Les dates et points clés de la réunion sont seulement enregistrés dans les notes du Président du fokontany. Aucun suivi ne peut-être effectué lors d'un changement de chef du village.

Toutefois, la commune, parfois absente dans les négociations avec les usagers ou seulement représenté par le technicien communal, s'appuie sur les membres de bureau de l'association pour co-gérer l'ensemble des systèmes, y compris les problèmes soulevés par la tarification de l'eau.

Le Technicien au niveau communal est le visage de la commune au niveau des villages. Ce dernier est aussi le personnel de la commune le plus consultés pour les conseils au sujet de l'eau. Les personnes avec qui nous avons eu des entretiens semblent être satisfaits de sa prestation et son savoir faire.

Le bref entretien avec le premier responsable de la commune, a pourtant démontré que son niveau de connaissance est assez basique et qu'une formation des responsables de la commune est primordiale.

### **3. Conflits**

Des tensions sont palpables dans la commune. Pour exprimer ce désaccord, certains bouchent les tuyaux avec des bouts de linge, ou les sabotent en y plantant leurs bêches. D'autres mettent des excréments humains, ou de la nivaquine sur les pompes.

Pour éviter cela, les responsables au sein de l'Association Loharano Tokana proposent de clôturer les pompes et d'y mettre des boîtes à la tête du robinet.

Ce conflit est également lié à la ressource en eau proprement dite. Un groupe de personnes refuse de partager l'eau qui se trouve sur leurs terres. Dans le fokontany Maimandry, les paysans et agriculteurs restent près de leurs champs, et y passe leurs nuits, pour éviter que d'autres personnes ne puise ou n'utilise leur eau. D'après les agriculteurs, le manque d'eau retarde parfois la période de culture et récolte. A Maimandry, une personne possède des terres de rizières, et une source près de celle-ci. Cependant, après l'instauration de l'infrastructure en eau dans le fokontany, il s'est plaint. L'eau de sa source, selon ses dires, n'irrigue plus ses rizières mais sont directement redirigés vers les infrastructures. Sous le coup de la colère, il a abimé les tuyaux reliant cette source à l'AEPG, pour que l'eau puisse de nouveau irriguer ses champs.

Aussi, quelques tensions avec l'ABC, sont présentes, car la population trouve la cotisation trop élevée, et refuse de collaborer avec l'organisme chargé de la gestion de l'eau.

## IV. L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME EN-GLOBANT

### 1. Intégration commerciale

Tous les vendredis, un marché hebdomadaire de bovidés se tient à Antanety, chef-lieu de la Commune. Il se dénomme « Tsenan'Anjoma », ou le marché du vendredi, en l'honneur du jour où il a lieu. **C'est le 3ème plus grand marché de bovidé à Madagascar, après Tsiroanomandidy (2ème) et Ambalavao (1er) Fianarantsoa.** Le marché est un lieu de rencontre et de retrouvailles pour la population. Beaucoup viennent de loin expressément pour l'occasion.

En plus des ventes de bovidés, de petits stands de nourritures sont visibles à l'extérieur du marché. Outre les vendredis, ils sont vides et inhabités. Cependant, les jours de marché, des salades composées, des pâtes, des salades de pommes de terre et des hors d'œuvres variés y sont vendus.

Le marché commence à 3 heures du matin. L'heure de clôture n'est pas prédéfinie, mais dépend des envies des clients venus pour acheter les bœufs. Certains sont venus de loin, de Boeny par exemple, et effectuent trois (03) mois de marche à pieds jusqu'à Ampanotokana, juste pour vendre leurs bovidés. La génisse est vendue à 700.000 Ar, et la vache, ou le bœuf à 3.000.000 Ar. Les acheteurs sont, soit des éleveurs, soit des agriculteurs, soit des bouchers.

### 2. Accès aux services de base

#### 2.1. Les établissements scolaires :

Les diverses écoles de la commune rurale d'Ampanotokana sont sous l'administration de la Zone d'Administration Pédagogique (ZAP) d'Ampanotokana et de la Circonscription Scolaire (CISCO) d'Ambohidratrimo.

Le niveau primaire et préscolaire, le niveau secondaire du premier cycle ainsi que le second cycle, sont observés dans la commune dont 27 EPP, 3 CEG, 1 Lycée et 7 écoles privées. Tous ces établissements possèdent des latrines. Environ, 35% des élèves abandonnent l'école après avoir obtenu le diplôme du CEPE car la majorité des parents n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité.

Le lycée se trouve dans le fokontany Antanety, chef-lieu de la commune. Il est dépourvu d'eau. Un petit seau couvert, avec un robinet est le dispositif de lavage des mains des lycéens. Le proviseur et les enseignants se sont plaints du manque d'eau, et font un appel à l'aide auprès des bienfaiteurs qui pourront leur aider.

#### 2.2. Accès aux crédits et services financiers :

Aucune institution de micro finance n'est visible dans la Commune. Etant donné que Mahitsy se trouve non loin du chef-lieu, les habitants y vont pour tout dépôt ou transfert d'argent. Cependant, les habitants pratiquent le « bonga maina », qui est un emprunt d'argent, indépendant, entre les agriculteurs. Un agriculteur demande une avance à une personne, durant le mois de Septembre ou d'Octobre.



Figure 65 : Dispositif de lavage des mains du lycée Ampanotokana

Ensuite, lorsque la saison des labours arrive, cette personne rembourse l'argent par la sueur de son front, en travaillant les champs de celui ou celle qui lui a fourni le prêt.

### 2.3. Santé :

Les établissements sanitaires de la commune rurale d'Ampanotokana sont sous l'administration du District sanitaire d'Ambohidratrimo. Elle dispose de quatre formations sanitaires dont deux CSBI et deux CSBII, localisées dans les fokontany Antsaharatsy, Ambatomitsangana, Ampanataovana Sud et Antanety (Chef-lieu de la commune Ampanotokana).

Par ailleurs, un dépôt de médicament est localisé au niveau du chef-lieu de la commune. Des guérisseurs traditionnels sont encore présents dans les fokontany d'Ambatomitsangana et d'Ambohikely. La population a habituellement recours à eux toute l'année pour des maladies assez communes et elle y tient encore actuellement.

### 2.4. Réseau téléphonique :

Les connexions Orange et Telma fonctionnent pour les téléphones mobiles

### 2.5. Accès à l'appui et les organisations locales :

La population a bénéficié de plusieurs projets et programmes de développement. En plus des aides extérieures, les habitants ont aussi des organisations et associations internes qui visent l'entraide et l'accroissement des revenus des femmes.

Nom	Partenaires	Date d'arrivée	Type d'acteurs	Projets/activités réalisés	Profil des bénéficiaires
Loharano Tokana	Inter Aide	2018	Association	Gestion des infrastructures en eau (bornes fontaines, branchements privés, etc.)	Toute personne utilisant les bornes dans la commune
InterAide	Loharano Tokana	2016	ONG	Instauration des systèmes AEPG	Tous les habitants de la Commune
Rotary Club		2021	Association	Branchement en eau à Ambaribe	Les habitants d'Ambaribe
GIZ		2016	Organisme International	Appui à l'élaboration de divers papiers légaux de la commune : Carte d'identité nationale, état civil, etc.	Tous les habitants de la Commune
Association Tafita		2021	Association	Chargé des pièces justificatives de propriétés foncières	Tous les habitants de la commune
Association Ancien Suisse			Association	Fournisseurs de chaises pour les établissements scolaires	Les écoliers, collégiens et lycéens
PSDR	FOFAFI		Projet	Aide dans les activités d'agriculture et d'élevage	Agriculteurs et éleveurs
Diabe			Projet	Exploitation du lait de vache	Eleveurs bovins
M.A			Projet	Don d'engrais et de graines pour le reboisement	Tous les fokontany
A k a n y PDEFM			Foyer judiciaire	Prise en charge des femmes victimes de violences	Toute la population

L'Association FIMPIRSV, Fikambanan'ny Mpioty Ravina Soavikanjaka, créée en 2017, est composée de cinquante-trois (53) membres, dont cinquante-deux (52) femmes et un (01) seul homme. Ils cotisent 5.000Ar par an, pour couvrir les imprévus, ou pour prévoir les sorties et petites fêtes organisées par l'Association. Les membres sont des travailleurs qui cueillent des feuilles d'arbres (Ravimboafotsy, talapetraka et Ambiaty), pour ensuite les livrer aux collecteurs de feuilles de la société SOTRAMEX.



Du mois de Septembre au mois de Décembre, ils cueillent des feuilles de Ravimboafotsy, du mois de Septembre à Avril, des feuilles de Talapetraka, et le mois de Septembre de l'Ambiaty. Ces feuilles seront ensuite utilisées pour fabriquer des médicaments par la société SOTRAMEX. Ces femmes ne possèdent pas de terrain de plantation des arbres destinés à ces cueillettes, mais pratique cela illicitement. Depuis le coronavirus, l'Association connaît des problèmes financiers pour cause d'absence de campagne. Pour pouvoir subvenir à leurs besoins, les membres pratiquent d'autres activités, comme le tissage. Cependant, le revenu ne suffit pas pour combler les besoins de ces-derniers.

L'Association **Vehivavy Miavotra** est spécialisée dans les crochets, tissages et broderies. Elle est créée en 2017 et composée de trente-cinq (35) membres exclusivement féminine. Elles connaissent des difficultés sur l'achat des matières premières car elles n'ont pas assez d'argent pour en acheter. Lorsque les commandes n'arrivent pas, elles cultivent et récoltent du manioc et des haricots verts. Sinon, elles fabriquent de petits sacs et trousse en raphia, puis les vendent de porte en porte. Chaque membre doit verser une cotisation de 500Ar par mois qui servira de monnaie de garde, dans le cas où l'une d'entre elles tombe malade, ou donne naissance.

## **V. LES STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION**

### **1. Pratiques et obligations sociales**

#### **1.1. Tabous :**

Dans la commune, il est interdit de :

- Etaler et faire sécher les linges dans les champs avant la récolte du riz ;
- Pêcher dans la rizière avant la récolte du riz ;
- Etaler et faire sécher les pois de bambara avant la récolte du riz ;
- Ouvrir son parapluie lors du passage dans les rizières. Cela porte malheur.

Ces tabous sont reliés à la peur de la venue des grêles, dangereux pour les récoltes.

#### **1.2. Religions :**

L'Eglise FJKM a été installée en même temps que la création du premier village Ampanotokana. Aujourd'hui, plusieurs églises sont visibles dans la commune :

- |   |   |
|---|---|
| • FJKM : Amparibe, Antanety, Bemasoandro Nord, Miadapahonina, Antsampanimahazo, Vangaina, Androhibe, Ambatomitsangana, Soavikanjaka | • Assemblée de Dieu : Antanety  |
| • ECAR : Ambatomirahavy, Ambatomitsangana   | • Témoins de Jéhovah : Amparibe, Miadampahonina, Vangaina, Amboniavaratra |
| • FLM : Ambohimiadana et Antanety   | • Vahao ny Oloko : Antsaharatsy   |
| • FPVM : Antanety et Antsaharatsy   | • Anglikana : Bemasoandro Nord  |
| • Adventiste : Antanety   | • Islam : Ambohimiadana   |
| • Rhema : Antsaharatsy  | • Juif : Antanety   |
| • Apokalypsy : Antanety   | • Pentekotiste : Antanety   |
|   | • Jesosy Mamonjy: Antanety  |

En plus d'être la première installée à Ampanotokana, l'église FJKM est la plus nombreuse et la plus fréquentée de toutes les églises présentes sur les lieux. Plusieurs autres églises sont visibles dans la commune, prouvant que les habitants sont chrétiens et croyants. Le fokontany où se trouve le plus d'église est le chef-lieu, endroit où sont localisés tous les établissements et bureaux publics.

Cependant, plusieurs personnes consultent encore des astrologues traditionnels ou « mpanandro » pour assurer les aspects de productions agricoles, mais refusent d'identifier ces-derniers, ni d'expliquer le pourquoi et le comment de leur consultation.

#### **1.3. Le poids des obligations sociales :**

Les cérémonies sont diverses. Certains sont prévisibles, et d'autres non.

Les cérémonies prévisibles :

- Le 8 Mars, fête de célébration des droits de la femme : le Maire de la Commune est une femme, et les associations présentes dans la commune sont en majorité des associations féminines. De ce fait, le jour du 8 Mars est célébré d'une manière mémorable. Toutes les femmes sont invitées au chef-lieu de la Commune. Chacune portera un « lambahoany », et participera aux diverses activités proposées : football féminin, course dans laquelle la femme porte son mari sur son dos et danse.

- Les mariages traditionnels : l'organisation des mariages dépend de l'hôte de la fête. Aucune obligation ne lui est soumise

Les cérémonies obligatoires et imprévisibles :

- Les funérailles : lors des funérailles, chaque personne se doit d'apporter un pot de riz, en plus d'une cotisation volontaire qui dépend du pouvoir de chacun en guise de « fao-dranomaso »

#### **1.4. Différents clans :**

Ampanotokana a été la destination des migrations en 1980, date où le marché de zébu a connu un essor incroyable. A cause de cela, plusieurs clans sont visibles dans la commune.

##### **- Les clans Betsileo**

Après les Merina, les Betsileo sont les plus nombreux dans la commune. Ils sont venus s'installer durant les années 1975-1980. Ils sont visibles à Bemasoandro Nord, Belanitra, Ampanataoana Nord et Ampanataovana Sud.

Les habitants de ces fokontany sont Catholiques, ou Protestants. Ils cultivent, et possèdent leurs propres parcelles agricoles. Sinon, ils travaillent aussi en tant que domestiques ou lavandières pour d'autres foyers.

##### **- Les clans Antandroy**

Le troisième clan étant le plus nombreux est celui des Antandroy. Leur arrivée dans la commune date de 1980. Ils sont visibles à Bemasoandro Nord, Antanety et Vangaina. Ils y possèdent des parcelles agricoles, et pratiquent diverses cultures.

Ce clan est très attaché aux coutumes traditionnelles de leurs ancêtres. Ils ne sont pas croyant, et ne fréquentent aucune église. Il est tabou, pour les Antandroy, de manger du porc, et d'élever des cochons.

##### **- Les clans Tsimihety**

Le quatrième clan visible dans la commune est celui des Tsimihety. La date de leur arrivée reste commune à l'arrivée des autres clans : 1980. Ils sont regroupés à Antanety, chef-lieu de la ville. Ils sont agriculteurs, et fréquentent de différentes églises, suivant le choix des familles.

## **2. Personnes importantes et influentes**

- **RABEVAZAHA**, environ 90 ans, Monsieur Rabevazaha est l'historien de la commune. Il habite à Antanety. Il gère les conflits qui surviennent au sein de la société, et est très écouté par la population de par son âge et sa sagesse.

- **RABEMASIMANANA Roalahy**, âgé de 80ans et habite à Ambatomirahavavy. Il est l'organisateur des réunions et événements de la société. Il est toujours présent lors des événements de la commune, et prend parole pour faire son « kabary », un discours traditionnel malgache.

- **RAHELINIRINA Vohangy Fleurette**, âgée environ de 65 ans, est médecin, et aide volontairement et gratuitement les personnes dans le besoin, et malades. Elle loge à Antanety. Elle est l'actuel Maire de la Commune.

- **Madame Simone**, âgée de 65 ans, est une épicière. Elle habite à Antsaharatsy. Elle est influente et respectée car elle fait des dons de vêtements pour les personnes démunies.

- **RAVAOSOLO Marovavy Victorine**, âgée environ de 70 ans, est chef du fokontany Ampanotokana depuis 1975 jusqu'à aujourd'hui, en 2021. Elle est considérée comme la sage de la commune, est connue et est très respectée par tous les habitants.

- **RAZAFINDRAMIANDRA Tolojanahary Lovaso**, dans la quarantaine, est influent car il est le premier adjoint du Maire de la Commune.

## **VI. LES CONFLITS**

### **1. Foncier**

Les conflits sur la terre sont très présents dans la Commune Ampanotokana. Plusieurs personnes disent posséder des terres, et y construisent un habitat, ou y labourent un champ. Pourtant, aucun papier légal ne peut prouver que ces terres appartiennent réellement au concerné. A cause de cela, plusieurs affaires non réglées en internes sont emmenées auprès de la Commune à Antanety. D'autres vont jusqu'au tribunal. C'est le principal conflit à laquelle la commune fait face.

Soixante (60) cas sur deux-cent (200) sont résolus. Aussi, à part les constructions illicites, des conflits d'héritages sont identifiés, mais moins important car ils sont réglés entre les membres de la famille.

## **2. Immigration**

Ampanotokana présente plusieurs immigrés. Les clans Antandroy ont des us et coutumes très différents des autres, et cela est source de tension. Effectivement, il est interdit pour eux de manger et d'élever des porcs. Pourtant, leur voisin non-Antandroy pratique de l'élevage porcin. Lorsque ces animaux vont dans leur cour, il considère cela comme une injure et un non-respect de leur tabou. Ce genre de conflit est limité dans les fokontany, et n'est pas rapporté jusqu'à la commune. Ils sont réglés en interne.

## **VII. GENRE**

Les hommes et les femmes ont un droit commun, très respecté, au sein de la commune Ampanotokana. Vu les difficultés dans la plupart des foyers font face, il est nécessaire pour le père et la mère de s'entraider dans la recherche de revenus. Ils cultivent les terres ensemble, prennent soin de leurs familles ensemble. Que ce soit pour cuisiner, puiser de l'eau, arranger la maison, labourer la terre, ils joignent leur force dans toutes leurs activités.

Les femmes, tout autant que les hommes, ont le droit d'hériter des terres de leurs parents, et d'en acquérir d'autres en les achetant.

Concernant le droit à la parole, lors des cérémonies officielles ou des réunions internes au village, les hommes parlent plus souvent que les femmes. Toutefois, les associations présentes dans la commune sont très féminines, et les femmes jouent un grand rôle au sein de ces dernières. Elles en sont directrices, représentantes et porte-parole lors des réunions.

Dans la participation citoyenne en matière d'EAH, les femmes sont très actives mais la majorité ne tient que le fonction de "Chef de borne". Cela est dû à la sécurité et à l'activité quotidienne de la femme. La distance du chef lieu par rapport aux fokontany est très flagrante et la majorité des femmes sont occupées à entretenir leur foyer.

## **VIII. LES DYNAMIQUES LOCALES DE SÉCURISATION**

### **1. Entraide face aux maladies**

Au sein de la commune, les activités locales déterminent les modalités d'entraide entre la population. Les personnes pratiquant la même activité, comme l'agriculture, s'entraident dans le besoin. Les agriculteurs qui ont les moyens, viennent en aide à ceux en difficulté, en les empruntant de l'argent. Cela peut se passer lorsqu'un membre de la famille est malade, ou lors d'un accouchement. Comme les familles sont en difficultés financières, ils ne remboursent pas l'argent par de l'argent. Ils effectuent des heures supplémentaires de travaux pour celui ou celle qui leur a aidé. L'emprunt est donc considéré comme une avance sur salaire d'un ouvrier.

Au sein d'une même association, la cotisation collectée sert à aider les personnes malades qui passent une période de difficulté financière, dans les moments où l'hospitalisation est nécessaire. C'est le cas de l'Association Vehivavy Miavotra. Aucun remboursement n'est demandé. Dans le cas où la personne malade n'a pas besoin d'être hospitalisée, les autres membres de l'Association viennent à la maison de la personne en question pour lui donner du courage, et lui souhaiter un bon rétablissement. Aucune aide financière n'est apportée sauf si la personne en question en a vraiment besoin.

### **2. Systèmes de sécurisation locale**

#### **- Andrimasompokonolona**

Il s'agit d'un quartier mobile ayant deux (02) membres responsables par fokontany. Ces deux (02) personnes sont élues par la population. L'Etat se charge de leur rémunération. Dans ce quartier mobile, les hommes du fokontany prennent la garde, et font la ronde les soirs. Ils le font par tour, suivant l'organisation locale de chaque fokontany concerné.

#### **- Gendarmerie**

On dénombre 3 DAS dans la commune, localisée dans le village d'Ampanotokana (à 1 km au Nord -Ouest du Chef-lieu sur la RN4), à Ambatomitsangana (à 7 km à l'ouest d'Ampanotokana sur la RIP) et à Belanitra.

# MAHABO

Avec une superficie de 71 Km<sup>2</sup>, la Commune Rurale de Mahabo se trouve à 45 Km d'Antananarivo, dans le District d'Ambohidratrimo, Région Analamanga en prenant la Route Nationale N°4, sur une piste secondaire de 6.5 Km à partir d'Anjomoka. Le fokontany de Mahabo est le chef-lieu de la commune, et est situé dans la partie centrale sud de la commune. Au total, la commune est habitée par 7 458 population répartis au niveau de 1 749 ménages, dans 18 Fokontany. Sa population est constituée de paysans agro-éleveurs. Les fokontany les plus habités sont : Ambohitrakoho qui est le plus peuplé avec 963 individus, puis Fiadanana avec 676 individus enfin Ambohimanantiana avec 637 individus.

L'organisation interne de la Commune est menée par le Maire, l'Adjoint au Maire, les Conseillers communaux ainsi que les personnels de la commune. Les habitants sont majoritairement Merina, mais des migrants venus pour travailler y sont aussi visibles. La population souhaite avoir l'électricité car l'énergie solaire n'arrive pas à satisfaire leurs besoins en saison de pluie.



*Figure 66 : Collecte de tomates dans un champs à Mahabo*

# I. GÉNÉRALITÉ

La commune est délimitée au Nord Est par la commune Anjanadoria, au Nord-Ouest par la commune Mahavelona (District Ankazobe), à l'Ouest par la commune Fihaonana (District Ankazobe), au Sud par la commune Ampanotokana et au Sud Est par la commune Antanetibe. Le chef-lieu de la commune Mahabo est une commune relativement accessible en voiture, cependant, pour les fokontany éloignés, seuls des motos peuvent y parvenir.

Parmi les Dix huit (18) fokontany, ceux qui sont dans la partie Nord (Andraonimanana, Ambohibehivavy, Andriantsampana, Ambohimanantiana, Antsiriry, Andriamasy, Antanetibe Avaratra, Ambatomanjaka et Fiadanana), Est (Ankadivory) et Ouest (Antsahabe) sont les plus éloignés du chef-lieu.

Un taxi-brousse relie Mahitsy et Mahabo. Pour pouvoir aller dans les fokontany avoisinants, il faudrait prendre une moto.

## 1. Habitats

Les types d'habitats visibles à Mahabo sont :

### *\*Des habitats modernes*

Ce type d'habitat est en briques. Les portes sont en bois. Les fenêtres sont aussi en bois. La toiture est en tôle. La Varangue est en bois, avec des piliers en ciment. Le sol est en bois. La maison dispose d'une cour avec une clôture en briques cimentée, et d'un portail en fer.

Ce type d'habitat est occupé par les fonctionnaires. La maison sur la photo est celle de madame le 1er Adjoint du Maire.



Figure 67 : habitats modernes

### *\*Des habitats traditionnels*

Ce type d'habitat est construit en terre battue. Ces portes sont en bois, et ces fenêtres aussi. Le toit est en végétaux. Ce type d'habitat dispose d'une cour non clôturée. Il est habité par des agro-éleveurs.



Figure 68 : habitats traditionnels

### *\*Des habitats mixtes*

Ce type d'habitat est fabriqué en terre battue. La porte est en bois, et les fenêtres également. La toiture est en tôles. La Varangue est en bois, avec des piliers en briques.

### *\*Des habitats en briques avec des portes en tôles*

Ce type d'habitat est fabriqué avec des briques, et les portes sont en tôles. Les fenêtres sont en bois, avec une grille de protection en fer. La Varangue est en brique. La cour est cimentée.

*\*Habitat en pierre ou en béton pour les plus riches, porte en bois, sol en planche soit ciment. (Villa de Tsarafara à Ambohitrakoho)*

## 2. Histoire

L'histoire de Mahabo connaît deux (02) origines différentes :

### *\*1ère Histoire :*

L'histoire est autour d'un roi et d'un étranger. Un roi vivait dans la commune où se trouve Mahabo aujourd'hui. Un vazaha (étranger) est venu lui rendre visite. Grâce à l'accueil chaleureux, le vazaha est conquis. Le Roi est donc fier de lui, et a nommé la commune suivant ce sentiment de fierté : « Mahababo » signifie conquérant, ce qui a ensuite été simplifié en « Mahabo ».

### *\*2ème Histoire :*

Autrefois, le fokontany est appelé « Zanamandroso », le nom « Mahabo » a été instauré après le passage du Roi Andrianampoinimerina. Ce nom est fixé car lors de son passage, selon l'histoire, la population était massivement venue pour le vénérer et il avait l'impression que ce passage lui a mis à un niveau supérieur ce qui veut dire « Maha ambo » en malagasy. D'où vient le nom Mahabo.

La rivière, appelé « Andriana » (appellation à Mahabo), est la seule qui traverse la commune. Historiquement, ce nom est issu du « riham-bato » ou une muraille de pierre qui avoisine la rivière.

Nombreux sont les évènements marquants l'histoire de la commune. Voici un tableau récapitulatif de ces évènements :

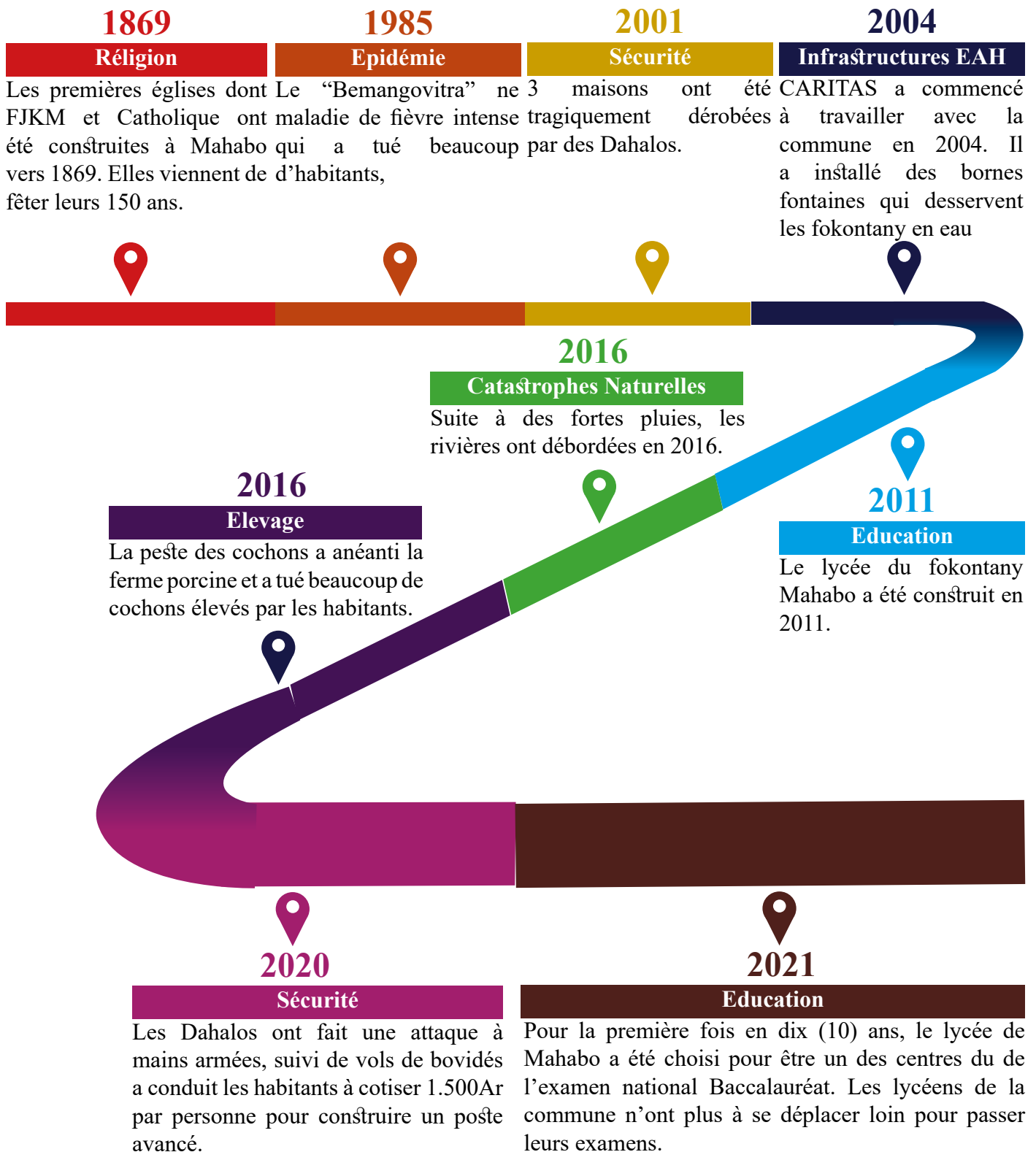


Figure 69 : histoire de la commune rurale de Mahabo

## II. ACTIVITÉS PRODUCTIVES

### 1. Ecosystème

La commune de Mahabo fait partie des hautes terres et présente un relief morcelé dont l'altitude varie de 600 à 1.700 m. Généralement, le climat est frais et sec. Deux (02) saisons peuvent y être observées : la saison chaude et pluvieuse (Octobre-Avril), la saison fraîche et sèche (Avril-Octobre). Dans la zone, on peut trouver des végétations tels que les herbes courtes et sèches et des eucalyptus.

Malgré tout, les plaines irriguées dominent les terres. Dans la partie nord, la rivière d'Anjomoka traverse Andraonimanana, Andriantsampana, Antsiriry, Andriamasy et Fiadanana. A l'Ouest, elle passe par Antanetibe Avaratra, Ambatomanjaka, Ambodivona, Antsahabe. Enfin dans le Sud, elle passe par Mahabo, Ambohitrakoho et une petite partie d'Antanivony. Les grandes superficies foncières sont consacrées à la plantation d'eucalyptus, exploités par les fabricants de charbon. Le reste est dédié pour les cultures maraichères.

La tension s'exprime surtout vis-à-vis de la gestion des ressources hydrique et l'insécurité. Pendant la saison sèche (Juin à Octobre), le débit de l'eau de surface s'affaiblit, et l'irrigation des champs se fait par tour. Etant une zone productrice, l'insécurité règne car malgré la situation il y a peu de gendarme sur les lieux.

## 2. Agriculture

La population de Mahabo pratique communément la culture d'oignon et la riziculture.

Elle pratique également d'autres cultures saisonnières telles que les tomates, haricots verts, manioc et haricots. L'insuffisance de pluie et le peu de périmètre de parcelle par ménage pour cultiver impactent la production car le type de sol est assez aride.



De ce fait, les récoltes ne sont pas suffisantes pour la famille.

Depuis 10 ans, le feu de brousse a diminué car la population, qui est majoritairement agriculteur, est consciente de l'impact de cette pratique. Une partie de l'économie de Mahabo est issue de la fabrication de charbon de bois. En contrepartie la commune, l'église et les établissements scolaires font un reboisement annuel s'ils trouvent des donateurs de pépinières.

Comme tous les Malgache, l'aliment de base de la population de Mahabo est le riz. Toutes les cultures sont destinées à la commercialisation. Pendant la période de soudure, les habitants de la commune font des cultures saisonnières. Ça fait presque 10 ans que la population a adopté cette pratique et ont commencé à planter de divers légumes pendant la période de transition. Les récoltes sont ensuite consommées par les ménages producteurs, vendues au bord de la route RN4 ou emmenées à Mahitsy.

Voici le calendrier agricole résumant les périodes de récoltes et les périodes de soudures à Mahabo :

Type de culture	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Riz			R	R	R							
Oignons										R	R	
Haricots verts											R	R
Petits pois								R	R			
Tomates	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Brèdes	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Haricots									R	R		
Pois de Bambara		R	R	R								
Igname	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Pomme de terre		R	R									
Période de soudure												

Figure 71 : calendrier agricole

Ce calendrier agricole est conditionné par les pluies et les changements climatiques. Les cultures sont aussi victimes de maladies fongiques, et d'insectes tels que le « tsingogotra » ou le « main-doha ny raviny ». Les engrais coûtent cher, et les habitants remarquent que le rapport du prix des insecticides et des engrais comparés aux prix de vente et aux revenus n'est pas équitable.

En mois d'octobre, l'irrigation des champs est un peu difficile, les gens se répartissent par tour pour arroser les champs. Lecofruit est également présent en tant que collecteur et leur présence est vraiment bénéfique pour les agriculteurs surtout pendant la période de pandémie. (Ex : Le prix de la tomate est resté 1.200Ar malgré la crise économique.) La difficulté qu'ils rencontrent est autour du prix des engrais et des pesticides. Ils sont pourtant obligés d'en acheter car le biocompost n'arrive pas à subvenir leur besoin malgré que le fokontany Antanetibe Mahazaza leur tend la main sur les fientes de poule.

### **3. Elevage**

Le zébu est le cheptel le plus important pour la population de Mahabo car la majorité de la population est cultivateur et paysans. Les moyens de locomotions les plus pratiquées sont les charrettes traditionnelles à deux roues conduits par des bœufs. Le mode d'élevage à Mahabo est homogène, mais on voit principalement l'élevage bovin, porcin, et l'élevage des volailles. Le fokontany Mahabo ne pratique pas l'aviculture moderne faute d'équipements (pas d'électricité ni de provanderie) malgré la rentabilité de cette activité.

### **4. Salarariat**

Plusieurs types de salariats sont visibles à Mahabo :

#### **\* Les ouvriers agricoles :**

Les ouvriers agricoles travaillant pour les producteurs d'oignons sont sous-traitants. Ce sont des salariés temporaires et saisonniers utilisés par les contractuels pour des travaux de champ quand il y a un besoin de main d'œuvre (recrutés pour l'entretien des champs ou pour la récolte). Le paiement de leur salaire est journalier avec un montant de 5.000 Ar/jour. Le repas est pris en charge par l'employeur. Repiquer le riz est un travail destiné aux hommes. Ils sont payés 6000Ar/jour. Le repas est aussi pris en charge par l'employeur. Les cultivateurs sont auto-employés, avec des équipements traditionnels : pieds nus, zébus, bèches, charrue.

#### **\* Les maçons et menuisiers :**

La maçonnerie et la menuiserie sont des compléments de revenus dans la commune. Elles ne sont pas les principales activités des habitants. Ce n'est qu'en cas de commande que les maçons travaillent. Fabriquer un lit dans la commune (un lit deux places) est à 100.000Ar.

#### **\* Les charretiers :**

Tout comme la maçonnerie et la menuiserie, fabriquer des charrettes est un complément de revenus. Il dépend des commandes. Une charrette neuve coûte 3.500.000Ar.

#### **\* Les fonctionnaires :**

Les fonctionnaires sont plus ou moins équipés et soumis dans une condition de travail moyenne, malgré qu'ils sont mal payés, les frais médicaux des fonctionnaires sont pris en charge par l'Etat.

Le cas des ouvriers, qui la plupart travaillent dans des projets chinois, est méconnue.

### **5. Migration**

Des migrants venant de Fianarantsoa, Ambatolampy, Sambava, et Boeny sont visibles dans la commune. Ils y viennent pour travailler, être des fonctionnaires, enseigner, ou se marier. On peut trouver des Tandroy immigrants dans les Fokontany Analamahitsy et Ambohitrakoho (lieu d'isolation des lépreux). Aucune tension n'est présente entre les migrants et les habitants, car les personnes venant d'autres régions s'adaptent aux us et coutumes internes.

La migration de la population est souvent vers la capitale, pour des raisons financières. Ils y vont pour travailler, et être plus à l'aise en terme d'argent. Les jeunes sont les plus touchés. Les garçons vont souvent dans des carrières pour faire des mains d'œuvre.

## **III. RESSOURCES EN EAU**

### **1. Approvisionnement en eau**

La majorité des fokontany sont dotés d'un système d'AEPG. Il existe pourtant des hameaux et fokontany qui ne sont pas encore desservis en eau potable.



Les deux gestionnaires d'infrastructures en eau dans la commune de Mahabo sont :

- Une ABC portant le nom de Soa Rano ;
- Une association gérante des bornes fontaines de CARITAS nommée Akon'ny Rano sy ny Aina.

Jadis, la commune avait en sa possession une citerne d'eau. Mais celle-ci s'est détériorée. Dix ans après ce non-fonctionnement, un projet d'installation de bornes fontaines a commencé. L'instauration des bornes a été initié par une personne originaire de Mahabo (Zanak'i Mahabo).

Le projet a été exécuté par CARITAS et les infrastructures ont été inaugurées le 27 Novembre 2004 par Monsieur le Sénateur RAJEMISOA Rakotomaharo. Puis, entre 2004 à 2021 il y a eu 4 extensions effectuées par l'Association Akon'ny Rano sy ny Aina. Le fokontany Mahabo possède actuellement 14 bornes qui sont gérées par Akon'ny Rano sy ny Aina.

Les ménages des fokontany adhérents s'approvisionnent en eau, soit auprès des bornes fontaines, soit par un branchement particulier. Pour les fokontany non adhérent des associations présentes, les ménages récupèrent leur eau auprès des sources traditionnelles, sources aménagées ou puits.

Malgré le fait de ne pas y être abonné, les habitants affirment que la cotisation de cette dernière est très cher, 76.000 Ar par borne fontaine par an, en 2021. Quant à celle de Akon'ny Rano sy ny Aina, leur cotisation est à 2.000 Ar par ménage et par an.

Cependant, nombreux ménages, hors ceux qui sont non desservis, s'approvisionnent en eau dans les champs pour des raisons financières, ils ne sont pas convaincus du paiement de l'eau car selon eux, c'est un bien commun.

## **2. Gouvernance**

Avant Soa Rano, la gestion des infrastructures en eau fut gérée par le STEAH de la commune. Pour rappel, l'article 41 de la loi n°98-029 du 20 Janvier 1999 portant sur le code de l'eau stipule que les maitres d'ouvrages des systèmes d'approvisionnement en eau potable sont les communes rurales et urbaines. Ayant rencontrée des difficultés en matière de gestion financière, la commune rurale de Mahabo, à travers l'appui d'Inter Aide, a décidée de déléguer la gestion des ouvrages à une association à base communale créée en 2019.

Même si deux organismes différentes gèrent les infrastructures en eau, les tensions sont moindres. Les deux associations dont Soa Rano et Akon'ny Rano sy ny Aina interviennent dans des fokontany séparés, ce qui aide dans l'harmonisation de la gestion.

### **2.1. Profil du gestionnaire**

L'association Soa Rano est mandatée par la commune rurale de Mahabo à travers un arrêté municipal pour la gestion et le suivi des infrastructures en eau après la construction des infrastructures dans la commune par Inter Aide.

L'exercice des missions et activités se reposent sur un statut et un règlement interne et qui enregistre qu'elle devrait être composée d'un :

- Président ;
- Vice-Président ;
- Secrétaire Procès-verbal et Secrétaire Trésorerie ;
- Trésorier ;
- Conseiller ;
- Contrôleur (de la commune) ;
- Agent de suivi.

Les membres de bureau sont élus par suffrage du comité eau local dont les chefs de bornes, les SMR, les Techniciens locaux et les Présidents Fokontany. Chaque membre de bureau a un mandat de 3 ans pour accomplir les missions de Soa Rano dont :

- La gestion et la surveillance des infrastructures ;
- La gestion de la finance et de la technique ;
- La soumission des rapports au niveau de la commune et district toutes les semestres.

Les membres de l'association de réunissent systématiquement dont deux (2) réunions par an ce qui n'excluent pas les réunions extraordinaires telles que les formations.

Les membres du comité eau reçoivent une formation dès leur prise de poste. Il y a également des formations inter sessions telle que le renforcement de capacité des membres de bureau; la formation des chefs de bornes, la formation sur le genre, etc.

Les ménages adhérents participent au moyen de pérennisation à travers une cotisation annuelle. Les cotisations des utilisateurs de bornes publiques, 76.000 Ar, sont prélevées par an. Quant aux ménages ayant de bornes privées, la participation est de 2.000 Ar par m<sup>3</sup> et 1.000 Ar par mois de rançon pour l'entretien et le compteur. Les utilisateurs d'eau auprès des bornes fontaines s'adressent aux chefs de bornes pour le paiement de la cotisation. Ceux qui possèdent des bornes privées vont directement au bureau de Soa Rano.

Les personnes qui ont du retard à payer leur cotisation reçoivent des rappels à l'ordre et une prolongation. Après ultimatum, les utilisateurs non payant sont privés d'eau jusqu'au paiement de leurs arriérés.

Selon les membres de bureau de Soa Rano, la cotisation est utilisée pour :

- Indemniser les membres du bureau ;
- Usage administratif ;
- Achat des équipements.

## 2.2. Rôle

Les rôles de chaque membres du comité eau sont :

### PRÉSIDENT

- Mener et représenter l'association et ses membres ;
- Assurer le suivi des activités ;
- Tenir au courant de l'état des infrastructures ;
- Faire des rapports et les soumettre au niveau du DREAH.

### VICE -PRÉSIDENT

- Remplacer le Président dans ses fonctions en cas d'absence.

### TRÉSORIER

- Collecte les cotisations auprès des Chefs de bornes ;
- Accompagner le Technicien siège pour l'achat des équipements ;
- Assurer la gestion de la caisse ;
- Déposer et récupérer l'argent auprès de l'OTIV.

### SECRÉTAIRE TRÉSORERIE

- Enregistrer l'état de caisse ;
- Faire un rapport trésorerie au niveau du trésorier.

### SECRÉTAIRE PROCÈS-VERBAL

- Faire des compte-rendus des réunions et formations.

### CONSEILLER

- Assister les membres de l'association lors de la prise de décision.

### CONTRÔLEUR

- Surveiller la gestion financière de l'association

### AGENT DE SUIVI

- Faire des rapports sur le stock des équipements et leur utilisation ;
- Appuyer les Techniciens locaux dans ses tâches (réparation, lavage de chateau d'eau, ...) ;
- Identifier les équipements à acheter et accompagner le Trésorier lors de l'achat ;
- Relever les indices du compteur d'eau des branchements privés.

Figure 72 : rôle des membres de bureau Soa Rano

## PRÉSIDENT DU FOKONTANY

- Surveiller les actions menées dans le fokontany ;
- Appuyer les membres du comité eau locale ;
- Médiateur des usagers de l'eau et de la commune

## SMR

- Transmettre les idées d'améliorations et les doléances venant des usagers ;
- Intermédiaire entre les autorités locales et les usagers.

## CHEFS DE BORNES

- Collecter les cotisations ;
- Rappporter les cotisations auprès du bureau de l'association ;
- Assurer le bon état des bornes.

## TECHNICIEN LOCAL

- Surveiller les infrastructures ;
- Aviser l'agent de suivi en cas de panne des infrastructures ;
- Accompagner le Technicien communal dans l'entretien des infrastructures locaux.

Figure 73 : rôle des membres du comité eau locale à Mahabo

### 2.3. Cas concrets

#### - *Ambodivato* :

Le fokontany possède 3 infrastructures construites par Caritas, une borne bâtie par la solidarité des notables à l'époque mais qui est totalement dégradée et une borne fontaine privée qui est la seule à être totalement fonctionnelle. Cette borne fontaine appartient au Président de fokontany Ambodivato et sa famille. La famille du Président du fokontany autorise les habitants du fokontany à puiser de l'eau auprès de leur borne fontaine. Son eau provient d'une source de montagne pas loin de leur demeure.

Les 3 bornes faites par Caritas sont gérées par une association inter-fokontany dont Ambodivato, Ankobana et Antanivony là où l'association et la citerne sont sises. Cette association est composé de :

- Président ;
- Vice-Président ;
- Secrétaire ;
- Trésorier ;
- Chef de borne ;
- Technicien.

Les membres de bureau ont un mandat de 3 ans. Les premier membres du comité eau ont été formés Caritas et les bonnes pratiques ont été transmises au fil du temps.

Dans leur mode de gestion, les Présidents du fokontany ne font pas partie du comité eau. Ce sont les Chefs de bornes qui font le compte rendu lors des rassemblements puis en informe les Présidents du fokontany.

Généralement, une réunion systématique se fait par an pour faire un rapport trésorerie et l'actualisation des membres de bureau.

La participation à la pérennisation des infrastructures se fait à travers une cotisation annuelle de 3.500 Ar par ménage. La gestion de la cotisation quant à elle est tranchée en deux, la moitié va au siège et la moitié reste dans la caisse locale auprès des chefs de bornes.

Le taux de ménage adhérent au service d'eau est très bas, alors que le taux de recouvrement de cotisation des ménages est à 50%, cela est dû au non fonctionnement des bornes. Malgré cette difficulté, les bornes n'ont pas d'heure de fermeture vu qu'il y a quasiment pas d'eau.

Jusqu'à présent, ils ne payent pas la redevance en eau auprès de la commune. Cela est dû au bas taux de cotisation recolté par les chefs de bornes.

**- *Ambohimananantiana* :**

Avant l'arrivée de l'Association Tiako i Mahabo, les habitants puisaient de l'eau auprès d'une source aménagée par la commune. Il y a eu 2 puits avant mais l'un s'est détérioré et il ne reste plus qu'un qui est fonctionnel. Le fokontany est actuellement doté d'un château d'eau qui approvisionne dix (10) BF construites en 2008 dont deux (2) extensions par l'association Fanomezantsoa et l'association Manampisoa (Antaninandro et dans l'enceinte de l'église).

Le contrat de gestion des infrastructures par l'association Tiako i Mahabo est expiré le 10 Octobre 2020 puis la gestion a été délégué au comité eau locale du fokontany. Il n'y a pourtant pas eu de contrat de délégation.

Dans le fokontany Ampahibato, Madame Marthe RAVELOARILALAO est à la fois la Présidente, la Trésorière, la Secrétaire et le chef de borne du comité eau locale. Son mandat dure pour quatre (4) ans.

La cotisation est à 3.600 Ar par an et sa gestion se fait à moitié-moitié donc 50% reste au niveau du comité locale et 50% sont gérées par le siège. Lors de la saison de collecte des cotisations, les chefs de bornes font un petit rappelle à travers des affichages pour sensibiliser les utilisateurs.

Le bilan sur l'utilisation des cotisations s'effectue pendant la présentation du rapport annuel d'activité.

Les BF sont ouvertes à toute heure. Cela a un impact à l'infrastructure car comme dans le cas de celle que Madame Marthe gère, depuis qu'elle a intégré la gestion des bornes, elle a changé la tête du robinet 8 fois. Pourtant, vers le mois d'octobre, les bornes sont partiellement ouvertes, que pendant la matinée pour la gestion équitable des eaux.

La participation citoyenne est visible à travers les travaux en commun tels que le nettoyage du château d'eau qui se fait tous les 2 mois (tous les 17 du bimestre) et se fait par tour. Pour se faire, les usagers de l'eau des BF doit envoyer 2 représentants par borne. Il y a une cotisation "extra" dédiée à cette nettoyage, 2.000Ar au total pour l'achat des savons et éponge. Un communiqué est affiché pour la répartition de tâche, notamment sur le nettoyage de château d'eau.

Les usagers de l'eau, avec les membres du comité eau locale et le siège ont adopté une loi le 10 Octobre 2020. Dans cette loi, il est écrit que :

- Ceux qui enfreint les règlements interne du comité sont soumis aux procédures pénales ;
- Ceux qui ne paient pas leur cotisation ne peuvent pas utiliser les bornes jusqu'à la régularisation ;
- Si malheur arrive dans une famille du fokontany, surtout pour les funérailles, malgré qu'elle ne soit pas membre, elle bénéficiera gratuitement l'utilisation de l'eau auprès des bornes ;
- Les personnes âgées ne sont pas obligées à payer la totalité de la cotisation mais peuvent payer selon leur pouvoir d'achat ;
- Les enfants moins de 5 ans ne peuvent pas aller puiser de l'eau auprès des BF pour éviter l'abimassions des équipements de la BF ;
- Lors de la saison sèche, si l'AEP rencontre un problème, les ménages ne peuvent prendre qu'1 bidon par jour pour que chaque ménage ait la même quantité. Notons qu'une borne peut approvisionner une vingtaine de ménage.

Les membres de bureau siège sont élus par les membres du comité eau local dont le Président du fokontany, le chef de borne, et le Technicien local. Ce procédé est également appliqué pour l'élection des Chefs de bornes, mais d'habitude personne ne veut prendre des responsabilités et les usagers de l'eau procèdent à la nomination. Concernant l'appui des membres du comité eau, les formations sur la gestion des ouvrages existait pendant que la gestion était confiée à l'Association Tiako i Mahabo.

Le fokontany ne rencontre des difficultés que pendant la saison sèche (octobre - décembre) surtout sur la gestion de la consommation des ménages. Les familles plus aisées utilisent beaucoup de bidons jaune, récipient communément utilisé, pour pouvoir faire des stocks d'eau et combler leur consommation. Par conséquent, il n'y a plus assez d'eau à partager pour les autres.

Concernant l'assainissement, la majorité des ménages utilisent des latrines mais malheureusement à usage collectif.

***\*Malgré les différences entre leur modèle de gestion et celui de Soa Rano, Madame Marthe a affirmé que cela ne pose aucun problème sur sa relation avec les adhérents de l'ABC. Elle a aussi affirmé qu'elle a déjà assisté à une réunion organisée par Soa Rano.***

**- Fiadanana :**

Le fokontany Fiadanana ne possède aucune infrastructure en AEP mais selon de dire du Président du fokontany, Inter Aide prévoit d'y construire des infrastructures. Cela n'a pas encore commencé car les ménages ont encore besoin d'une sensibilisation par rapport à l'utilisation des latrines.

De ce fait, Les habitants puisent leur eau de consommation auprès d'une source aménagée (dotée d'un couvercle) par la commune. La source est troublée lors de la saison de pluie et l'eau devient jaune pourtant la population augmente et l'approvisionnement en eau risque de ne pas pouvoir couvrir leur besoin. Surtout qu'il n'y a pas de loi sur l'utilisation de la source.

Certains ménages possèdent un puit traditionnel. Il y a au total 5 puits à Fiadanana dont un dans l'enceinte de l'EPP.

Impatient d'acquiescer l'évolution en matière d'eau potable, le Président du fokontany assiste souvent aux réunions sur l'AEP au niveau de la commune.

Ce dernier n'a pourtant jamais fait de compte rendu formel, la communication se fait lors des rencontres sur la route ou dans les champs.

D'après l'enquête communautaire menée, il s'avère que :

- Le montant de la cotisation est la raison pour certains fokontany de ne pas adhérer à Soa Rano ;
- Les fokontany non adhérents de Soa Rano rencontrent des difficultés sur la gestion des infrastructures ;
- Il n'y a pas de traçabilité sur les réunions effectuées, la continuité des activités sera difficile à suivre.

**2.4. Analyse du modèle de gestion appliqué par une association à base communale**

L'application du modèle ABC est différente de celle qui a été présentée ci-dessus.

Premièrement, la cotisation. Celle de l'association Soa Rano coûte 86.000 Ar par borne et par an. Après avoir été collectée par les chefs de bornes, elle est ensuite déposée chaque vendredi auprès du bureau de Soa Rano dans le chef-lieu de Mahabo.

Malgré la basse somme de la cotisation, l'ancien bureau de Soa Rano a malheureusement pu détourner des fonds tirés de la cotisation des adhérents. L'association a eu une dette effectuée par l'ancien Trésorier mais qui a été remboursée en 2021 même. Ce qui en déduit que le Trésorier n'a pas pu effectuer cette détournement seul et que les contrôleurs n'ont pas bien pu réaliser leurs responsabilités.

Malgré que les comptes rendus sont directement enregistrés auprès du Secrétaire du Procès-Verbal et que l'état de caisse est effectué à jour par le Secrétaire Trésorerie. Toutefois, les tâches habituelles telles que les cotisations, l'entretien des ouvrages, les réunions et formations sont presque maintenus par l'Agent de maintenance ou communément appelé technicien siège et les comités locaux. Les comités locaux sont très actifs quand il s'agit des ressources en eau, la forte participation féminine, majoritairement jeunes, sont plus actives pendant les réunions au niveau locale et communale et cela fait sa notoriété dans la commune rurale de Mahabo.

Suite à cette falsification, les SMR étaient chargés d'informer les usagers de l'eau pour qu'ils puissent continuer à jouir des droits égaux pour l'accès à l'eau potable pérenne.

Selon les fokontany non adhérents du Soa Rano, la commune estime avoir un brin de pouvoir sur l'association à travers l'implication de l'Agent de Maintenance qui est pris en charge par le budget communal. Toutefois, elle n'a apparemment pas de pouvoir sur les comités eau locale et la gestion des infrastructures.

Sur la dimension économique, la durabilité et la performance des infrastructures est inquiétant. Le montant des cotisations et le fonds de réserve pour l'entretien des ouvrages est très minime et risque de ne pas pouvoir couvrir les frais. Sur la dimension sociale, les adhérents de Soa Rano sont stricts à l'utilisation efficiente de l'eau et au respect des infrastructures mais ne sont pas prêts à y consacrer un budget spécial pour son entretien. L'inflation de la cotisation reste un sujet très délicat. Sur la dimension environnementale, la commune est assez pauvre en ressources en eau et les différentes modes de gestion non solidaire pèsent sur le risque de pénurie. L'actuel point fort de Mahabo c'est que les membres du comité eau sont plus ou moins intégrés dans la gouvernance et reflètent une solidarité.

# IV. L'INTÉGRATION DU FOKONTANY AU SYSTÈME EN-GLOBANT

70

## 1. Intégration commerciale

Le fokontany Mahabo n'a pas de jour de marché. Ils vont à Anjanadoria, à Ampanotokana, à Anjomoka ou à Mahitsy pour acheter ou vendre les productions agricoles.

Certains producteurs de légumes sont en contact avec certains collecteurs de produits locaux tel que l'Ecofruit.

## 2. Accès aux crédits et services financiers

On ne trouve pas de service microfinance dans le fokontany Mahabo, les habitants font des petits prêts entre eux. Les prêts se font entre les membres de la famille et les amis proches. Aucun intérêt n'est pris sur les emprunts. Les épiceries accordent aussi des prêts aux clients habituels.

## 3. Accès aux services de base

### 3.1. Les établissements scolaires :

- Onze (11) EPP ;
- deux (02) CEG ;
- un (01) Lycée ;
- une école privée chrétienne.

Au niveau des EPP, les enseignants sont recrutés en tant que fonctionnaires de l'état. Au CEG et au Lycée, les enseignants sont payés via des cotisations des parents d'élèves FRAM ou Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra. Après le lycée, les familles qui en ont les moyens envoient leurs enfants pour continuer leurs études à Mahitsy.



*Figure 74 : EPP du fokontany Mahabo*

La difficulté est surtout au niveau financier car le montant alloué aux droits d'inscription est très cher. Le montant du droit d'inscription au Lycée est entre 60.000 Ar à 70.000 Ar et celui du CEG est à peu près 60.000 Ar, sans compter la somme déboursée pour l'achat des fournitures scolaires. Les parents n'ont pas les moyens de payer ces droits, et par conséquent, plusieurs étudiants abandonnent l'école. La plupart des enfants obtiennent leurs baccalauréats, mais ne peuvent plus poursuivre l'étude universitaire à cause de problèmes financiers.

### 3.2. Des infrastructures sanitaires :

A Mahabo, deux Centre de Santé de Base dont l'un (01) et de niveau I, et l'un est de niveau II exercent. Le CSB I se trouve à Antsiriry et le CSB II se trouve à Mahabo. Les maladies hydriques fréquents dans la commune sont la diarrhée et les maux de ventre. Moins de cinq (05) malades par semaines viennent au CSB II pour ces raisons. Le CSB II est dirigé par un médecin chef.



*Figure 75 : CSB II Mahabo*

Le CSB I à Antsiriry est sous la responsabilité

d'un paramédical. Dans le cas de maladies graves nécessitant une hospitalisation, les patients sont transférés au Centre Hospitalier de Référence du District (CHRD) à Mahitsy.

Le CSB II à Mahabo, disposant d'un dispensaire, d'une pharmacie, de chambres, salles d'accouchement, salles de consultation, toilettes.

Les employés peuvent s'approvisionner auprès des bornes fontaines. Mais lors des coupures d'eau, ils s'approvisionnent dans les puits traditionnels. Le PMH visible à l'image n'est plus fonctionnel. Des femmes enceintes dans la commune choisissent de ne pas aller au CSB, mais de consulter les « renin-jaza » ou sage-femme traditionnelle.



Figure 76 : Borne fontaine dans la cour du CSB II Mahabo



Figure 77: PPMH dans la cour du CSB II Mahabo

### 3.3. L'électricité :

Le chef-lieu ainsi que ses fokontany n'ont pas d'électricité fourni par le gestionnaire délégué national en eau et électricité JIRAMA. Soit le ménage utilise une plaque solaire soit il opte pour un éclairage traditionnel (lampe à pétrole, bougie, etc).

### 3.4. Réseau téléphonique :

Les réseaux Orange, Telma et Airtel peuvent être utilisés dans la commune.

### 3.5. Accès à l'appui :

Mahabo a reçu l'appui de nombreux organismes, projets, et ONG. Des missionnaires coréens ont récemment collaboré/sont en collaboration avec Mahabo, ils ont emmenés des enfants défavorisés du fokontany Ambohitrakoho. Ils ont également envisagé de construire une EPP dans le fokontany.

La commune de Mahabo sollicite l'implication des autres organismes pour leur prêter mains fortes dans le développement car ils ont constaté que la population manque de soutien et de formation.

Voici un tableau, contenant une liste non exhaustive, récapitulant les organismes et projets ayant déjà appuyer Mahabo :

Organisme	Périodicité	Type d'acteurs	Projets réalisés	Bénéficiaires
<b>CODEMA</b>	1996-1999	Association	Entretiens routiers, et protection environnementale	La population
<b>ONN</b>	1999	Organisme rattaché à la Primature	Aide nutritionnelle	Les Mères et leur enfant
<b>SECALINE</b>	1999	Projet	Aide nutritionnelle	Les Mères et leur enfant
<b>CARITAS</b>	2004	ONG	Adduction d'eau potable	La population
<b>PSDR</b>	2010	Projet	Aide dans les activités agricoles et dans l'élevage	Les paysans Les agriculteurs Les éleveurs
<b>Inter Aide</b>	2017	ONG	Adduction d'eau potable	La population
<b>FORMAPROD</b>	2018	Programme	Appui dans l'agriculture et l'élevage : distribution de porcines, plantation de riz	Les paysans Les agriculteurs Les éleveurs
<b>ONG Lalana</b>	2021	ONG	Entretien et construction routiers	La population
<b>FAFY</b>	2021	Projet	Aide nutritionnelle	Les Mères et leur enfant
	2021	ONG	Bibliothèque mobile gratuite	Les étudiants

Figure 78 : Les projets réalisés dans la commune Mahabo

## V. LES STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION

# 1. Pratiques et obligations sociales

## 1.1. Tabous :

Les tabous sont des interdits transmis de générations en générations, de bouche en oreille. Il est « fady » ou interdit, dans la commune :

- De planter des oignons pendant la saison du « mena vary » (saison de pluie)
- D'étaler et faire sécher les linges dans les champs pendant le « Mena vary » (période de pluie)
- De frapper les rochers

Ces deux (02) fady sont les plus respectés car ils sont reliés à l'agriculture. La population cultivatrice pense qu'enfreindre ces interdits porte malheur. Il est aussi interdit :

- De travailler le lundi, mais la plupart des gens ne le suivent plus.

## 1.2. Religions :

Les habitants de la commune sont chrétiens. D'autres pratiquent une religion mixte, car ils côtoient les églises, et pratiquent les religions traditionnelles en simultanée. Ils sont adeptes de la magie traditionnelle malgache « ody », et vont rencontrer les « mpitaiza » ou les « mpanandro » lorsqu'ils sont malades.

Les églises les plus fréquentées sont les églises FJKM et ECAR. Outre ces églises, dans la commune nous pouvons aussi observer l'église Jesosy Mamonjy, l'église Ara-pilazantsara, l'église Adventiste, Pentecôtiste, Kristy Famonjena, Vahao ny oloko, et FPVM.

## 1.3. Poids des obligations sociales :

La commune n'a pas de fête qui lui est spéciale. Aussi, pour les vodiondry (fiançailles traditionnelles) ou les mariages, l'organisation dépend de chaque famille. Aucune obligation n'est imposée, et tout dépend de l'hôte de la fête. Lors du décès de l'un des habitants à Mahabo, une organisation par fokontany est posée. Tous les habitants se ruent vers les endeuillés. Une cotisation de 200Ar par famille est collectée pour aider les personnes concernées. A cette cotisation s'ajoute une tasse de riz (1 kapoaka) par famille. En plus de cette organisation, un « rambon-damba » est offert à la famille endeuillée.

Il s'agit d'un montant choisi par les familles voulant participer aux dépenses des endeuillés, donné à ces derniers. Aucun barème n'est fixé.

# 2. Les personnes influentes dans le fokontany

Les notables les plus influents dans le fokontany Mahabo sont :

- **Martin Pierre RAKOTOSON** : Influent car il est le Maire actuel de la commune, et le Président Directeur Général de l'Institut de Management des Arts et Métiers ou IMGAM, une Université privée exerçant à Antananarivo depuis 1992. Comme le Maire de la commune est PDG d'une Université, les jeunes et nouveaux Bacheliers de la commune peuvent continuer leurs études à l'IMGAM avec une condition très allégée.

- **RAJAO Tsarafara** : Acteur humoriste, candidat à la dernière élection communale à la Mairie de Mahabo, et possédant des terres à Mahabo, Tsarafara est influent car il a cherché les fonds à travers le projet CARITAS, qui a contribué à l'amélioration de la situation en eau potable de la commune. Grâce à ce projet, les fokontany Mahabo, Analamahitsy, Ambohimantiana, Antanivony et Ambodivato ont pu bénéficier une adduction en eau potable avec des infrastructures y afférentes.

- **DADAZEFA** : environ soixante-dizaine. Il fait partie des notables de la commune et considéré comme un grand parent pour la population. Lors des réunions, ou de la prise de décision, il est considéré comme « ela nahitana masoandro », expérimenté et ayant déjà vécu pendant longtemps pour être sage et source de conseils.

- **RIGOBERT** : ayant déjà été président du fokontany Mahabo, il est aussi influent car il fait partie des personnes âgées, considéré comme un parent pour les habitants du chef lieu de la commune.

- **RANORBERT** : Fils de RAKOTONDRAMIADANA (feu), ancien Maire de la commune. Ayant déjà été le président du fokontany de Mahabo, il est également membre du conseil de la population au temps de la présidence de Didier RATSIRAKA. Reconnu aussi à la possession de plusieurs terres dans la commune.

- **RANAIVOMANANA** : vient du fokontany Ambohimena, influent pour sa richesse, et pour le nombre de parcelles agricoles qui lui appartiennent.



- **RANDRIAMBOLAMANANA** : renommé et influent pour sa richesse car il possède plusieurs rizières.

## **VI. LES CONFLITS**

Les mésententes et conflits fréquemment observés à Mahabo sont autour du conflit foncier et conflit sur le pouvoir.

### **1. Conflits fonciers :**

Deux (02) types de conflits fonciers sont remarquables : conflit d'héritage, et conflit sur les parcelles agricoles. Le conflit d'héritage se passe entre les membres de la famille. Ces derniers-temps, son nombre diminue car le domaine mesure les superficies foncières, et le bureau BIF ou Birao Ifoton'ny Fananan-tany va bientôt y être instauré.

Outre le conflit d'héritage, le « tondra-boly » constitue un problème qui remonte souvent vers la commune. 1% des cas est apporté au tribunal à la capitale. Le conflit se présente comme suit : deux (02) parcelles agricoles côte à côte appartenant à deux (02) personnes différentes. Un zébu appartenant à l'un des propriétaires va dans la parcelle voisine et empiète les cultures. Le propriétaire du zébu doit donc recouvrir les frais de vente des cultures endommagées.

### **2. Conflit sur le pouvoir :**

Les conflits sur le pouvoir sont autour des partis politiques. Lors des élections présidentielles, les personnes appartenant à des partis opposants se manifestent en n'adressant pas la parole aux personnes membre de l'opposition. Ce conflit ne dure pas toute l'année. Il ne se présente que lors des élections présidentielles, toutes les 5 années.

### **3. Conflit sur l'AEP :**

Les conflits sur l'AEP sont issus de politique, Les politiciens ressortissants de Mahabo savent que l'eau est la faiblesse de la population. Les personnes non élus gardent leur projet à eux même en attendant le prochain éléction communal pour limiter les actions faites lors du régime de la partie opposé.

## **VII. LES DYNAMIQUES LOCALES DE SÉCURISATION**

Depuis l'instauration du poste de gendarmerie au fokontany Mahabo, la commune est plus sécurisée. Avant cela, les hommes du village s'organisaient en groupe, par tour, pour surveiller la nuit. Il a été constaté que les vols existent car plusieurs jeunes sont sans emploi. Des jeunes joignent les carrières des chinoises pour gagner un peu d'argent. La dernière attaque armée par les dahalo était en Septembre 2020.

Antsiriry est une zone rouge. Les dahalos attaquent même les fêtes familiales telles que les mariages. Le fokontany Ankadivoribe est le plus dangereux. 42 têtes de zébus ont été volés pendant les deux (02) dernières années. La population cotise 75Ar/jour, par personne pour payer 5.000Ar/ gendarme par jour.

### **\*Organisations locales :**

Les associations locales existantes à Mahabo ont été créées après des projets d'eau effectués par CARITAS et Inter Aide. Les associations d'agriculteurs et les associations féminines ne sont ni officielles, ni actives, et restent méconnus par les autorités locales.

<b>Nom de l'association</b>	<b>Président</b>	<b>Type</b>
Tiako i Mahabo	TSARAFARA	Groupement de personnes nés à Mahabo
Soa Rano	RANDRIANARIMANANA Stephanoel	Groupement de personnes qui gèrent les bornes fontaines de l'Inter Aide
Akon'ny Rano sy ny Aina	RANDRIAMANOELINA	Groupement de personnes qui gèrent les bornes fontaines de CARITAS

# ANJANADORIA

La commune rurale Anjanadoria se trouve à 65km de la capitale.

Elle a une superficie de 174,4km<sup>2</sup> et compte 7.475 habitants répartis dans quatre-vingt-quatre (84) hameaux. Quatorze (14) fokontany forment la commune dont Merinavaratra, Andranomaitso, Antetezankazo, Madorano, Antamboho, Ambohimanatrika, Ampataka, Ambohinirina, Bevato, Ambohimarina, Satrokoditra, Anjanadoria, Mandrosoa Est, et Manankasina.

La population est majoritairement constituée de paysans agriculteurs et éleveurs. La commune est réputée pour l'exportation d'oignons, et de riz. Ce sont les fournisseurs du marché de Mahitsy. Aussi, les agriculteurs ont contracté avec Lecofruit, et produisent des haricots verts tous les ans pour cette entreprise. La principale difficulté dont la commune fait face est l'insécurité surtout dans la partie Nord. Les dahalos sont armés pour vol de bovidés.

Elle a aussi été victime d'un incendie qui a brûlé plusieurs habitations, au milieu de l'année 2021.



*Figure 79 : Fournisseur d'haricots verts à Lecofruit*

# I. GÉNÉRALITÉ

On peut parvenir à Anjanadoria par deux axes différentes.

Tout au long de l'année, nous pouvons suivre l'axe Antananarivo – Mahitsy – Ampanotokana de 45 km suivant la RN4, puis la route Ampanotokana – Mahabo – Anjanadoria sur 20 km en empruntant une piste intercommunale suivant la direction Nord Est.

Sinon, le deuxième axe n'est praticable que durant les saisons sèches, c'est-à-dire neuf (09) mois sur douze (12) : Antanetibe Mahazaza – Anjanadoria. La commune Anjanadoria est entourée par les communes Ambato (à l'Est), Antanetibe (au Nord), Mahavelona (au Nord-Ouest), Mahabo (à l'Ouest), et Antanetibe Mahazaza (au Sud). Dans la commune, les habitants se déplacent en charriots, ou en moto. Pour sortir de la commune, un taxi-brousse relie Mahitsy et Anjanadoria.

## 1. Habitats

A l'entrée du village, l'habitat dans chef-lieu de la commune Anjanadoria est très aménagé. Il existe pourtant trois types d'habitats visible au sein de la commune.

### *\*Des habitats en dur*

Ce type d'habitat est construit avec des briques. La porte est en bois. Les fenêtres sont également en bois. La varangue est aussi en bois. La toiture est en tôle. Les occupants disposent d'une cour extérieure, entourée par une clôture en brique.



Figure 80 : habitats en dur à Anjanadoria

### *\*Des habitats en dur avec un toit en végétaux*

Ce type d'habitat est construit en brique. Les portes et fenêtres sont en bois. La varangue est en bois. La toiture est en herbes séchées, donc une toiture en végétaux.

Ce type de maison n'est pas clôturé. Il est visible tout au long de la route qui traverse la commune.

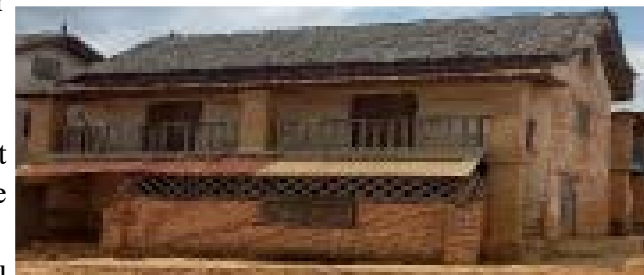


Figure 81 : habitats en dur avec un toit en végétaux

### *\*Des habitats en terre battue avec une toiture mixte*

Ce type d'habitat est construit en terre battue. Les portes sont construites en bois, ainsi que les fenêtres. La toiture est mixte, c'est-à-dire, en tôle et en terre battue.

Les toilettes sont dans une petite maison à l'extérieur (visible sur l'image). Les occupants disposent d'une cour, avec une clôture en bois.



Figure 82 : habitats en terre battue avec une toiture mixte

### *\*Des habitats traditionnels :*

Ce type d'habitat est fabriqué en terre battue, avec une toiture en végétaux. Les portes et les fenêtres sont en bois. Généralement, ce type d'habitat n'a pas de clôture. Il est très apparent dans la commune.



Figure 83 : habitats traditionnels

### *\*Des habitats en ciment*

Ce type d'habitat est exclusivement en ciment. Sa toiture est en tôle. Les portes sont en bois. Les fenêtres sont aussi en bois. Elles disposent d'une casquette de fenêtre aussi fabriquée en ciment. La clôture est en briques.

Ce type d'habitat est rare dans la commune. Il n'est pas aussi visibles que les précédents.



Figure 84 : habitats en ciment

## 2. Histoire

L'histoire raconte que le premier venu dans la partie où se trouve Anjanadoria est un migrant venant de Andriadoria, à Talata. Considérant l'endroit d'où il vient comme son origine, autrement dit, son « père », il a décidé de nommer la commune comme le fils de celui-ci. Fils (ou enfant) signifie « zanaka » en malgache. « L'enfant de Andriadoria » traduit en malgache comme « zanak'Andriadoria », simplifié comme « Anjanadoria » (an-zanaka-doria).

Les communes Anjanadoria et Mahabo ne formaient qu'une seule commune à l'époque. Le chef-lieu était Manankasina, lieu où s'est construit la première école primaire publique (EPP).

Les événements marquants l'histoire de la commune sont nombreux, dont la séparation de Mahabo et Anjanadoria, les cyclones qui sont déjà passés par la commune, les incendies et les insécurités. Voici un tableau récapitulatif de ces événements :

### 1978 - Administration

La commune d'Anjanadoria a eu son indépendance. Elle s'est séparée de la commune de Mahabo.

### 1994 - Catastrophe Naturelle

Le cyclone Geralda a causé des dégâts environnementaux au sein de la commune.

### 2018 - 2019 - Sécurité

Les dahalos ont volés 374 zébus. Une personne a perdu la vie pendant cette interaction.

### 2020 - Sécurité

150 bovidés volés par les dahalos, et une personne tuée par balle.

### 2021 - Sécurité

Un incendie venant de la commune Ambato a touché la commune Anjanadoria et 22 maisons étaient en feu, et 81 personnes sinistrées.

Figure 85 : Evénements marquants de la commune

## II. ACTIVITÉS PRODUCTIVES

### 1. Ecosystème

Anjanadoria possède un climat chaud avec un hiver sec. La température moyenne est de 18,7°C. Elle a deux saisons distinctes : Pluvieuse et moyennement chaude (Novembre-Mars), et fraîche relativement sèche (Avril-Octobre). En général, le climat de la commune est inoffensif pour les productions agricoles. Cependant, parfois la répartition des précipitations dans l'année varie, avec de très longue période de sécheresse, qui ne permettent pas un bon démarrage des activités agricoles, surtout pour les rizières.

La commune d'Anjanadoria fait partie des HTC. Elle présente un relief morcelé dont avec une altitude variant de 600 à 1 700 m.

La fertilité des sols de la région varie. Ils supportent les amendements, ce qui leur permet d'exploitations importantes. Les forêts sont dégradées. Seule une faible superficie est couverte en forêt primaire.

### 2. Agriculture

L'agriculture est l'activité principale de la commune. Elle possède une superficie cultivable importante, d'où une forte potentialité de production. Les cultures vivrières sont celles qui occupent 95% des surfaces cultivées. Les cultures sont très diversifiées, dont le riz, le manioc, le maïs, l'igname, l'arachide, le haricot vert, la tomate, etc. L'aliment de base est le riz, mais les habitants consomment aussi, régulièrement, du manioc et de l'igname. Les haricots verts et les pommes de terres sont les cultures à destination purement commerciale, ainsi que l'oignon.

Type de culture	Mois											
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Riz			R	R	R							
Oignons										R	R	R
Haricot Vert	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Mais			R	R	R							
Manioc	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Pomme de terre									R	R		
Haricots			R	R	R							
Choux									R	R		
Carottes									R	R		
Bredes	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Petits pois									R	R		
Tomates	R	R							R	R		
Arachides			R									
Igname	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Pois de bambara				R	R							
Période de soudure												

Figure 86 : Calendrier agricole de la commune

En général, le calendrier agricole est presque étendu sur toute l'année avec un rythme plus accéléré pendant la saison pluvieuse. Il est conditionné par le rythme pluviométrique et les types de cultures. La période de récolte du manioc dure une (01) année sur deux (02). Le changement climatique retarde parfois ce calendrier.

Le fokontany Ambohimarina tient la meilleure production en riz, manioc et pommes de terre. Le fokontany d'Antamboho est celui qui produit le plus de tomates et d'oignons. En plus de ces cultures, la récolte et la plantation des haricots verts constituent aussi l'agriculture principale de la population, car ils ont contracté avec lecofruit.

Le haricot vert est une source de revenus pour plusieurs familles. Le prix du kilo auquel lecofruit achète les haricots verts dépendent de la période de l'année.

Du 01/07/21 au 06/10/21, son prix est de 1400Ar/kg. Du 07/10/21 au 24/11/21, il est à 1100Ar/kg.

Du 25/11/21 au 29/06/22, il sera de 1650Ar/kg. Les prix sont marqués sur un calendrier que lecofruit affiche dans son centre à Anjanadoria.

Malgré cette potentialité de la commune, les agriculteurs rencontrent des difficultés : les moyens de production restent traditionnels, l'insuffisance d'engrais et son prix élevé, la mauvaise irrigation des rizières, l'absence ou le nombre insuffisant d'encadreurs vulgarisateurs impliquant par la suite la diminution de la production agricole.



### 3. Elevage

Le cheptel bovin et porcin sont les plus importants, suivi des volailles notamment les poules. Les viandes de porc sont vendues lors du jour de marché de la commune. Les bœufs marquent la richesse du ménage et sont utilisés pour les différentes cérémonies, les cultures attelées (traction des charrues et herses) ainsi que pour les transports en charrette. Les vaches locales donnent du lait destiné à la consommation familiale, mais aussi à la vente.

Le cheptel bovin et porcin sont les plus importants, suivi des volailles notamment les poules. Les viandes de porc sont vendues lors du jour de marché de la commune. Les bœufs marquent la richesse du ménage et sont utilisés pour les différentes cérémonies, les cultures attelées (traction des charrues et herses) ainsi que pour les transports en charrette. Les vaches locales donnent du lait destiné à la consommation familiale, mais aussi à la vente.

Entre 2015-2017 (régime du Président Hery RAJAONARIMAMPIANINA), un projet d'élevage porcin, qui consistait à élever des porcs pour l'alimentation humaine, a été mis en place par « Manaova soa ». C'est une association qui intervient dans le domaine de l'agriculture et élevage au sein de la commune, mais à cause de la peste, les porcs ont été tous affectés et le projet est arrêté.

#### **4. Salarial**

Les autres activités génératrices de revenus.

Outre l'agriculture et l'élevage, les habitants pratiquent d'autres activités comme complément de revenus. Les habitants sont menuisiers, forgerons, et charbonniers. Les menuisiers et forgerons fabriquent des charrettes, et construisent aussi des maisons en interne, ou à l'extérieur de la commune, en fonction des demandes et commandes reçues. La conception d'une charrette neuve coûte 4.000.000 Ar. D'autres sont maçons, et gagnent 12.000 Ar/jour.

Pour la protection de l'environnement, être charbonnier signifie accepter les règles instaurées par la commune. Un permis de coupe est nécessaire (150Ar par arbre coupé), et il est à prendre au niveau du fokontany concerné avant d'être validé à la commune. Le nombre d'arbre coupé n'est pas limité, cependant, à un arbre coupé, cinq (05) doivent être plantés. Les employés du « patron'ala » sont payé 5.000 Ar la journée, ou 3.000 Ar par sac de charbon. Le sac est ensuite vendu à 15.000 Ar. Le permis d'exploitation de charbon de bois, le permis de coupe, les ristournes sur la production du riz et oignons sont les sources de revenus importantes de la commune.

#### **5. Migration**

Le nombre des immigrants est très peu par rapport aux indigènes, et la majorité de la population est d'origine Merina. Dans les fokontany Andranomaitso et Satrokoditra, dans la partie Ouest de Anjanadoria, la tribu immigrante des Betsileos est très visible. Les immigrants viennent pour se marier, ou pour travailler en tant que fonctionnaires. La cohabitation entre différents clans se passe bien, disait le premier-adjoint du Maire.

### **III. RESSOURCES EN EAU**

#### **1. Approvisionnement en eau**

Anjanadoria a un réseau hydrographique dense et hiérarchisé. Grâce à cela, les cultures irriguées sont très développées. Les sources d'eau de la commune permettent d'alimenter les localités qui s'y trouvent. Les sources exploitables à Anjanadoria servent généralement à alimenter les rizières. La source Ampataka, au sud-ouest de la commune, est utilisée pour la construction de maisons. Ses barrages sont occupés par les lavandières. Une chute d'eau est visible dans le fokontany Andriamalala.

Dix-huit (18) citernes d'eau se trouvent à Anjanadoria. Madorano est la seule localité possédant deux (02) citernes d'eau alimentées par la source Amparihy. Anjanadoria possède une citerne d'eau qui puise son eau à la source Ambatobe. Antamboho est alimentée par la source Amboaloboka, Mananiandro par Anosimanana, Antetezankazo par Ambondronkely, Faravato par la source Faravato, Ambohimarina par Andandemby, Andranomaitso par Ambohimahiratrano Ankazomby par Ankazomby, Antsahalava par Sarokoditra, Ampahibato Fandrosoana par Ampahavato Fandrosoana, Mioridrano par Antsahaninatra, Merinavaratra par Antsahatanteraka, Ampataka par Ambatovoloina. Ambonindrihana, Miadapahalavitra et Ambohimanatrika sont aussi alimentés par une citerne d'eau chacune.

Depuis l'intervention de l'Inter Aide dans la commune, elle souffre moins en terme d'approvisionnement en eau. Les habitants utilisent puits et bornes fontaines à la fois. Ils transportent l'eau par des bidons jaunes de 20L. Deux types de systèmes sont visibles dans la commune :

- Système AEPG : réalisé par Inter Aide dans 9 fokontany qui a permis la mise en place 37 bornes fontaines. Dans le fokontany Anjanadoria, chef-lieu de la commune, HD a mis en place six (06) bornes fontaines.

- Système Puit à Motricité Humaine (PMH)

- Système Puit traditionnel

Les Fokontany Mandrosoa Est, Manankasina et Bevato ne possèdent pas d'infrastructures d'eau. Celle du fokontany Ampataka est en cours de construction.

## 2. Gouvernance

### 2.1. Profil du gestionnaire :

L'association à base communale Loharano Maharitra est créée en 2017 après une gestion par le STEAH de la commune. Suite à la défaillance de gestion de ce modèle en régie directe, précisément sur la gestion financière, à travers l'appui d'Inter Aide, la commune rurale Anjanadoria a promu le concept de la participation citoyenne.

Elle a un statut consultable au bureau de Loharano Maharitra.



Figure 87 : Bureau de l'ABC Loharano Maharitra

Selon les personnes enquêtées, au total l'administration du bureau est constituée de huit (8) membres dont :

- Le Président ;
- Le Vice-Président ;
- Le Trésorier ;
- Le Secrétaire PV et le Secrétaire Trésorerie ;
- Le Conseiller
- L'Agent de suivi ou Technicien siège.

Les membres de bureau de Loharano Maharitra ont été votés par les usagers de l'eau et représenté par les SMR et ont un mandat de quatre (4) ans. Cette ABC possède deux réunions ponctuelles par an dont l'AG et le bilan de programmation.

L'entretien des infrastructures est assurée par une cotisation forfaitaire annuelle dont 9.000 Ar par ménage. Elle est payable tous les lundis, le jour de marché de la commune rurale d'Anjanadoria où tout le monde vient dans le chef lieu. Le bureau de Loharano Maharitra profite de cette journée de rencontre systématique pour ouvrir ses portes. Après le recueil des cotisations, le Trésorier verse ensuite la somme auprès de l'OTIV MAHASOA, une mutuelle de crédit et d'épargne siégée dans le fokontany Anjanadoria.

Ce montant a été fixé lors d'un atelier de programmation en fin d'année. Ces cotisations sont utilisées pour l'entretien des infrastructures, afin d'assurer la durabilité des systèmes construits, ou de voir les réhabilitations nécessaires. et garantir l'accès à l'eau, et des bonnes conditions d'hygiène et d'assainissement.

C'est une équipe technique communale permanente qui contrôle l'utilisation des cotisations, informe, sensibilise les usagers, archive les données en EAH au sein de la commune.

Les membres de bureau se réunissent également tous les lundis pour faire un mis au point sur les activités achevées et à réaliser. La prise de décision dans cette ABC se fait préalablement au niveau du conseil de l'association-elle même avant de les poposer aux usagers.

Les seuls qui reçoivent une indemnité symbolique sont :

- L'Agent de suivi ;
- Le Trésorier ;
- Le Technicien local ;
- Le Chef de borne.

Les membres du comités présents aux réunions et formations reçoivent pourtant une indemnité de 4.000 Ar.

### 2.2. Rôles :

*\*Suite à une remaniement des membres de bureau, les personnes enquêtées sont récentes à leurs postes et n'ont pas encore pu bénéficier une formation complète sur leurs missions et leurs attributions.*

#### PRESIDENT

- Supervise et assure les activités du comité
- Etablit et préside les réunions
- Surveille les tâches administratives, financières et techniques
- Soumet les rapports auprès du District et le Ministère

<b>VICE-PRESIDENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seconde le président</li> <li>- Remplace le président en cas d'absence ou d'empêchement</li> </ul>
<b>SECRÉTAIRE PROCÈS-VERBAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédige les comptes-rendus</li> <li>- Communique les comptes-rendus auprès des usagers</li> </ul>
<b>SECRÉTAIRE TRÉSORERIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistre le paiement des cotisations</li> <li>- Faire un état de caisse</li> <li>- Remplace le trésorier en cas d'empêchement</li> </ul>
<b>TRÉSORIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte les cotisations</li> <li>- Dépose et retire l'argent au sein de l'OTIV</li> <li>- Achat des matériels</li> </ul>
<b>CONSEILLER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseille les membres du comités que les activités soient bien exécutés</li> </ul>
<b>AGENT DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveille et entretient les infrastructures</li> <li>- Programme des travaux (nettoyage, réparation, ...)</li> <li>- Sensibiliser les usagers au respect des infrastructures</li> </ul>

Figure 88 : rôles des membres de l'ABC Loharano Maharitra

### 2.3. Cas concrets :

#### - *Antentzankazo* :

Ce fokontany est desservi en eau et adhère à Loharano Maharitra.

Le SAF FJKM est le premier à investir dans le lieu et a installé un PPMH en 2009, puis Inter Aide en a construit 3 BF en 2019. Chaque borne est administrée par un chef de borne dont 1 homme et 2 femmes. On y trouve également 2 Techniciens locaux.

Selon le membre de comité eau locale, la cotisation est à 7.000 Ar par ménage par an. Il ont entendu par bouche à oreille que cela va augmenter. Pour l'entretien des infrastructures, les habitants font des « asa tana-marô » ou travaux collectifs.

L'élection des chefs de bornes se fait par borne et ce sont les usagers respectifs qui choisissent celle ou celui qu'ils souhaitent être chef de borne. Les chefs de bornes sont indemnisés de 10.000 Ar / An mais il fut un temps où ils n'ont reçu que 5.000 Ar pour les 3 années. Chaque borne approvisionne environ 35 ménages.

Les chefs de bornes collectent les cotisations entre le mois d'avril et le mois de mai. Le fokontany n'a pas de SMR pour représenter les usagers de l'eau au niveau communale. Le membre de comité eau invité à une réunion ou formation fait le rapportage à travers des réunions et un compte rendu validé par le fokontany. Mais ça fait longtemps que les membres du comité eau locale n'ont pas eu de convocation sur les réunions et formations effectuées par l'association.

*\*La cheffe de borne, avec qui nous avons eu un entretien, ne sait même pas l'existence de Loharano Maharitra et n'a jamais eu d'indemnité.*

Les techniciens nettoient le château d'eau tous les six (6) mois et utilisent des chlores en pile pour nettoyer l'eau. Un nettoyage est prévu pour le 15 Janvier 2021 mais l'Agent de suivi n'est pas venu et le technicien local ne pouvait pas le faire car c'est mentionné dans le règlement qu'il ne peut effectuer un travail sans la présence du technicien siège. Ils reçoivent une indemnité symbolique de 18.000 Ar par an mais malheureusement, ils n'ont pas encore touché cette indemnité pour le mandat dernier.

Le Président du fokontany, étant la première autorité locale appuie les membres du comités dans la réalisation de ses activités. Il n'est pas indemnisé dans ses fonctions mais reçoit des perdiems lors des réunions ou formations au sein de la commune.



**- Antamboho :**

Le fokontany Antamboho possède 5 BF construites par Inter Aide, dont une extension, entre l'année 2017 - 2020 et approvisionnée par 2 grandes sources différentes. Antamboho fait partie des adhérents de Loharano Maharitra.

La cotisation ne cesse d'augmenter depuis leur adhésion à l'ABC, elle était à 3.500 Ar en 2017, 6.000 Ar en 2019, et 7.000 Ar à ce jour il y a même une proposition de l'augmenter à 9.000 Ar.

Elle est surtout utilisée pour les réparation et l'indemnité des Chefs de bornes et Techniciens. Le comité eau locale composé d'un Président de fokontany, des Chefs de bornes, des Techniciens locales et d'un SMR. Au début les habitants sont motivés à s'acquitter de leur cotisation mais suite aux problèmes liés aux infrastructures, ils commencent à ne plus être ponctuels au paiement.

L'élection des membres de comités s'effectue à travers l'expression des voix des usagers de l'eau et a pour trois (3) ans de mandat. Comme tous les fokontany adhérents, les règles sur la maintenance des infrastructures est la même, la réparation se fait en présence du technicien siège.

La seule difficulté que les membres du comité eau ont rencontré c'est sur la partie cotisation. Le chef de borne est obligé d'être tolérant avec les retardataires ou ceux qui n'ont pas les moyens car ils essaient de ne pas nuire la relation avec leur voisin pour une histoire d'argent.

**- Ampataka :**

Avant l'arrivée de HD, les gens puisaient leur eau depuis la source malgré sa quantité insuffisante surtout pendant la saison sèche (septembre à novembre). Le Fokontany Ampataka ne possède aucune infrastructure en eau mais actuellement doté de 9 projets de borne fontaine en cours débuté depuis 2021 par HD et prévues d'être inaugurées le 04 Avril 2022. Ces bornes fontaines sont issues d'un château d'eau et de 3 sources de captage. Ils sont venus dans le fokontany depuis l'année 2014 pour effectuer des études. Depuis leur installation, les habitants ont élaboré deux comités liés à ces infrastructures dont le comité d'élaboration et le comité d'inauguration.

Il y a une BF dans le hameau Ambatomainty qui est relié à une source d'Ampataka.

A cause de l'état de l'eau consommée par les ménages dans le fokontany, la diarrhée est persistante surtout pendant la saison sèche. C'est le moment où les ménages adoptent un TED dont l'ébullition.

La majorité des ménages possèdent des latrines mais on ne peut pas nier que la défécation à l'air libre reste une mauvaise pratique pour certains.

**- Bevato :**

Les habitants dans le fokontany Bevato s'approvisionnent en eau auprès des puits et sources. La majorité des ménages utilisent un puit qui commence à être sèche depuis 2021. Ils ont déjà fait une demande auprès de la commune et d'Inter Aide depuis un long moment. Ils ont déjà même fait leur apport en 2018, à travers une cotisation approximatif 4.000 Ar - 5.000Ar par individu +18 ans.

Cette apport devrait servir pour la conviction d'Inter Aide à leur faire confiance et leur répondre leur demande d'appui en matière d'AEP. Une étude est déjà été menée pour la construction des infrastructures. Il était prévue de construire environs 7 bornes issues de 2 sources.

Les conditions ont déjà été toutes respectées mais les infrastructures n'ont jamais été installés.

Il est constaté que :

- La communication et l'organisation en interne de l'association présentent des défaillances ;
- La majorité des membres de l'association sont quasi-bénévoles. L'indemnité symbolique leur permette de

**2.4. Analyse du modèle de gestion appliqué par une association à base communale**

Le montant de la cotisation dans la commune rurale Anjanadoria ne se collecte pas par borne mais par ménage. Chaque ménage paye annuellement 9.000 Ar. Les cotisations sont collectées par les chefs de bornes et déposées auprès du bureau de Loharano Maharitra chaque Lundi lors du jour du grand marché.

Actuellement, Loharano Maharitra rencontre une énorme perte car le Trésorier de l'ancien bureau (mandat 2021) a détourné une somme de 1.340.000 Ar.

Après la présentation du bilan financier, il y a eu un éclaircissement de compte sur la somme restante car il y a encore des restes à payer sur les salaires et équipements.

D'après le calcul lors de l'atelier de bilan de programmation, au total l'Association Loharano Maharitra possède 2.038.700 Ar mais 698.700 Ar est bloquée par l'OTIV et 1.340.000 Ar est détourné par l'ancien Trésorier. Par contre l'association devrait encore régulariser les impayés dont :

- Le salaire de l'ancien Trésorier Août, Septembre, Octobre  $60.000 \text{ Ar} * 3 = 180.000 \text{ Ar}$  ;
- Les dépenses de l'ancien Trésorier 151.700 Ar ;
- Salaire de l'Ancien Technicien au siège Août, Septembre, Octobre  $80.000 \text{ Ar} * 3 = 240.000 \text{ Ar}$  ;
- Salaire pour l'entretien des boîtes à Ambodiriniana 300.000 Ar ;
- Salaire des techniciens locales année 2021  $27 * 12.000 \text{ Ar} = 324.000 \text{ Ar}$ .

Donc au total les arriérés de l'association s'élèvent à **1.195.700 Ar**. L'association a pourtant un contrôleur de comptes.

L'association a un faible sur leur indépendance, si stricte application des règlements interne, l'ancien Trésorier devrait être judiciairement poursuivi.

Tous les membres de bureau de Loharano Maharitra ont été renouvelés en Novembre 2021.

Selon les membres enquêtés, après chaque réunion, l'association publie un affichage comme compte rendu pour la fluidité des informations.

Concernant les sujets évoqués lors des réunions, les usagers de l'eau auprès des fokontany et hameaux se ressource auprès des SMR.

Il a été aussi constaté que la remontée et la transmission d'informations vers les usagers présentent des complications. Certains fokontany enquêtés ne sont pas au courant de la réorganisation effectuée au sein de l'association.

Les tâches quotidiennes telles que l'entretien des ouvrages, les réunions des comités ne sont pas réalisées à temps et certains fokontany ne sont pas au courant pourquoi elles n'ont pas été effectuées. Certains Techniciens ont affirmés de ne pas avoir pu nettoyer le chateau d'eau car ils ne peuvent pas effectuer aucune maintenance sans la présence du technicien siège.

Les Chefs de bornes affirment de ne pas pouvoir être stricte lors de la collecte des cotisation par respect du "Fihavanana", le taux de recouvrement des cotisation est très critique.

Sur la dimension économique, la collecte de cotisation par ménages risque de compromettre les chiffres en cas du non-paiement massive. Sur la dimension sociale, les adhérents de Loharano Maharitra sont confus sur la circulation de pouvoirs. Certains membres du comité locale ne savent même pas l'existence, le nom et les fonctions de l'association gestionnaire délégué.

Sur la dimension environnementale, la commune est riche en ressources en eau mais au niveau institutionnelle, l'administration de ces ressources présente des mauvaises gestions surtout au niveau de l'association. Les ouvrages risquent une détérioration si le mode de gouvernance ne serait pas renforcé.

Les citoyens ne sont pas assez impliqués sur la gestion des ressources et le développement du secteur EAH dans leur commune. La participation des personnes à l'âge jeune n'est pas également assez palpable dans la gestion ou développement de l'AEP.

Par rapport aux prises de décisions par la commune, certains fokontany et structures locales sont uniquement informées mais leurs avis ne sont pas consultés. Souvent, les informations sont recueillies auprès de l'ancien Agent de suivi qui est proche des usagers.

# IV. L'INTÉGRATION DE LA COMMUNE AU SYSTÈME EN-GLOBANT

## 1. Intégration commerciale

Le grand marché de la commune a lieu chaque lundi et jeudi. Il commence vers 06 h du matin. Les personnes venant des fokontany aux alentours y vont pour vendre, ou acheter, des produits. Les grands services administratifs sont également traités par la commune ces jours-là.

## 2. L'accès aux services de base

### 2.1. Les établissements scolaires :

La commune Anjanadoria possède 10 EPP, 04 écoles privées et un CEG (fokontany Anjanadoria). Parmi les 14 fokontany, seuls les Fokontany Manankasina, Mandrosoa Est, Ambohimiatrika et Antetepakazo ne disposent pas d'Ecole Primaire Publique. Seule l'EPP d'Antamboho possède une infrastructure en eau. Anjanadoria n'a pas de Lycée. Si les collégiens souhaitent poursuivre leurs études et avoir le baccalauréat, ils vont à Mahabo, à 7 km de la commune.

Des suggestions de constructions de Lycées ont été avancées dans la commune. Cependant, former les jeunes dans le domaine de l'agriculture et élevage serait primordial et essentiel comparé à l'obtention du baccalauréat. Cette formation permettrait aux jeunes d'entrer dans le monde du travail, et de gagner sa vie. Aucune université d'est disponible aux alentours de Anjanadoria, donc obtenir le bacc pour après ne rien faire rend les habitants dubitatifs.

### 2.2. Santé :

La commune possède un CSB II et un CSB I, qui sont localisés dans le Fokontany Anjanadoria. La majorité de la population choisit d'aller au CSB en cas de maladie. Plusieurs femmes, dans les Fokontany Ampataka et Imerina Avaratra, choisissent une « Renin-jaza » pour donner naissance à leur bébé.

La diarrhée, parfois sanglante, est la maladie hydrique la plus fréquente dans la commune. Les enfants de plus de dix (10) ans, les adolescents et les adultes sont les plus touchés. Le nombre de souffrants de la diarrhée augmente considérablement durant la saison sèche, pendant le mois d'octobre-novembre. Les habitants du fokontany Ambohimarina et Andranomaitso sont les plus touchés.

Outre les maladies hydriques, les maux de dents, les maux de ventre, les toux et les rhumes sont les maladies pour lesquelles les habitants vont jusqu'au CSB II.

Lors de la construction du CSB II Anjanadoria en 2009, des pompes ont été installés à l'intérieur de la maison. Un groupe électrogène servait à remonter l'eau pour parvenir dans chacune des chambres. Plus tard, ce groupe a été endommagé, et l'eau n'est disponible dans les chambres.

Un puit traditionnel dans la cour du CSB approvisionne ce dernier en eau. Lors de la saison sèche où ce puit tarit, la gendarmerie, voisin du CSB, donne de l'eau de leur puit gratuitement aux employés. Le CSB II à Anjanadoria dispose :

- d'un (1) médecin ;
- d'une (1) sage-femme ;
- de deux (02) bénévoles ;
- d'une (1) dispensatrice ;
- d'un (1) gardien ;
- d'une (1) femme de ménage
- d'un (1) agent d'appui.



Figure 89 : CSB II du fokontany Anjanadoria



Figure 90 : Les infrastructures en EAH dans le CSB II Anjanadoria

Sur les équipements, il est doté d'un (1) lit d'accouchement dans une chambre, le deuxième lit servant de table pour déposer des médicaments et matériels de chirurgies en cas de besoin.

En cas d'urgences, ou de maladies graves nécessitant des soins immédiats et un suivi strict, les malades restent dans les chambres du CSB II et installés sur les lits à la fois lits des malades et des femmes venant d'accoucher.

### 2.3. Accès au service financier :

Au chef-lieu de la commune, les habitants disposent de deux institutions de services financiers qui est nécessaire pour le dépôt ou l'emprunt d'argent, des crédits de stockage pour les productions agricoles. Il y a la Caisse d'Epargne et de Crédit Agricole Mutuels ou CECAM, ouvert du Lundi au Vendredi et l'OTIV qui est ouvert uniquement les Lundis.



Figure 91 : le bureau du CECAM à Anjanadoria



Figure 92 : le bureau de l'OTIV à Anjanadoria

### 2.4. Appui :

Plusieurs ONG, programmes et projets ont appuyer la commune d'Anjanadoria. Voici un tableau représentant ces organismes :

Nom	Date d'arrivée / départ	Type d'acteurs	Projets/activités réalisés	Bénéficiaires
ROTARY CLUB	2007	Club de service	Installation de borne fontaines	Les habitants
MANAOVA SOA	2007	Association	Installation d'infrastructures en eau	Les habitants
MEAH	2007	Ministère	Aide dans l'installation des infrastructures en eau	Les habitants
HD	2014	Projet	Installation d'infrastructures en eau	Les habitants
FER	2016	Projet	Construction et entretien des routes	Les habitants
FORMAPROD	2017	Projet	Formation sur l'agriculture et l'élevage	Jeunes agriculteurs
Inter Aide	2017	ONG	Installation des AEPG	Les habitants
DIABE	2021	Projet	Exploitation du bois, fabrication du charbon et construction de pépinière	Les charbonniers
ONG Lalana	2021	ONG	Réhabilitation et construction des routes	Les habitants

Figure 93 : liste des porteurs de projets à Anjanadoria et leur projets

## V. STRUCTURES LOCALES DE POUVOIR ET DE RÉGULATION

### 1. Structuration de la commune

La commune est structurée par des conseillers communaux, composés par 11 hommes et 4 femmes. La session de réunion ordinaire se déroule en Mars et la réunion budgétaire en Octobre.

Les sessions extraordinaires peuvent être déclenchées en cas de besoin. La Commune a déjà reçu le Fonds de Développement Local (FDL) cette année. Le FDL a été utilisé pour fabriquer des tables bancs pour la commune.

## **2. Personnes influentes**

Les personnes influentes dans la commune sont considérées comme les parents des fokontany. Chaque fokontany a son propre parent.

- Fokontany Ambohimarina : Mr Jean André (ex-Maire, membre de la commission chargée de la paix communale)
- FKT Ambohimanatrika : Mr Liva (adjoint du Maire)
- FKT Antamboho : Mr RABEJAONA RAKOTONDRABARY (ex-Maire), le président conseiller (possède beaucoup de terrain et une grande surface de plantation d'arbres)
- FKT Manankasina : Edomère ANDRIAMITANTSOA possède beaucoup de terrains
- FKT Ambonirina : Monsieur Sylvestre (un Ingénieur Topographique)
- FKT Anjanadoria : Le PDS qui possède la plus vaste terre dans la Commune

Dans les fokontany non énoncés ci-dessous, les présidents en sont les personnes influentes et respectées. Entre ces personnes, aucun lien de parenté n'est visible.

## **3. Règles coutumières et religions locales**

De manière générale, la préparation des cérémonies dépend de chaque famille. Aucune règle locale n'est instaurée concernant la célébration du vodiondry (fiançailles) et du mariage. La fête de l'indépendance est la plus célébrée par la population, la commune y consacre 04 jours pour fêter le 26 Juin.

L'organisation des funérailles d'un défunt dépend du quartier dans lequel il vit. A Anjanadoria, lorsqu'une personne décède, aucun membre de sa famille ne travaille. La communauté parle aux endeuillés. Ensuite, un bœuf ou un cochon sera tué et servira de repas. C'est la communauté qui s'en charge. La famille endeuillée ne fera rien. Chaque famille du quartier donnera ensuite un (01) kapoaka de riz, et 100 Ar par personne plus de 18 ans.

### **3.1. Tabous :**

Les interdits se sont transmis de générations en générations. Ils sont autour de l'agriculture, et passer outre de ces interdits contribuerait à la tombée des grêles, nuisant aux productions agricoles :

- Dans les fokontany d'Antamboho et Mandrosoa Est, il est interdit de travailler le samedi.
- Du 1er Décembre au 15 Mai, il est interdit de casser des pierres.

### **3.2. Religions :**

La plupart des habitants de la commune sont chrétiens. Plusieurs églises sont visibles dans la commune telles que ECAR, FJKM, l'Eglise Mission Evangélique Internationale à Madagascar (METM), l'Eglise Luthérienne FLM, l'Eglise Pentecôtiste, l'Eglise Adventiste, L'Eglise Ara-pilazantsara, l'Eglise Apokalypsy, le Tobin'ny Fifankatiavana, les Témoins de Jéhovah, le Mpanjakan'ny Mpanjaka, et l'Eglise Fifohazana.

## **VI. LES CONFLITS**

Suite aux entretiens menées avec les responsables au sein de la commune, deux (02) types de conflits sont visibles dans la commune. La première est autour des terres, et la deuxième sur la ressource en eau.

Le règlement des conflits se fait suivant les parties concernées. En général, ces mésententes commencent en interne. Les parties prenantes essaient donc de discuter et de trouver un compromis. Si le conflit n'est pas réglé, il est remonté jusqu'à la commune. Ce n'est qu'une fois que la commune ait décidé de remonter le cas jusqu'au tribunal que ce-dernier est transféré à Antananarivo. Sinon, le cas est laissé non résolu

### **1. Foncier**

La pression foncière est la première source de conflit à Anjanadoria. Il s'agit d'un conflit d'héritage. Les parties concernées sont les membres de la même famille. Quatre (04) conflits par mois remontent jusqu'à la commune. C'est durant la saison de pluie que le nombre de conflits augmentent, car cette saison est l'idéale pour débiter à labourer les terres cultivables. Les héritiers se mobilisent donc pour avoir les terres. Un (01) cas sur dix (10) remonte jusqu'au tribunal, et d'autres restent non résolus. Presque tous les Fokontany rencontre un cas de conflit foncier (problème d'héritage et paperasse). De ce fait la commune est chargée de faire une conciliation. Le nombre des femmes héritières de terrain est très peu par rapport à celui des hommes.

## **2. Les ressources en eau**

Les conflits sur l'eau sont liés à des sentiments d'inégalité éprouvés par les habitants. Les personnes dont les maisons se trouvent près des bornes fontaines se nomme eux-mêmes chefs de bornes. Ils bénéficient de plus d'eau par rapport à ceux qui sont plus éloignés, créant des tensions entre les habitants du quartier. Outre cela, les habitants sentent un manque d'eau car les bornes ne sont pas ouvertes tous les jours, suivant leurs besoins. De plus, depuis la sécheresse, les habitants ne peuvent plus faire la lessive avec l'eau prise auprès des bornes.

## **VII. LES DYNAMIQUES LOCALES DE SÉCURISATION**

Une gendarmerie est visible au chef-lieu. Anjanadoria a déjà souffert de plusieurs attaques armées qui ont ôtés la vie à des habitants. Des bovidés ont aussi été volés. Depuis, les gendarmes font la ronde dans la commune. Une paire de gendarme armés déambule dans les ruelles du chef-lieu. Les zones calmes de la commune sont les fokontany Anjandoria, Ampataka et Merinavaratra. Les fokontany restants sont des zones rouges. Aucune organisation locale légale n'est instaurée dans la commune Anjanadoria.

Entre 2017-2019, la gestion des infrastructures en eau dans les communes Ampanotokana, Mahabo et Anjanadoria était administrée au STEAH de la commune. Suite à l'application défaillant de ce modèle de gestion, les trois communes, à travers l'appui d'Inter Aide ont adopté une approche nouvelle en incluant le concept de la participation citoyenne. Cette Association à Base Communale permet de représenter les usagers pour l'exploitation, la gestion et la maintenance des ouvrages en eau potable. La communauté est mise en avant dans ce modèle, pour permettre une AEP équitable et inclusive, l'ABC mutualise et centralise les moyens humains et financiers. Cela permet au plus aisée de prêter mains fortes aux plus vulnérables. Ainsi, la gestion des fonds pour assurer un service en AEP est plus transparente.

Ci-après l'analyse approfondie de ce modèle de gestion.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion de la stratégie participative et inclusive à travers l'implication de toute la communauté locale ;</li> <li>- Participation de la communauté locale aux décisions affectant leur développement et vie communale.</li> <li>- Renforcement de dialogue entre la communauté et les autorités locales.</li> <li>- Renforcement de capacité des comités eau à travers des formations sur leur rôle respectif ;</li> <li>- Reconnaissance des membres de bureau de l'association sont des personnalités locales ;</li> <li>- Veille sur les décisions de la commune en matière de politique de l'eau à travers les SMR ;</li> <li>- Pérennité de la gestion des cotisations est contrôlée.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Postes majoritairement en bénévolat</li> <li>- Difficultés de la municipalité à assurer leurs attributions, par manque de moyens financiers et de capacités à formuler et appliquer des politiques appropriées.</li> <li>- Absence d'infrastructures et/ou leur inadéquation au besoin de la population et/ou les règlements existants, plus particulièrement dans les fokontany défavorisés où la population a une faible source de revenue.</li> <li>- Risque de réclamation des usagers des bornes fontaines les mêmes droits que les ménages ayant un branchement particulier par rapport au respect des limites de consommation journalière établis, surtout pendant la saison sèche, .</li> <li>- Les habitants ne sont pas formellement consultés cela pourrait créer une confusion ou un malentendu.</li> <li>- Absence de contrat de convention entre les parties prenantes pour permettre de bien définir la répartition des responsabilités.</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité des membres de comité eau de former ses prochains lors de la fin du projet ;</li> <li>- Autonomisation des communautés locales, en leur permettant d'unir leurs forces et idées pour se faire entendre pour défendre leurs intérêts dans leur droit à l'accès à l'eau potable ;</li> <li>- Implication des parties prenantes à commencer par les Maires dans la gestion des ressources en eau dans leur commune ;</li> <li>- Liaison de la gestion de l'eau avec leurs activités génératrices de revenu dont les objectifs convergent à l'exemple de la préservation des ressources en eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inflation de la cotisation alors que le pouvoir d'achat des consommateurs reste très bas ;</li> <li>- Revolte, les gens s'y plaignent malgré que cela est dû au climat. Creuser un moyen pour une bonne infiltration afin d'éviter la sécheresse du captage.</li> <li>- Conflits liés aux propriétaires de terrains pour l'installation des châteaux d'eau continuent parfois de les exploiter ou espèrent de tirer profit du terrain.</li> <li>- Cela présente un risque important à la détérioration des ressources en eau ou à la récupération du terrain, surtout que les communes n'investissent pas directement sur les travaux de protection.</li> <li>- Risque d'être soumise sous une contrainte politique lors du renouvellement de mandat municipal.</li> <li>- Potentielle confusion entre les rôles de chaque partie prenante.</li> </ul>

**- Recommandations :**

- Dans le cadre de la stratégie de la bonne gouvernance, l'implication des usagers dans l'entretien et la gestion des ouvrages de leur fokontany et la mise en place des infrastructures en EAH nécessite une contribution locale à travers la consultation systématique des SMR ou des comités locales eau.

- Chaque partie prenante a chacun son rôle, il est nécessaire d'établir un contrat ou convention entre tous ces acteurs pour permettre de bien définir la répartition des responsabilités, et ainsi développer un partenariat constructif. Ceci est particulièrement important pour l'association pour lui permettre de clarifier son engagement dans la planification et la réalisation de ses activités.

- Il est important de clairement distinguer les activités politiques des activités techniques, entre comités ou associations afin d'éviter la « récupération » de certaines actions au profit de certains groupes politiques. (CAS DE MAHABO)

- Chaque membre du comité eau, à compter le Président de l'association jusqu'au Chef de borne, doivent être capables de répondre aux attentes, aux questions, et être reconnues par le plus grand nombre.

- Faire un suivi régulier des débits (aux sources) par les techniciens locaux, mener des travaux de lutte antiérosive et de reboisements auprès des sources d'eau exploité.

- Planifier dans les investissements communaux des travaux de protection des ressources en eau et partager systématiquement les résultats auprès de la population, pour confirmer de manière active et soutenue que la commune est le maître d'ouvrage.



